l'unité

N° 228 - 4 F L'hebdomadaire du Parti socialiste 3 au 9 décembre 1976

LA MYSTIFICATION DE LILLE

par Pierre Mauroy

Il y a du paradoxe, pour ne pas dire de la mystification, dans les diverses attentions dont le gouvernement honore notre région depuis quelques jours. D'une part, un Conseil des ministres qui se tient à Lille, mais dont l'ordre du jour ne comporte aucun sujet régional ; d'autre part, un comité interministériel d'Aménagement du territoire où l'on a parlé du Nord-Pas-de-Calais, mais qui s'est tenu à Paris. Il existe pourtant un plan régional élaboré par l'ensemble et voté par la majorité d'union de la gauche du Conseil régional, après une large consultation de la population. Mais ni le gouvernement ni ses administrations ne semblent vouloir en tenir compte. On peut comprendre le scepticisme, la lassitude et même la colère d'une population qui compte plus de la moitié d'ouvriers et

→

GUADELOUPE: LES REVELATIONS DU VOLCAN

VIOL: BRISER LE MUR DU SILENCE



© Fondation Jean Jaurès

Sommaire

4
DIPAPACÉQUOI, PAR PIEM.

5
RASSEMBLEMENT : LE COUP DU 5 DECEMBRE, PAR SERGE RICHARD.

6
NUCLEAIRE : LA HAGUE, POUBELLE DE L'EUROPE, PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE.

8
GUADELOUPE : LES REVELATIONS DU VOLCAN, PAR MICHELE KESPI-BACKMANN.

11
LYON : L'APRES-ZIZISME, PAR ROBERT BUTHEAU.

13
LA GUERRE DES INSTITUTS (SUITE)
— Cette semaine, Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la Sofres, répond à Jean-Marc Lech, directeur de l'Ifop.

18
ENTRETIEN AVEC FELIPE GONZALEZ, SECRETAIRE GENERAL DU PSOE, AVANT LE PREMIER CONGRES DE SON PARTI DEPUIS 40 ANS ET LE REFERENDUM DU 15 DECEMBRE.

16
INTERNATIONALE SOCIALISTE : UN CHŒUR AUX MULTIPLES VOIX.
● ENTRETIEN AVEC WILLY BRANDT, NOUVEAU PRESIDENT DE L'I.S.

20
R.D.A. : L'OFFENSIVE DES « DECAPITEURS DE ROSES », PAR SERGE RICHARD.

22
VIOL : BRISER LE MUR DU SILENCE, PAR EMMANUELE PLAS.

32
MA PART DE VERITE, PAR FRANÇOIS M!TTERRAND.

PHOTOS ET DESSINS.
A.f.p. (pages 9, 10, 20) A.s.l. (pages 16, 17) Barrigue (page 13, 21). Coureuil (pages 3, 6, 15, 24). Demoulin (page 11) Pascal Lebrun (pages 18, 19, 26, 27) Norma (pages 5, 16, 17) Pym (pages 1, 7, 8, 23) Solo (page 5).

→

qui voit bien que plan après plan, promesse après promesse, ministre après ministre, sa région s'enfonce chaque jour davantage dans la crise. Quatre millions d'habitants dont les salaires sont inférieurs de 10% à la moyenne nationale, dont le revenu par ménage est l'un des plus bas de France, dont l'espérance de vie même est inférieure à celle de leurs compatriotes, ne peuvent se satisfaire de gadgets, de promesses ou de demi-mesures.

Un appareil productif vieilli, une situation sanitaire déplorable, un bassin minier à reconvertir, près de 100 000 chômeurs, dont la moitié de jeunes, tout cela ne sera pas résolu par la visite éclair d'un Conseil des ministres nomade.

L'enjeu du VIIe Plan pour le Nord-Pas-de-Calais, c'est la mutation attendue et nécessaire, ou au contraire la régression que nous subissons actuellement mais que nous n'acceptons pas. Aujourd'hui, à la croisée des chemins, il faut choisir : ou bien la voie du déclin accentué si le gouvernement ne fait rien, ou bien la voie du sursis prolongé s'il fait semblant de nous aider avec quelques mesures chichement réparties, ou bien la voie du redressement qui sera de toute façon celle de l'effort et d'une contribution exceptionnelle de la nation tout entière à une région qui lui donne tant. Je n'ose pas croire que le gouvernement considère les décisions du Comité interministériel comme l'expression suffisante de la solidarité nationale.

Que nous accorde-t-on ? Le raccordement du canal à grand gabarit au réseau belge réclamé par nous depuis le début du VIe Plan, et financé jusqu'alors par le Conseil général du Nord. Sur le plan routier, un petit bout de rocade minière déjà promis en juillet 1975, après la visite de Jacques Chirac. Trois hôpitaux neufs, alors que le préfet lui même en demande quatre et qu'il en faudrait dix. Enfin, on renouvelle la promesse de rénover 3 000 logements miniers en 20 ans, alors qu'un rythme aussi lent signifie en fait la condamnation d'une partie du patrimoine du bassin minier. Et je passerai sur quelques autres mesures qui hésitent entre le dérisoire et le déjà-dit.

Si l'on retient seulement les propositions du préfet, sur ces quatre dossiers, il faudrait 900 millions de francs de crédit d'Etat. Mais d'évaluation gouvernementale, point, de délai d'exécution, point, d'enveloppe financière encore moins. A moins bien sûr qu'il faille prendre au sérieux les sommes minimes annoncées triomphalement par le ministre-bourdon qui s'agite dans la région.

En fait, le plus grave dans les mesures annoncées, c'est qu'elles font pratiquement l'impasse sur les grands problèmes de la région, et notamment la création et la reconversion d'emplois. C'est 60 000 emplois supplémentaires qu'il faut créer ici en 5 ans, donc plus de 10 000 par an. Or, il y a eu 2 500 licenciements depuis septembre dernier, et la seule chose sûre, l'agrandissement de l'usine Chrysler, créera seulement quelques centaines d'emplois. Nous sommes loin du compte, surtout que pour nous le plein emploi doit s'accompagner d'un meilleur emploi, de qualifications plus élevées, d'emplois tertiaires plus nombreux.

Pendant des mois, en organisant 40 réunions d'arrondissement, le Conseil régional a élaboré son plan régional avec l'ensemble des représentants de la population et des forces socio-économiques. Ce plan régional n'est pas un exercice de style, c'est l'expression démocratique des besoins régionaux, rigoureuse, chiffrée, responsable. 23 à 25 milliards de francs sont nécessaires au Nord-Pas-de-Calais durant le VIIe Plan pour rattraper les retards accumulés pendant les plans précédents et créer les conditions du progrès. Et l'on nous parle de 500 à 600 millions !

Ce Conseil des ministres lillois, c'est au mieux un double symbole. Un symbole que nous acceptons, celui de l'autorité de l'Etat. C'est à ce titre, que, représentant élu de ma ville et de ma région, j'ai accueilli le Président, qui incarne la République, et le Premier ministre qui en dirige le gouvernement. C'est à ce titre aussi qu'à la tête d'une délégation d'élus de la région, comprenant tous les partis politiques, j'ai porté au Conseil des ministres les revendications de la population du Nord-Pas-de-Calais et les propositions de la majorité d'union de la gauche du Conseil régional qu'exprime le Plan régional, fermement mais sans illusion, car force est de constater que nous avons toujours dû arracher ce que nous avons obtenu.

Mais ce Conseil des ministres à Lille, c'est aussi un symbole que nous récusons. Parce que nous avons une autre idée de la démocratie, et de la décentralisation, nous ne voulons pas accréditer l'idée que transporter le centralisme en province, c'est décentraliser. Car ce Conseil des ministres qui n'apportait pas les moyens financiers du redressement régional n'apportait pas non plus les moyens institutionnels.

Le vrai dialogue, entre les régions et l'Etat, doit prendre place dans un cadre de droit, préservant la dignité des interlocuteurs, qui ne doit être ni un piège ni un faux-semblant. Il faudrait un Parlement rendu à son rôle, des collectivités locales enfin majeures, des régions dotées de moyens et de pouvoirs, une planification et un aménagement du territoire réellement démocratiques.

A tout prendre, nous aurions préféré qu'un gouvernement resté parisien annonce au Nord-Pas-de-Calais les vrais moyens de son redressement, et une réforme des finances locales, condition prioritaire de la décentralisation. Sans doute faudra-t-il attendre que ce gouvernement soit celui de l'union de la gauche.

PIERRE MAUROY

JUSQU'AU 10 DECEMBRE...

Devant le grand succès de notre campagne d'abonnements lancée le 15 octobre — nous en publierons prochainement le bilan — nous avons décidé de la prolonger de quelques jours. C'est donc jusqu'au 10 décembre que tous ceux qui s'abonneront ou se réabonneront pour un an recevront en cadeau le livre dans lequel notre ami Piem a réuni ses chroniques de l'Unité, chacune assortie d'un dessin inédit et le tout préfacé par François Mitterrand.

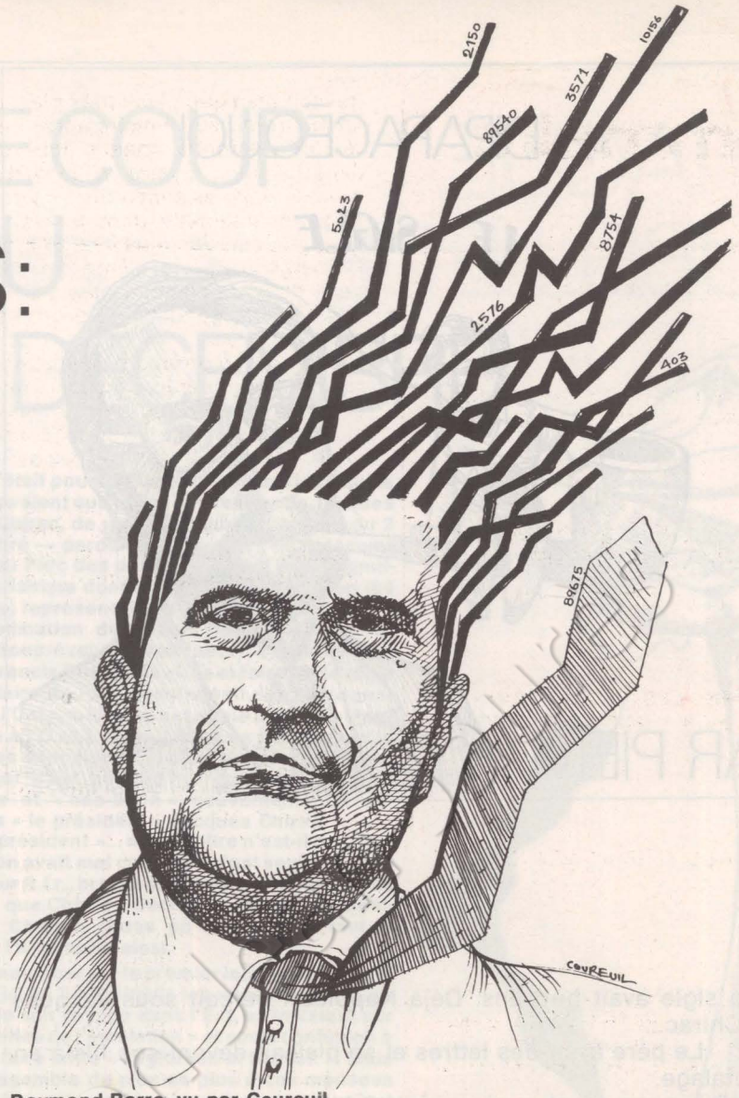
En raison de l'encombrement de nos services administratifs dû au grand nombre d'abonnements reçus, nous demandons à nos nouveaux abonnés qui n'ont pas encore reçu le journal ni le livre-cadeau de bien vouloir nous en excuser et de patienter encore quelques jours.

Mais pour bénéficier de notre offre, n'attendez pas. Abonnez-vous avant le 10 décembre et faites abonner les sympathisants que vous connaissez.

Le bulletin d'abonnement est en page 31.

Prix

UN SPORT SANS RISQUES: LA FRAUDE...



Raymond Barre, vu par Coureuil.

Les téléspectateurs ont pu voir ces temps-ci une publicité insolite. Avisant un groupe de consommateurs attablés devant un café, un enquêteur questionne : « Avez-vous remarqué le gel des prix ? » Réponse intriguée : « Gel des prix ? Non, pas spécialement... » Alors, le patron du café, débonnaire, intervient pour expliquer ce qu'est le gel des prix : « D'ici au 31 décembre, je ne peux augmenter aucune consommation... » Conclusion guillerette de la séquence : « Faire un effort aujourd'hui, c'est vivre mieux demain ». Question naïve : pourquoi diable faire, à grands frais, tant de publicité pour le gel des prix ? Celui-ci n'est-il pas suffisamment évident à la seule lecture des étiquettes ? Et serait-on obligé de promouvoir le « gel » au même titre que n'importe quelle nouvelle lessive ou produit déodorant ?

Utiliser le renfort publicitaire à la rescousse du gel des prix accrédite, en effet, une idée pernicieuse : cette mesure pourrait n'être qu'une opération « bidon » destinée en réalité à de toute autre fin que la baisse effective des prix. D'autant que l'indice Insee des prix de détail en octobre atteint, la bagatelle de 0,9 %. Troublant, quand on sait que « les prix » sont bloqués depuis le 15 septembre... Pour en avoir le cœur net, nous avons mené une enquête auprès des contrôleurs de la Direction de la concurrence et des prix, ceux qui ont pour mission permanente de suivre l'évolution des prix. Le cas échéant, de surveiller l'application d'un blocage. En l'occurrence, de faire en sorte que chacun puisse croire au gel des prix... « C'est une opération essentiellement psychologique, explique l'un d'eux. On fait semblant de bloquer les prix pour pouvoir ensuite et durablement justifier le blocage des salaires ». Il fallait y penser. Mais comment peut-on « faire semblant » ? C'est assez simple.

D'abord, le « gel » ne concerne pas tous les prix, loin de là. Toutes les ménagères savent bien que les prix des produits frais, à savoir les fruits et les légumes, ne sont pas bloqués. Pas plus que ceux de la viande, qui, nous dit-on, « faisait l'objet d'une réglementation antérieure ». Ce qui fait déjà une bonne partie du panier de la ménagère. Et comme si cela ne suffisait pas, beaucoup de produits ont bénéficié de dérogations. Par exemple, tous les surgelés, considérés dorénavant comme produits frais... Par exemple, le chocolat et le café. Que voulez-vous, les prix ont augmenté à l'importation... Mais aussi les produits dit de « saison ». Les jouets. Les articles de sports d'hiver. Les produits alimentaires « de luxe » (foie gras, chocolats fins, etc.) vendus en quantité lors des fêtes de fin d'année — en revanche sont bloqués les maillots de bain, bouées, parasols... Ah mais !

D'autres produits ne sont qu'apparemment victimes du « gel » Barre. Notamment tous les produits industriels manufacturés, des appareils ménagers au béton, en passant par le verre, les matières plastiques, etc. Ces produits bénéficient, en effet, d'augmentations régulières, deux fois par an : au début de l'année et en été. La dernière augmentation a eu lieu le 10 juillet (arrêté n° 76-69 P). La prochaine aura lieu en janvier ou en février, à la levée du « blocage ». Qu'importe si, entre les deux, on intercale trois petits mois de gel...

Dans tout ce secteur, extrêmement étendu, le patronat a donc pu réaliser des hausses préalables et n'est donc absolument pas gêné par le gel décidé le 15 septembre... D'autant que cette mesure intervient après une politique de libération systématique des prix, menée par Fourcade interposé depuis un an. Reste les autres produits. Ceux qui n'ont bénéficié ni de dérogations ni de hausses anticipées légales. Ceux-là tombent en principe sous le coup du « gel des prix ». On aurait pourtant tort d'en conclure que leurs prix n'augmentent pas. Simplement, la hausse de ces produits est une infraction, passible d'une amende. Mais une infraction qui a toutes les chances de passer à travers les mailles volontairement trop espacées du filet... Frauder est, en l'occurrence, peu risqué. D'une part à cause de l'improvisation totale qui a présidé à la décision de gel. D'autre part et surtout pour des raisons structurelles : le déficit chronique des effectifs. « Nous avons appris la nouvelle du gel des prix par les journaux », affirme un contrôleur des prix. La décision prise le 22 septembre s'appliquait rétroactivement à partir du 15. Mais au 15 septembre il n'a pas été procédé à un relevé de prix massif. Parce que l'administration ne l'avait pas demandé. Comment donc savoir si les prix dans tel ou tel commerce ont réellement augmenté depuis ? « Lorsque nous faisons un contrôle explique B...,

→

HISTOIRES VRAIES

Le contrôleur : Avez-vous pratiqué une augmentation de prix depuis le 15 septembre ?

L'épicier de bonne foi : Oui, ce pot de confitures avait augmenté chez le grossiste. J'ai dû en faire autant quand je me suis réapprovisionné...

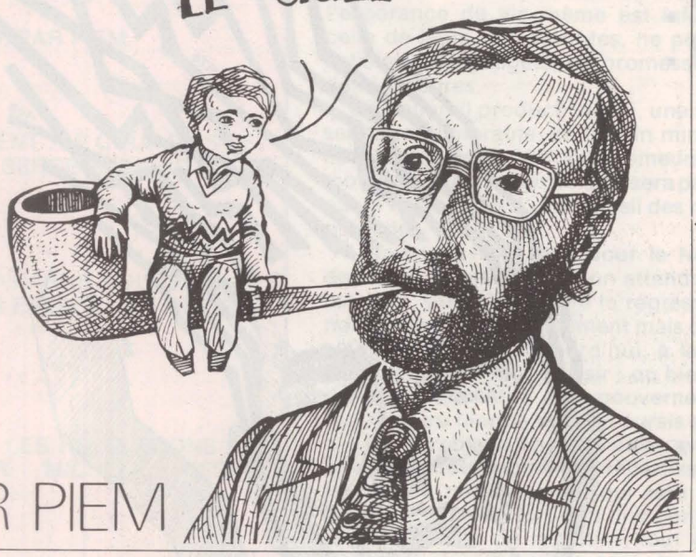
Le contrôleur : Vous êtes en infraction. Je dresse un procès verbal.

★

Z..., contrôleur des prix, est en tournée. L'histoire se passe au début d'avril. Chez X..., commerçant, il décèle une fraude : augmentation de prix abusive. Le profit réalisé grâce à la fraude se monte à 60 000 F. L'infraction se solde par une transaction qui fixe l'amende à 30 000 F. Le fraudeur est tout de même gagnant... Quelques semaines après, il obtient du directeur départemental des Prix l'autorisation de pratiquer le tarif jusqu'alors illicite. Tout est bien qui finit bien. Mais, depuis, Z... se pose quelques questions !

DIPAPACÉQUOI

LE SIGLE



PAR PIEM

Ce sigle avait huit ans. Déjà Napoléon perçait sous Jacques Chirac...

Le père avait des lettres et se plaisait devant son fils à en faire étalage.

— Dis, papa, c'est quoi un sigle ?

— Une abréviation qui en dit long.

Tout en parlant, le père et le fils s'étaient assis au pied de la lettre, afin d'assister à la grande mue de décembre.

L'U.d.r. s'apprêtait, une fois encore, à changer de peau.

— Tu vas voir, dit le père, que l'animal ne manque pas d'r.

En effet, au loin, sur la scène, sous les feux des projecteurs, la bête lentement se déshabille.

Les gestes ont la préciosité érotique de la Grande Zaza de Corrèze, vedette nationale du strip-tease. Elle retire avec une feinte nonchalance son u, dégrafe son n avec lenteur pour le laisser tomber à ses pieds et se retrouve nue, simplement parée de son r faussement ingénu.

L'enfant retient son souffle. Voici, devant ses yeux éblouis, un grand parti de France dans le plus simple appareil.

— Cela manque de pudeur, dit le père.

Tout autour d'eux, le public éructait. « Chirrac, chirrac, chirrac ». Un immense courant d'r parcourait la foule. On retrouvait, hélas, les r fachos et les r comprimés, les autoritaires et les traversées du désert.

La bête faisait peau neuve, un nouveau sigle voyait le jour.

« Chirrac, chirrac », scande la populace. Les r roulent, déboulent jusqu'aux pieds de la bête.

Un R.i. inconscient se faufile parmi eux. Le pauvre a pris un air de deux airs et se croit intouchable. Il est immédiatement expulsé par le service d'orrrrdre, car sous ses grands airs, c'est bien le parti de l'ordre qui refait surface aujourd'hui.

Depuis longtemps, il est vrai, Chirac se prend pour un moi en air.

L'animal, sur la scène, a fait peau neuve et se drape dans son nouveau sigle éclatant : le r.r.r., il pousse un long rugissement qui se répercute d'écho en écho jusqu'aux portes de l'Elysée.

Dans le palais solitaire et glacé un homme rature son nom : Valéry Giscard d'Estaing. « Chirrrrac, chirrrrac », crie la foule de la porte de Versailles.

— Papa, dit le petit garçon, on étouffe ici, ça manque d'air pur.

Alors le père et le fils sont rentrés chez eux. A la station Charles de Gaulle ils ont pris le R.e.r.

— Quand même, dit le fils, tout ça c'est q.f.d.

→

un inspecteur, nous demandons au commerçant de certifier par écrit qu'il n'a pas augmenté les prix depuis le 15. » Tout simplement.

Plus grave : il a fallu attendre la première quinzaine d'octobre pour que des contrôles plus systématiques puissent être réalisés. « Du 22 septembre au début du mois d'octobre, poursuit B..., les commerçants ont eu tout le temps de procéder à une valse des étiquettes. En toute sécurité ». C'est ce que l'on appelle des « hausses de précaution »... Le calendrier — et les « imprévoyances » de l'administration — a donc laissé aux fraudeurs le temps de frauder sans risque.

De toute façon, un contrôle réellement efficace des prix à la distribution est impossible dans l'état actuel des choses. Bien sûr, ce n'est pas ce que prétend le ministère de l'Economie et des Finances, qui assure que 35 000 fonctionnaires sont habilités à contrôler les prix. Et, en effet, on arrive à ce chiffre si l'on additionne les douanes, la répression des fraudes, les services de la concurrence et des prix, la politique économique, pour ne rien dire du gros de la troupe : les gendarmes ! Mais à qui fera-t-on croire, en admettant qu'ils aient les compétences voulues, que les gendarmes ne s'occupent plus désormais que des prix ?

Base électorale

En réalité, seuls les contrôleurs des prix et, en région parisienne, la police économique sont réellement aptes à effectuer des contrôles sérieux dans ce domaine, où la réglementation est complexe à souhait. Seulement, ils ne sont respectivement que 1 500 et 300. On est loin du chiffre avancé, en guise de poudre aux yeux, par l'administration... Un contrôleur pour 3 400 commerces et entreprises : c'est cette réalité-là que dénoncent les contrôleurs de la concurrence et des prix, peu soucieux de continuer à servir d'alibi. « Les pouvoirs publics ne veulent pas nous donner les moyens d'assurer le blocage des prix, affirme un jeune contrôleur, militant à la C.f.d.t. Pas plus cette fois-ci que d'habitude ». Car faire respecter le blocage, ce serait s'aliéner des couches sociales qui étaient — et croit-on, demeurent — la base électorale du Pouvoir. Mais il convient de donner le change. De faire croire que chacun y met du sien, que tous participent au grand effort de redressement, et que l'Etat veille au grain. Donner

---

● Alain Duhamel nous précise qu'il n'a jamais dit sur Europe 1 qu'au vu des élections partielles « la gauche ne pouvait espérer triompher en 1978 » mais qu'il a expliqué — ce qui est tout différent — que malgré les progrès enregistrés, ces résultats ne garantissaient pas une victoire compte tenu des découpages, des reports de voix et des circonstances.

le change, qu'est-ce que cela signifie pratiquement ? En fait, il importe de fournir des données chiffrées, des statistiques pour appuyer la gigantesque opération psychologique qu'est en réalité le « gel » des prix.

D'abord, il s'agit d'influer autant que possible sur l'indice Insee des prix de détail. Tous les contrôleurs sont invités à concentrer leurs efforts sur les produits qui entrent dans le calcul de l'indice. Pour le moment, le moins qu'on puisse dire est que cela ne suffit pas encore, si l'on en juge par la hausse officiellement constatée en octobre.

A l'amiable

Ensuite, il faut pouvoir citer des chiffres impressionnants, qui laisseront supposer à l'opinion publique que le contrôle des prix est sérieux. Les 1 500 contrôleurs des prix travaillent désormais au rendement. Il faut multiplier les contrôles, aller le plus vite possible. On obtient ainsi de jolis chiffres, mais peu de résultats concrets. Et les petits détaillants sont alors en première ligne. « Pour contrôler un grossiste, c'est différent, on passe facilement une journée à examiner la comptabilité, à éplucher les factures... » Pas rentable. Ce qui permet de faire état de 153 000 articles contrôlés, de 5 856 procès-verbaux depuis le 15 septembre. Cela impressionne, mais ne signifie au fond pas grand-chose : un magasin comme le Printemps compte quelque 400 000 articles...

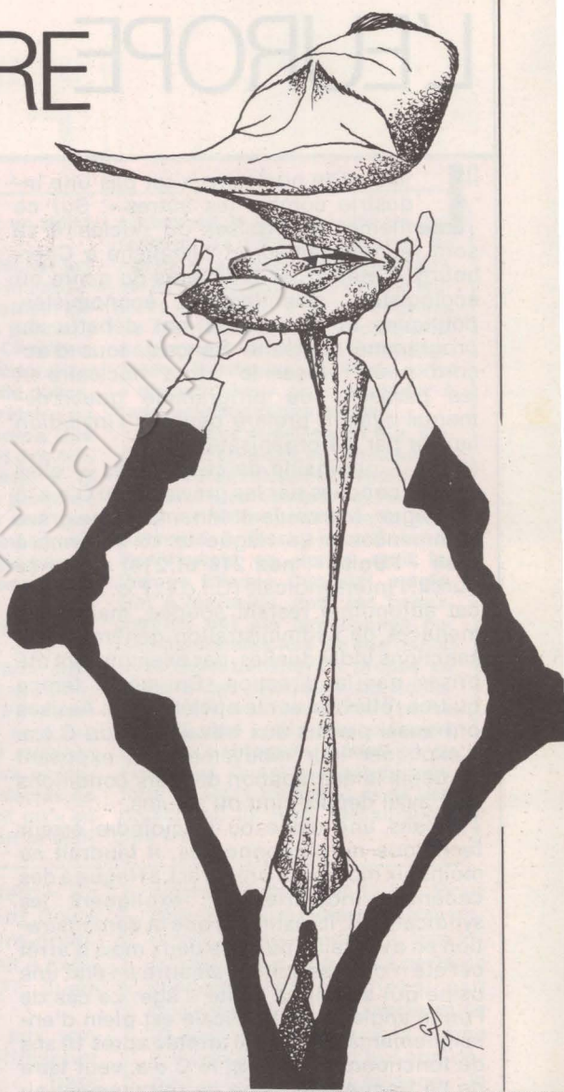
Quant aux procès-verbaux, chacun sait que les neuf dixièmes d'entre eux donneront lieu à transactions. Dans un livre blanc sur la politique des prix, la C.f.d.t. note : « La transmission des dossiers contentieux aux tribunaux est l'exception. La majorité des dossiers trouvent leur conclusion dans un arrangement à l'amiable entre professionnels verbalisés et l'administration, qui garde donc une initiative quasi totale en ce qui concerne les suites à donner. Cette procédure présente l'avantage pour le professionnel de rester secrète (...). Elle permet de tenir compte des incidences politiques et sociales et de ménager un réseau de notables locaux utiles au Pouvoir pour maintenir son assise électorale ».

Et quand bien même il faudrait payer une amende ! Dans la plupart des cas, le montant de celle-ci reste bien inférieur aux profits réalisés grâce à la fraude...

« Nous doutons de la détermination des pouvoirs publics », écrit Henri Lubin, secrétaire général du syndicat F.o. de la Concurrence et des Prix, dans « le Nouvel Economiste». C'est des prix qu'il s'agit, car là le « gel » n'est guère qu'une opération publicitaire. Mais bientôt viendra la seconde phase du plan : le blocage des salaires. Gageons qu'il sera réel, lui.

MARIE-JOSEE BERNARDOT

LE COUP DU 5 DÉCEMBRE



C'était pourtant une bien bonne idée qu'ils avaient eue là, les conseillers de Jacques Chirac, de vouloir organiser le coup du 2 décembre — pardon : les assises du 5 décembre — au Parc des princes. Ce haut lieu du gaullisme affairiste dont le coût de construction (89 millions) représentait, en 1972, autour de 277 % de l'estimation de départ, tout comme si un devis sous-évalué avait servi à favoriser la firme Francis Bouygues — de même que la régie publicitaire du Parc avantageait des personnages de l'U.d.r. mêlés au scandale de la pub clandestine à l'O.r.t.f. Las ! Il fallut se rabattre sur le Parc des expositions et c'est là que, dimanche, celui qui n'est aujourd'hui que député de la Corrèze et « has-been » gouvernemental deviendra « le président » Jacques Chirac.

« Le président »... mais le titre n'est-il pas déjà pris ? On avait mal compris : c'est seulement de l'ex-futur R.f.r., bref de la mouture « rénovée » de l'U.d.r., que Chirac a décidé de prendre la présidence. Chaque chose en son temps, tout le monde l'a compris ainsi.

A commencer par le premier intéressé : il l'a si bien saisi qu'il a multiplié les mises en garde au cours de son voyage dans l'Est, en insistant sur « les limites de l'émulation » et sur la confusion à ne pas faire entre « l'agitation et l'action ». Mais cela ressemble de plus en plus à ces menaces velléitaires par quoi les pions chahutés essaient vainement de ressaisir l'autorité qui leur échappe. Qu'a donc Valéry Giscard d'Estaing à opposer aux tartarinades de Chirac ? On a vite fait le tour : un succès d'édition sans prolongement politique sérieux, sinon un « rassemblement » de quatre ou cinq technocrates. Un Premier ministre qui se fait carrément insulter à l'Assemblée par des membres de sa majorité. Un gouvernement dont pas un ministre ne croit au plan économique de son patron. Un envoyé spécial à la mairie de Paris qui commence à mettre sur son blason « Mergitur nec fluctuat ». Enfin des voyages en province (Alsace-Lorraine et Lille) parfaitement déprimants pour le chef de l'Etat avec des bains de foule où il était difficile de mouiller plus que l'orteil.

Alors qu'en face on roule les épaules à la veille du grand show de dimanche. « Ce sera Nuremberg », a dit un ministre R.i. qui n'a pas peur de l'excès. Pourquoi pas le sacre de Reims ? Et pourquoi pas la fête de la Fédération ? Les 50 000 « congressistes » — en fait, il n'y aura que 2 500 vrais délégués — les 300 cars, les 10 trains spéciaux, les 17 000 plateaux-repas en plastique tricolore, le système de vote électronique, le nouveau sigle sur oriflamme géant, tout cela fait tourner bien des têtes — à défaut d'autre chose, voilà une bien belle opération publicitaire grâce à quoi on a essayé de nous faire croire que « la vie politique » était suspendue jusqu'au 5 décembre. Peut-être pourrions-nous dire plus prosaïquement que ça ressemblera à Saint-Etienne un soir de Coupe d'Europe de football. Ou, avec 26 jours d'avance, à un réveillon géant dont le menu sera léger — 7 pages d'un manifeste pas sûrement progressiste, mais sûrement insipide — où l'on devra se rattraper sur l'abondance des convives.

L'ennui, avec les festivités, c'est qu'elles ont souvent des lendemains douloureux. Le 6 décembre, il faudra bien regarder plus froidement le fameux manifeste et s'apercevoir qu'il ressemble comme un frère — un frère tout juste un peu dévoyé — à l'ouvrage de Giscard d'Estaing. Alors, pour retenir la clientèle rameutée, Chirac devra se décider à déclarer ses véritables intentions, sous peine de s'entendre dire qu'on n'est pas arrivé jusqu'au bord du Rubicon, comme disait l'autre, pour se contenter d'y pêcher à la ligne.

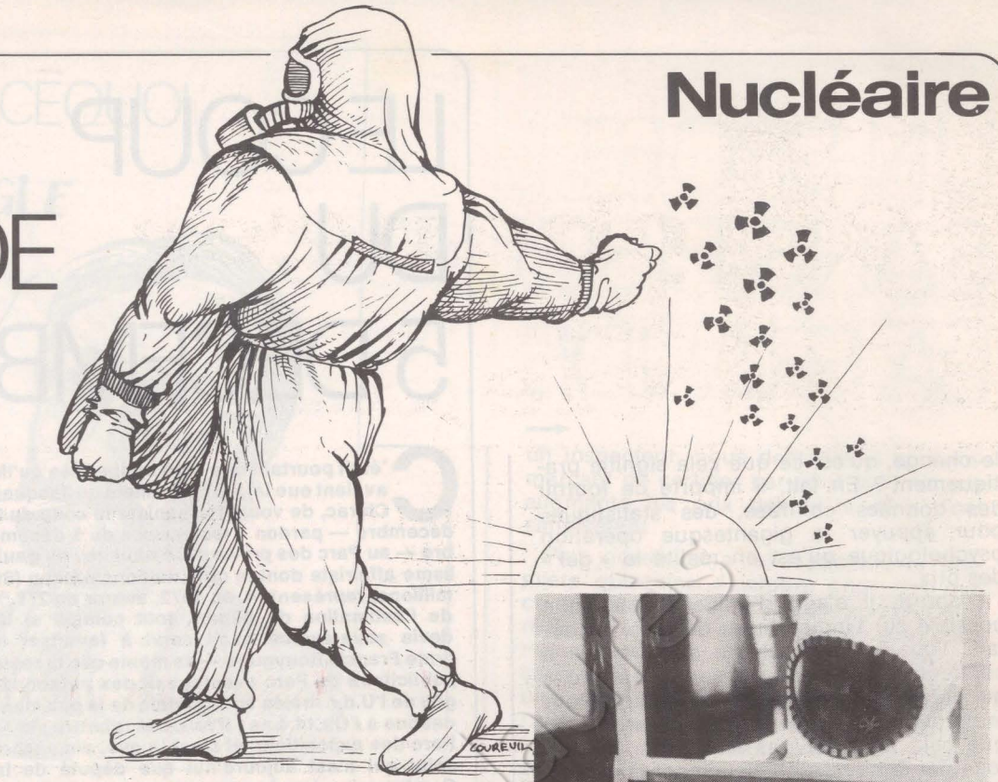


Claude Labbé, Olivier Guichard, Maurice Couve de Murville et Chirac : à trop tirer sur la ficelle...

A partir de là, les ordinateurs qui ont choisi le sigle du rassemblement chiraquien avec le succès qu'on sait n'y pourront plus rien : on s'apercevra que, bonapartiste ou libérale, la droite n'est que le plus court chemin pour aller d'un point à nulle part.

SERGE RICHARD

LA HAGUE, POUBELLE DE L'EUROPE



« L'industrie nucléaire n'est pas une industrie comme les autres ». Sur ce thème, les Assises du nucléaire se sont réunies samedi et dimanche à Cherbourg. C'étaient les premières du genre où écologistes, scientifiques, économistes, politiques et travailleurs ont débattu du programme nucléaire français, tous d'accord pour refuser le « tout nucléaire » : les partisans du programme gouvernemental avaient préféré décliner l'invitation lancée par les organisateurs.

Car — originalité de ces Assises — elles ont été conçues par les grévistes du C.e.a. à La Hague, Marcoule et Miramas. Une grève commencee à La Hague le 16 septembre **(voir « l'Unité », nos 218 et 219)** et qui se durcit, l'intersyndicale (C.f.d.t., F.o. et syndicat autonome) restant soudée, malgré les menaces de l'administration générale. Des sanctions individuelles, par exemple, ont été prises par la direction. En même temps qu'une réflexion sur le nucléaire, les Assises ont aussi permis aux travailleurs du C.e.a. d'expliquer leur mouvement en exposant en détail la dégradation de leurs conditions de travail depuis cinq ou six ans.

« Dans une usine où la moindre erreur technique ne pardonne pas, il faudrait au moins six mois pour préparer La Hague à des cadences industrielles », expliquent les syndicalistes. Ils estiment que la démonstration en a été faite, puisque deux mois d'arrêt cet été n'ont pas suffi à remettre en état une usine qui atteint sa limite d'âge. Le cas de l'unité anglaise de Winscale est plein d'enseignements : elle a été arrêtée après 10 ans de fonctionnement. « Si le C.e.a. veut faire de La Hague une usine de retraitement au niveau du programme nucléaire français, il doit la transformer radicalement », conclut un travailleur. C'est probablement l'avis de la direction qui sans avouer les véritables raisons de sa décision a pris le 1er décembre une mesure de semi-lockout (20 heures au lieu de 40 heures de travail) afin de commencer les travaux urgents sans arrêter complètement l'usine.

Au vieillissement des installations s'ajoute donc l'accélération du programme nucléaire, après l'abandon de la filière graphite-gaz et la coupure de 1969 où le C.e.a. a encouragé de nombreux départs. De nouvelles obligations de rentabilité et de production ont radicalement transformé les conditions de travail. Les effectifs des services de sécurité ont considérablement baissé ; aujourd'hui, l'accent est mis sur l'auto-protection, c'est-à-dire que les travailleurs doivent juger eux-mêmes des risques qu'ils courent.

En même temps, les usines de La Hague et de Marcoule font de plus en plus fréquemment appel à des intérimaires ou à des entreprises extérieures — pour les travaux de nettoiement, par exemple, effectués par des travailleurs qui, ne connaissant pas le nucléaire, n'ont donc pas la formation nécessaire pour assurer leur autoprotection et qu'on renvoie facilement après irradiation...

Dans ce contexte, la menace de privatisation pèse encore plus lourdement. En effet, le C.e.a. doit transmettre à une société anonyme, la Cogema, toute son industrie de production de combustible. Pour l'instant, la Cogema reste une filiale à capitaux 100 % C.e.a. Mais comment ne pas se demander si un partenaire privé n'attend pas que la chaîne ait fait la preuve de sa rentabilité pour apparaître au grand jour et justifier du même coup la forme juridique de la filiale ?

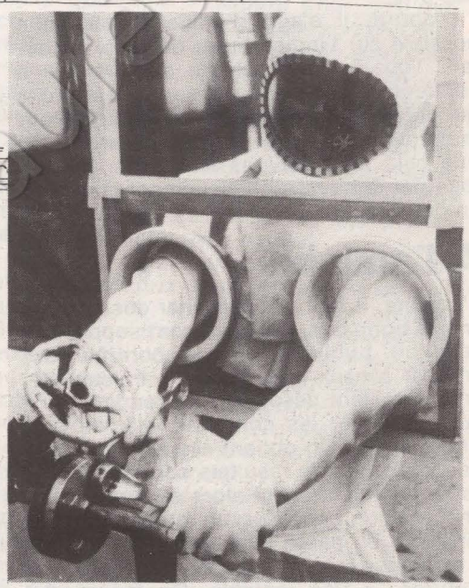
On comprend facilement que les objectifs de rentabilité et de productivité vont totalement à l'encontre de la sécurité, à la fois pour les travailleurs et pour la population environnante. Compressions d'effectifs, généralisation du travail de nuit et des 4 x 8 heures (travail posté particulièrement dur), manque d'investissements pour entretenir les équipements de sécurité...

Malgré les cocoricos

A l'occasion de ces Assises, le problème du retraitement des déchets est apparu comme un des points clés du programme nucléaire. Le retraitement subit actuellement une crise mondiale et aucune usine capable de traiter les combustibles des centrales à eau légère ne fonctionne à l'échelle industrielle. Seule, La Hague serait en mesure de le faire dans les mois qui viennent, à condition de transformer sérieusement ses installations.

Aux Etats-Unis, une usine a été fermée, une autre n'ouvrira jamais, une autre est en construction. Au Japon, où un stockage sûr est compromis par le risque sismique, on compte sur l'Europe. En Europe, le développement du projet allemand est sans cesse retardé, l'usine anglaise de Winscale est arrêtée depuis 1973 et l'atelier de La Hague, qui devait être opérationnel à la fin de 1975, se heurte à des difficultés techniques de démarrage.

Gai tableau qui jette sur le programme nucléaire français et sur ses velléités d'exportation des ombres fort inquiétantes...



Sous le prétexte sérieux de ne pas contribuer à la prolifération nucléaire, les Américains refusent de vendre des usines de retraitement et tapent sur les doigts des Français quand ceux-ci tentent de le faire. Mais, en même temps, ils ne se donnent pas les moyens d'assurer un retraitement dont ils voudraient garder le monopole... Ils ont donc choisi de stocker sans retraiter, laissant aux générations futures la charge de se débrouiller avec des déchets qui risquent pourtant d'être plus difficiles à traiter demain qu'aujourd'hui.

Ainsi, l'exportation de centrales nucléaires — une des justifications invoquées par le gouvernement quant au choix nucléaire dans notre pays — se heurte à un double obstacle. D'une part, nos centrales semblent vraiment difficiles à vendre, malgré les cocoricos prématurés et abusifs du gouvernement ; d'autre part, nous prendrions en exportant cette technique une terrible responsabilité vis-à-vis de nos descendants, puisque nous ne sommes pas encore sûrs — loin de là — de pouvoir assurer le retraitement des combustibles et des déchets, non seulement pour nous-mêmes, mais pour tous les pays qui comptent sur La Hague, de la Suède au Japon en passant par nos hypothétiques acheteurs.

Alors, force est de se poser la question : le gouvernement français bluffe-t-il quand il annonce notre avenir nucléaire, ou parle-t-il sérieusement ? A tout prendre, le bluff serait plus rassurant, quoique coûteux...

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

changer la vie politique

L'ALSACE BOUDE GISCARD

Quelque chose de peut-être important est en train de se passer dans l'Est de la France. Quiconque a, comme nous, parcouru l'Alsace dans les jours suivant le voyage du président de la République en a été frappé : le ton est à la grogne et à l'amertume dans des régions qui, depuis 18 ans, étaient des forteresses du Pouvoir.

Il est vrai que Valéry Giscard d'Estaing avait fait mille promesses lors de son précédent passage sur les bords du Rhin, il y a huit mois ; et non moins vrai que rien n'a suivi. Bien plus : l'Alsace se trouve désormais entraînée dans un processus de dégradation économique et sociale accéléré.

Plus que jamais, en effet, c'est du capitalisme étranger que dépend une partie importante des travailleurs alsaciens : selon les chiffres publiés par le mensuel mulhousien « Klapperstei 68 », un quart d'entre eux est soumis à des décisions prises en Allemagne (pour 41 % d'entre eux), en Suisse (41 %), aux Etats-Unis (12 %) ou en Grande-Bretagne (4 %).

C'est en Alsace que la contribution de l'Etat aux dépenses publiques est la moins forte... alors que c'est la région qui fournit le plus de rentrées fiscales. Là aussi que le mètre carré bâti revient à plus de 2 200 F et que la construction de H.l.m. depuis 1970 est tombée à 10 pour 1 000 habitants. Surtout, le système des frontaliers allant travailler outre-Rhin (4,6 % de la population active) ne parvient plus à masquer une très inquiétante montée du chômage : 51,6 % d'augmentation des demandes d'emploi non satisfaites contre 23,1 % pour l'ensemble de la France — le taux montant à 55 % pour les moins de 25 ans ! Quant au chômage partiel, dès 1973 il atteignait 20 jours pour 100 salariés... au lieu de 9 en moyenne nationale.

On comprend, dans ces conditions, qu'un maigre millier de Strasbourgeois se soit rassemblé vendredi place Broglie pour accueillir Giscard d'Estaing au balcon — alors que les écoles et certaines entreprises avaient donné congé — et que l'Alsace l'ait, après la Lorraine, reçu plus que froidement. Ce qui pourrait, bientôt, se traduire sur le plan politique...

QUE FAIT-ON FAIRE AUX GENDARMES ?

Réunies les 27 et 28 novembre, à Suresnes, les Conventions pour l'armée nouvelle se sont penchées sur les problèmes des sous-officiers de carrière et se sont prononcées pour « une liberté d'expression et un droit d'association spécifique » dans les armées, mais en restant « soumis à des devoirs particuliers ».

Charles Hernu s'est inquiété, samedi, de voir confier oralement à la gendarmerie « des enquêtes politiques, détaillées et privées, sur les candidats de la gauche aux prochaines élections municipales, sur leurs épouses et sur leurs familles », enquêtes semblables à celles confiées habituellement aux Renseignements généraux (R.g.). Les réactions précipitées, brutales, grossières, maladroites et répétées du ministre de l'Intérieur semblent attester que Charles Hernu a mis le doigt sur un point sensible.

Comment ne pas rapprocher les déclarations d'Hernu des inquiétudes récemment manifestées de manière publique par les policiers — notamment par Jean Chaunac, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police, et Pierre Waterloos, secrétaire du Syndicat national autonome des policiers en civil ? Devant des milliers de policiers et face à la presse, rassemblés à la porte de Pantin, les responsables des syndicats de policiers s'étaient inquiétés de voir confiées à la gendarmerie des missions de renseignements généraux et même, semblerait-il, des missions d'écoutes téléphoniques, au fort de Rosny, par exemple. Nous pouvons affirmer sur la foi de différents témoignages qu'effectivement des gendarmes se sont vus confier des missions qui relèvent en principe des R.g. De plus, en violation de l'article 96 du décret de 1903 — ce décret prévoit qu'« en aucun cas, ni directement ni indirectement, la gendarmerie ne doit recevoir de missions occultes de nature à lui enlever son caractère véritable. Son action s'exerce toujours en tenue... » — les brigades de recherche de la gendarmerie, notamment à Lyon, Versailles, Massy-Palaiseau et Paris sont « déshabillées » pour procéder à leurs investigations en civil.

Quant aux missions de R.g. illégalement confiées aux gendarmes et qui se développent depuis plus d'un an, leurs résultats sont centralisés au fichier central de la gendarmerie à Rosny-sous-Bois. Si Poniatowski en doute, qu'il interroge Etienne Ceccaldi, magistrat à Marseille, dont les beaux-parents ont été questionnés par des gendarmes lors de son conflit avec Jean Lecanuet à propos de l'affaire des pétroliers. De Poniatowski et Hernu, tout porte à croire que « le pitre », des deux, n'est pas celui qu'a désigné le ministre de l'Intérieur. Quant aux gendarmes, forts de leurs traditions et de leur règlement, ils n'en demandaient pas tant...

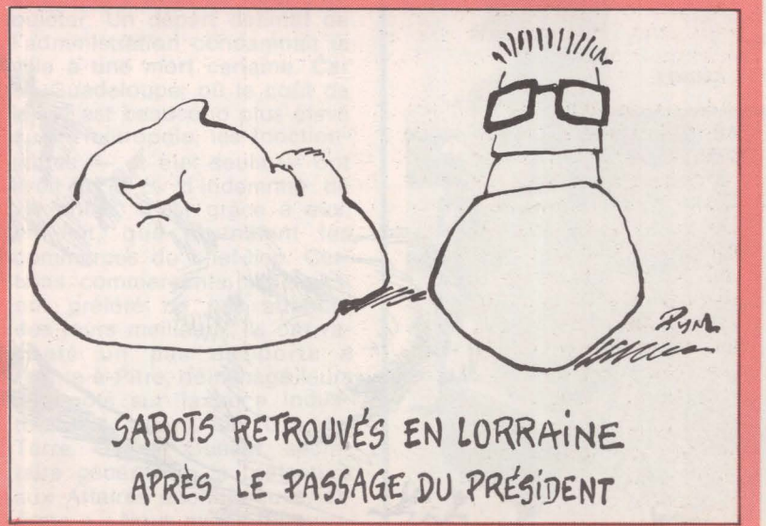
UN DU LARZAC AUX MUNICIPALES

Le 5 et le 12 décembre auront lieu à Millau (Aveyron) des élections municipales partielles pour remplacer le maire, décédé, et 4 conseillers démissionnaires. Une seule liste se présente composée de deux socialistes, de deux communistes et d'un sympathisant du P.s., Léon Maillé. Propriétaire à la ferme Potansac, sur le Larzac, Léon Maillé, qui a un troupeau de 250 brebis, est directement menacé par l'extension du camp. C'est la première fois qu'un paysan du Larzac brigue les suffrages des électeurs.

LADISLAS A BROTONNE

Bernard Fontalirand, directeur du parc régional de Brotonne (voir « l'Unité », n° 203) a été suspendu de ses fonctions le 19 novembre. Motif : « Le Bureau s'est aperçu qu'il n'avait pas les aptitudes nécessaires pour diriger le parc ». En réalité, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une affaire politique. Son contrat arrivait à expiration le 15 mai 1977. Juste après les municipales.

« C'est une chasse aux sorcières, estime Schiffmacher, vice-président du parc, conseiller général socialiste et maire-adjoint d'Evreux. Le parc ne se résume pas à la seule forêt de Brotonne. C'est avant tout une opération d'aménagement de l'espace rural menée au bénéfice de ses habitants. Pour avoir toujours défendu cette position, Fontalirand a dû, très logiquement, s'opposer à certains intérêts particuliers qui pourraient bien être représentés et soutenus par ceux-là même qui veulent aujourd'hui son départ ». Coïncidence étrange : le fils de Michel Poniatowski, Ladislas, ambitionne d'être élu, lors des prochaines municipales, à Quillebeuf-sur-Seine, commune située dans le parc de Brotonne.



LES REVELATIONS DU VOLCAN

De notre envoyée spéciale

Feu vert pour le triangle rouge. Le 1er décembre, à Basse-Terre, en Guadeloupe, la vie a repris son cours « dans des conditions normales». Connue le 18 novembre, la décision d'Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux Départements et Territoires d'outre-mer, a été accueillie avec soulagement. Pour les expatriés de la zone interdite, où l'on entrait à ses « risques et périls », c'est le droit au retour après l'exode et l'exil consécutifs à la colère du volcan de la Soufrière trois mois et demi plus tôt. Les derniers réfugiés entassés dans les écoles-dortoirs du Lamentin ou de Baie-Mahault, à quelques kilomètres de Pointe-à-Pitre, peuvent désormais quitter les salles de classe où ils campaient depuis l'évacuation du 15 août, pour regagner les cités fantômes abandonnées au pied du volcan : Basse-Terre, siège de la préfecture, et ses voisines, le bourg côtier de Baillif et la ville de Saint-Claude, la plus exposée aux fureurs de la Soufrière, où de nombreux malades venaient respirer l'air le plus tonique des Antilles. Seuls les habitants des villages de Matouba et de Papaye, dont les jardins, accrochés aux ultimes pentes du volcan, alimentaient les marchés de Pointe-à-Pitre, ne peuvent revenir chez eux.

Dernière étape d'une « politique de normalisation » que l'administration a voulue « prudente et progressive », cette décision, prise après la réunion d'experts internationaux invités à Paris par le C.n.r.s. pour arbitrer la querelle de la Soufrière, suffira-t-elle à redonner vie à des bourgs longtemps désertés et à des plantations abandonnées l'espace d'un été ? Sans avoir détruit la plus petite case ni brûlé le moindre arbuste, la Soufrière a causé des ravages dont la Guadeloupe ne se remettra pas de sitôt. Ravages économiques, d'une part : le déséquilibre s'est accru entre les deux parties de l'île séparées par un étroit bras de mer, la Rivière Salée, que l'on franchit par le pont de la Gabarre. A l'est, la Grande-Terre, plantations de canne à sucre, plages, zone touristique de Gosier, près de Pointe-à-Pitre ; à l'ouest, la Basse-Terre, forêts, bananeraies, volcan... et, aujourd'hui, l'inquiétude du lendemain. Car la Soufrière n'a pas seulement fait le vide autour d'elle. Elle a rappelé que l'économie du département, déjà fragile, pouvait, brusquement, être menacée d'asphyxie. Elle a renforcé le sentiment d'isolement de ces « Français du bout du monde » et réveillé la vieille colère contre une métropole qui ne se manifeste qu'en période critique... ou électorale.



Fallait-il, en effet, attendre la pluie de cendres du 12 août pour réaliser que le massif de la Soufrière, dominant l'île du haut de ses 1 467 mètres, n'était pas une simple montagne, mais un volcan ? Discret, il est vrai : quatre crises en deux siècles, sans jamais faire de victimes. Mais, dernièrement, les signes avant-coureurs d'une reprise d'activité se précisaient. Dans la nuit du 24 au 25 mars 1976, les habitants de Basse-Terre et des communes avoisinantes avaient été tirés de leur lit par des secousses brutales. Les rumeurs les plus alarmistes circulèrent. Un mois plus tard, le volcanologue, Haroun Tazieff prévient : « On me demande un travail de devin, mais ce qu'il faut, c'est exiger du gouvernement les moyens de surveiller efficacement l'activité volcanique. C'est à vous, Guadeloupéens, qui êtes sous une menace latente, de l'exiger ».

Les autorités locales ne semblent guère s'émouvoir. Nul, à l'époque, ne songe aux difficultés d'une évacuation par la route étroite qui serpente le long de la mer des Caraïbes, aux ponts à une seule voie qu'il faut franchir pour se mettre à l'abri. C'est ainsi que le 14 août, ceux qui partent en toute hâte de Basse-Terre mettront cinq, six heures, parfois plus, pour rejoindre l'autre partie de l'île, distante d'une soixantaine de kilomètres. « C'est miracle que la panique ne se soit pas déclenchée, il y aurait eu des morts », reconnaît-on aujourd'hui du côté de la préfecture. Mais, lors de cette première alerte, on n'y pense pas.

Valéry Giscard d'Estaing fait cependant un geste : en revenant des Etats-Unis, au mois de mai, il survole le volcan, fait escale quatre heures à Pointe-à-Pitre, et s'en félicite : « Il y a des gens qui trouveront que quatre heures, c'est peu ; mais quatre heures comparées à zéro, c'est mieux ». Et, après cette déclaration cartésienne, le président de la République invite dix Guadeloupéens, qui devaient partir pour Paris par le vol régulier, à regagner la capitale avec lui à bord du Concorde.

Seconde alerte le 8 juillet. Emissions de cendres, vapeurs sulfureuses. Les communes proches du volcan, Saint-

Claude, Baillif et Vieux-Habitants sont recouvertes de cendres. Une évacuation spontanée précipite leurs habitants sur les routes. Stirn indique que toutes les précautions sont prises pour envoyer en Guadeloupe les renforts indispensables : 164 pompiers sont prêts à partir, précise-t-il, rassurant. Munis du matériel permettant de repérer et de dégager les victimes enfouies sous les décombres !

L'oreille au transistor

Ce sont ces pompiers qui arriveront à Pointe-à-Pitre le 15 août. Tous les environs du volcan ont été évacués : un septième de l'île a été déclaré zone dangereuse, 72 000 personnes sont parties. L'heure est à la panique. Le souvenir de la montagne Pelée, en Martinique, qui explosa littéralement le 8 mai 1902 en détruisant la ville de Saint-Pierre, provoquant 30 000 morts, hante tous les esprits. Les déclarations officielles ne sont pas faites pour rassurer. Le professeur Robert Brousse, de l'Institut parisien de physique du globe, appelé en consultation, déclare : « Tout peut arriver. Je ne peux exclure ni une explosion ni une nuée ardente comme celle qui détruisit Saint-Pierre à la Martinique. » Selon lui, l'hypothèse la plus probable est une « issue cataclysmale », le processus étant « irréversible ».

Stirn, venu se rendre compte sur place, multiplie, lui aussi les propos alarmistes (« Il vaut mieux vivre au jour le jour que mourir la nuit ») et se félicite : « C'est une première mondiale d'avoir fait évacuer 75 000 personnes avant un séisme ». Les Guadeloupéens, l'oreille vissée à leur transistor transmettant d'heure en heure le bulletin de santé du volcan, ne goûtent guère ce satisfecit sportif et s'installent, inquiets, dans un provisoire dont ils ignorent la durée. Ballottés au gré des polémiques et des querelles tapageuses entre scientifiques, ils trouvent quelque réconfort dans les propos de Tazieff, « papa Volcan », qui répète contre vents et marées qu'il « ne faut pas manquer de sang-froid », que le danger n'est pas si grand.

Dans les camps de réfugiés, la vie s'organise. On profite d'un voyage de jour dans la zone interdite pour rapporter quelques objets, tels une cocotte-minute, un frigidaire ou un vieux tableau. On attend l'autorisation préfectorale de rentrer chez soi. Pour certaines villes, elle arrive relativement vite. La « reconquête », timide, commence à la mi-septembre. Les habitants de Capesterre, puis de Gourbeyre et de Trois-Rivières regagnent peu à peu leurs foyers. Au 10 novembre, il ne reste plus que 7 000 réfugiés dans les centres — ils étaient 20 000 au plus fort de la crise — et 15 000, environ, logeant chez l'habitant. Les cantines, qui nourrissent en outre les réfugiés logés chez l'habitant, ne nourrissent plus que 15 000 personnes ; elles avaient servi jusqu'à 32 000 repas. Mais pour le retour, la réouverture des écoles est déterminante.

Mairie repeinte

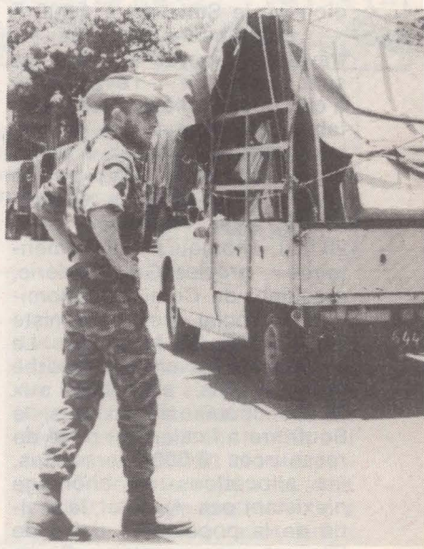
Malgré cela, dans des bourgs où pourtant la vie a repris presque normalement, des volets restent clos, des cases demeurent inhabitées. « La peur joue, c'est vrai », reconnaît le sous-préfet de Guadeloupe, Jean-Pierre Doumenc. Lucette Michaux-Chevry, socialiste, vice-présidente du Conseil général, accuse : « Je reproche au préfet l'entretien d'une psychose de peur, et ses conséquences désastreuses. Je lui reproche aussi de ne pas se réinstaller en Basse-Terre, alors que l'administration sait qu'il n'y a aucun danger. »

De ces accusations le préfet de région, Jean-Claude Aurousseau, se défend avec véhémence, en rejetant sur la presse, « partiale » — il est pourtant bien servi localement par l'unique quotidien « France-Antilles », propriété de... Robert Hersant —, ou sur les scientifiques, trop hésitants, la responsabilité de l'inquiétude générale. Nul ne songe pourtant à lui reprocher une politique raisonnablement fondée sur l'idée qu'il vaut mieux envisager le pire, plutôt que de tabler tranquillement sur l'hypothèse la plus optimiste, même si elle est la plus vraisemblable. Mais fallait-il, pour autant, laisser planer une incertitude complète sur les intentions de l'administration ? Deux ou trois jours à peine avant la décision de rendre vie à Basse-Terre, on en était toujours, comme deux mois plus tôt, aux déclarations les plus vagues. Dans son bureau de Basse-Terre, où il venait pour l'occasion, le préfet tenait des conférences de presse qui ne battaient plus tous les indices d'écoute à la radio. Et les gens de la Basse-Terre, las et désabusés, se demandaient si le long bâtiment blanc de la préfecture, qui n'abritait que douze fonctionnaires « volontaires» allait un jour rouvrir ses portes... A vrai dire, on n'y croyait plus tellement.

Et malgré l'autorisation d'y venir travailler le jour, la ville demeurait déserte. Pourtant, à l'encontre de la préfecture, la mairie était ouverte. Le docteur Jérôme Cléry, maire communiste de Basse-Terre, était revenu y vivre dès le 2 septembre. Le 10 novembre, on ne se bousculait toujours pas dans son cabinet et, réaliste, il profitait « de la récession » pour le faire repeindre. « La préfecture reste quasiment abandonnée, déclarait-il. N'est-ce pas le signe d'une volonté évidente de retarder une reprise d'activité que rien n'empêche ? » Et, à Basse-Terre, tout le monde, du docker au commerçant, toutes appartenances politiques mélangées, a partagé cet avis.

L'attitude attentiste de l'administration ne pouvait que renforcer les gens de l'endroit dans leur certitude. Un préfet ne semblant guère pressé de faire rentrer tout son monde au pied du volcan, des fonctionnaires peu soucieux de retourner « s'enterrer » à Basse-Terre et le clamant haut et fort, il y avait de quoi s'inquiéter. Un départ définitif de l'administration condamnait la ville à une mort certaine. Car en Guadeloupe, où le coût de la vie est beaucoup plus élevé qu'en métropole, les fonctionnaires — et eux seuls — ont droit à 40 % d'indemnité de vie chère. C'est grâce à eux, en fait, que tournaient les commerces du chef-lieu. Certains commerçants, d'ailleurs, ont préféré ne pas attendre des jours meilleurs. Ils ont racheté un pas de porte à Pointe-à-Pitre, déménagé leurs entrepôts sur la zone industrielle de Jarry, en Grande-Terre. Claude Guéant, secrétaire général de la préfecture aux Affaires économiques, affirme : « Nous avons dû avancer d'un an l'extension prévue







Basse-Terre entre août et novembre.

LES REVELATIONS DU VOLCAN

pour la zone industrielle. Il ne reste plus que 10 hectares libres à Jarry, où il s'est produit un boom sur la demande ».

Bananiers condamnés

Tout le monde, en Basse-Terre, ne s'est pas remis aussi facilement de l'exode. Aussi, rares sont ceux qui ont pu continuer leur activité de l'autre côté de la Rivière Salée, que ceux qui y logent décemment : le prix des loyers a doublé dès le 16 août, atteignant 1 500 F pour un petit trois pièces dans le centre de Pointe-à-Pitre. Dans une région où le Smic est à 1 200 F — 7 F de l'heure plutôt, car les travailleurs payés au mois ne sont pas légion — l'évacuation a été, pour la plupart, une véritable catastrophe. Elle est venue grossir le flot déjà énorme des chômeurs : « Au lendemain du 15 août, la Guadeloupe s'est retrouvée avec 20 000 chômeurs supplémentaires », précise Guy Frédéric, président du Comité économique et social, très pessimiste sur l'avenir de la région. Le chômage s'est un peu résorbé depuis. Mais, s'ajoutant aux 35 000 chômeurs existants, la Soufrière a finalement privé de ressources 6 000 personnes, les allocations de chômage n'existant pas. Au total, la moitié de la population active de l'île est sans emploi. « Si on transposait notre taux de chômage habituel en métropole, compare Frédéric, il y aurait 4 millions de chômeurs en France ».

Peu d'espoir, pour ceux que le volcan a privé de travail, d'en retrouver. La quasi-totalité des chantiers de travaux publics ont cessé toute activité en Basse-Terre. Un syndicaliste de la Fédération des travailleurs guadeloupéens donne l'exemple d'une entreprise qui employait 315 ouvriers à Capesterre, 66 d'entre eux ont déjà reçu leur préavis de licenciement pour janvier ; il en cite une autre, chargée de construire un C.e.s., qui a déménagé tout son matériel et n'envisage pas la reprise des travaux avant... deux ans. Il conclut, faisant allusion aux « chantiers de chômage » créés pour « occuper » — occupation principale : enlever les mauvaises herbes des talus — les réfugiés qui y ont vu une aumône de plus et les ont systématiquement boudés : « Il ne nous reste plus qu'à aller au bord de la route couper un peu d'herbe et attendre ».

Dramatique pour ceux que le bâtiment employait, la situaton devient catastrophique pour les salariés agricoles des bananeraies. La banane de plaine peut encore s'en sortir et, depuis plus d'un mois, les signes d'une reprise d'activité sont là : les camions de ramassage aux couleurs vives sillonnent de nouveau les routes de la Basse-Terre, les ouvriers se retrouvent à l'entrée du chemin de terre reliant la route à la plantation. Mais la banane de montagne plantée sur les flancs du volcan, rétive à toute mécanisation et qui depuis longtemps court après un seuil de rentabilité jamais atteint, risque, cette fois-ci, de ne pas se relever. Les bananeraies n'ont pu être traitées — il suffit de 4 mois pour qu'une bananeraie abandonnée soit irrécupérable — et les petites entreprises, à court de trésorerie, ne peuvent réembaucher la main-d'œuvre indispensable au redémarrage. Sans aide de l'Etat, les bananiers de montagne sont aujourd'hui condamnés et leurs ouvriers resteront chômeurs.

Un hymne par tente

Bref, il faudra bien, de l'avis général, trois ou quatre ans pour que l'économie reprenne en Basse-Terre. Si elle reprend. Pour la Grande-Terre, évidemment moins touchée, la note aussi est lourde. Si quelques commerces alimentaires ont augmenté leur chiffre d'affaires, le tourisme aujourd'hui en guenilles, qui faisait vivre 25 000 personnes, avec 1 700 emplois directs et 5 000 indirects, tombe tout simplement en chute libre. Les hôtels, dont le taux de remplissage ne dépasse pas 35 %, tournent à perte. Un des responsables de l'Office du tourisme, Eric Rotin, résume : « Quatre ans de travail promotionnel compromis ». Il faut dire que Stirn, dans une de ses nombreuses crises de pessimisme, a tout simplement parlé d'une évacuation totale de l'île, provoquant une avalanche d'annulations...

L'aide de l'Etat, pour l'instant, tient en un chiffre : 10 millions de francs à la mi-novembre. C'est-à-dire 1 % des dépenses de l'Etat dans une année en Guadeloupe... et un effort 6 fois moins important que celui réalisé en métropole dans un seul département pour les agriculteurs victimes de la sécheresse. Dans ce contexte, le refus de l'Assemblée nationale de voter, comme les élus guadeloupéens le lui demandaient, un amendement exonérant les victimes de la Soufrière de l'impôt-sécheresse (voir l'article de Frédéric Jalton dans le n° 225 de « l'Unité ») a été accueilli par un tollé général. Et on a vu, récemment des « modérés » signer aux côtés de socialistes, de communistes et même de quelques représentants de l'extrême gauche un « manifeste» condamnant la politique menée par le Pouvoir et l'administration locale. Rassemblement de mécontents aux contours flous qui restera sans doute sans lendemain, mais dont l'existence révèle bien la colère sourde et montante contre « l'indifférence de Paris ».

Habitués aux injustices d'une société coloniale, contre laquelle ils se sont déjà révoltés, les Guadeloupéens ressentent plus que jamais leur dépendance. « Coincés à l'intérieur d'économies locales brisées, privés d'emplois et d'avenir, comment ne se sentiraient-ils pas exclus de la communauté nationale, ces Français lointains, dont Paris entretien du bout des doigts — et finalement à peu de frais — le « niveau de vie », écrivait Jean-Claude Guillebaud, dans « Les confettis de l'Empire » (Editions du Seuil).

A ce ressentiment profond, quotidien, la Soufrière a servi de catalyseur. « Chaque fois qu'une tente militaire est arrivée en Guadeloupe, dit un des signataires du manifeste, elle a été précédée d'une sorte d'hymne à la solidarité natio-



Le président Giscard d'Estaing et Olivier Stirn se penchant sur le sort des Dom-Tom.





Le préfet Jean-Claude Aurousseau lors d'une conférence de presse avec les scientifiques le 19 août dernier.

Lyon

L'APRÈS-ZIZISME

De notre correspondant.

Rien ne va plus à Lyon entre les partis de la majorité. Depuis que le maire, Louis Pradel, est mort, les U.d.r., Républicains indépendants et amis de l'ancien ministre Jacques Soustelle s'affrontent en ambitions divergentes. Si les gaullistes sont plus discrets, c'est qu'ils ont fort à faire dans le Rhône pour maintenir leur unité entre « fidèles », groupés autour de Louis Joxe et René Caille, et « chiraquiens » à l'appétit démesuré. Les Républicains indépendants et les soustelliens ont abattu rapidement leurs cartes.

Les premiers ont l'avantage, car ils tiennent de Louis Pradel lui-même le secrétariat du mouvement « Pradel » (sigle de « pour la réalisation active des espérances lyonnaises »). Le dernier geste public du maire de Lyon fut de désigner le sénateur indépendant Francisque Collomb comme secrétaire du mouvement qu'il avait créé pour unir dans les campagnes électorales municipales des hommes qui, en d'autres lieux, s'opposaient. Louis Pradel aurait également sur la liste des 61 conseillers qui l'entouraient, rayé 20 noms, car il jugeait indispensable de rajeunir les rangs de « ses amis », la moyenne d'âge étant de 68 ans.

Les soustelliens ont beau dire que la désignation de Collomb est un faux, que le maire n'était plus en état de signer il est fort probable que la majorité se portera sur l'homme que Pradel paraissait considérer comme son successeur. Personnage élégant, Collomb, sénateur du Rhône, et président de la Foire de Lyon, n'a pas marqué la vie politique lyonnaise. De ses interventions au Sénat, personne n'a conservé un souvenir aigu. Aussi Soustelle et ses amis laissent-ils entendre que Collomb serait certes un bon maire comme Pradel mais que Lyon a surtout besoin d'un grand maire. Et leurs regards se tournent vers l'ancien haut commissaire en Algérie.

C'est qu'ils se méfient des maires « provisoires » qui occupent leur siège pendant 20 ans. Soustelle n'a pas oublié ce dimanche 14 avril 1957 où il confiait aux journalistes réunis dans la cour de l'hôtel de ville de Lyon, après deux tours de scrutin : « Nous avons voté finalement pour le plus anodin, pour Louis Pradel, un brave type qui fera provisoirement un bon maire... »

Quinze jours seulement pour élire le successeur de Pradel, quatre mois pour préparer les élections municipales sans « Zizi », pour maintenir une apparence d'union de la majorité actuelle devant les listes unitaires de la gauche. L'homme qui dans quelques jours occupera le siège de Louis Pradel possédera des atouts sur ses concurrents. Il détiendra ce label qui par trois fois a permis aux amis de Pradel de conquérir sans opposition la mairie. Collomb, qui est indépendant sans être vraiment giscardien, réussira-t-il, élu, à maintenir l'union dans les rangs de la majorité ? Soustelle, plus marginal, aurait-il plus de chances ? R.i. aussi bien qu'U.d.r., démocrates sociaux aussi bien que soustelliens ou radicaux valoisiens, tous sont inquiets du précédent parisien : et si, disent-ils, on nous parachutait un d'Ornano ? Bien des noms circulent et l'on reparle de Jérôme Monod, naguère patron de la Datar et qui est aujourd'hui l'un des conseillers de Jacques Chirac.



La gauche, sereine, prépare ses listes. Et, de section en section, Claude Bernardin, tête de liste du P.s. pour les municipales, va expliquant aux militants le programme socialiste pour Lyon.

ROBERT BUTHEAU

nale, comme pour mieux nous faire sentir notre dépendance. Il faut ramener le Pouvoir a plus de décence et de modestie ». Et, une fois de plus, les Guadeloupéens se sont retrouvés écartés des centres de décision. Absents de leur Histoire. L'initiative de réunir à Paris les experts internationaux a été la dernière des « maladresses » d'un gouvernement qui en a déjà commis une liste impressionnante. Maurice Marianne, de la Ligue des droits de l'Homme, compare cette réunion à une « Chapelle Sixtine de laquelle s'échappera une fumée noire ou blanche qu'on ne pourra guetter que de loin. » Il conclut : « Comme par le passé, d'autres décident pour nous, à 8 000 km de distance, et nous sommes toujours les derniers consultés ».

On s'étonne presque, dans ces conditions, qu'il n'y ait pas eu d'explosion sociale. Rozan Mounien, syndicaliste de l'Union générale de travailleurs guadeloupéens, fortement implantée dans la canne à sucre, l'explique ainsi : « La situation précaire des réfugiés, dépendants de l'aide de l'Etat, plus « assistés» que jamais, ne poussait pas à la révolte ». Mais, au fur et à mesure de la « normalisation », on enregistre de nouveau les signes de la colère contre les « békés »(1), plus souvent appelés ici « blancs-pays ». Dans la canne — et, en Guadeloupe, les mouvements sociaux importants ont presque toujours commencé dans ce secteur — le ton monte.

Aile brisée

L'usine de Grosse-Montagne a, la première, essuyé les plâtres. Avec ses tôles rouillées, ses bâtiments grisâtres et délabrés, cette usine, la seule qui en Basse-Terre assure la transformation de la canne à sucre, ne paie pas de mine. Plus ou moins déserte en ce moment — c'est l'intersaison, l'époque où l'on répare les machines entre deux récoltes — elle semble ne tenir debout que par habitude. Elle est pourtant importante. Elle appartient à l'un des principaux patrons sucriers de l'île, Charles Simonnet. 2 600 planteurs y portent leur canne. Brusquement, le 13 novembre, une grève démarre. L'enjeu : en plus des 55 permanents habituels, les syndicats — la C.g.t., en particulier — exigent que 22 saisonniers soient engagés. Ils travaillent pour l'entreprise, lors de chaque récolte, depuis des années. « Ce n'est pas une raison pour les engager, s'insurge le directeur. Dans l'industrie saisonnière, on peut très bien rester saisonnier toute sa vie. »

Argumentation de la direction : il y a du travail cette année, mais l'an prochain on ne pourra en fournir à tout le monde. « Doit-on prendre 22 saisonniers et condamner les autres à ne rien faire ? Mieux vaut garder nos vieilles habitudes, un peu de travail pour chacun. » Mais les patrons de Grosse-Montagne savent très bien que l'usine doit être en état pour la récolte qui débute en février. Autrement, les planteurs porteront leur canne chez les concurrents, en Grande-Terre.

Après huit heures de discussions ininterrompues, le 16 novembre, les patrons cèdent. La rage au cœur et considérant, comme tout béké local, la moindre grève comme une atteinte à un pouvoir quasi féodal. « Une grève brutale, sans avertissement, s'indigne Simonnet. On ne prend pas les gens à la gorge comme cela... » Et son directeur, fin stratège, confie : « Deux mois avant le début de la récolte, c'est une grève test. » Eh ! oui... Révélatrice, de plus, d'un mécontentement sourd qui pourrait bien exploser — comme cela s'est déjà produit dans le passé — lors de la récolte de la canne, entre février et juin...

Sur la carte, la Guadeloupe ressemble à un papillon. Les Guadeloupéens ont coutume de dire que lorsqu'une de ses ailes est brisée, elle est vouée au déclin. Aujourd'hui, la région n'est plus coupée en deux. Mais si, au fil des jours, les gens de la Basse-Terre réalisent que la réunification ne passe que par la réouverture des agglomérations sans un réel effort pour relancer l'économie, ils risquent de reprocher à l'Etat, plus fort qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, « les erreurs, les hésitations de ses savants et son imprévoyance ». Tandis que grandirait peut-être, pour le papillon, la tentation de voler de ses propres ailes...

MICHELE KESPI-BACKMANN

(1) Blancs nés aux Antilles. Par opposition aux métropolitains, surnommés les « Z'oreilles ».

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DE LA LIBERTE

Sur les frontons des bâtiments publics, la devise qui proclame bien haut l'attachement de la République française aux trois grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité n'abuse plus grand monde. Les Français, pour une grande partie d'entre eux, ont déjà pris acte de ce que les deux derniers principes avaient une valeur essentiellement... ornementale. Maillot jaune des inégalités, la France n'a pas fait grand effort non plus, au cours des deux décennies écoulées pour donner quelque réalité à la fraternité. Restait la liberté. Il apparaît, là aussi, que notre devise républicaine perd dangereusement de sa portée.

Conscients de la responsabilité particulière que leur a confiée la Constitution, bien des magistrats ne cachent pas leur inquiétude devant les multiples atteintes aux libertés qui se succèdent depuis quelques années. Au cours de son 9e congrès, qui s'est tenu à Paris du 26 au 28 novembre sur le thème « Pouvoirs et libertés », le Syndicat de la magistrature a dressé un bilan de la montée de la répression et des restrictions aux libertés qui se développent sous couvert d'accroître la sécurité des citoyens.

La liberté d'expression et la liberté syndicale sont réellement menacées, en particulier dans la Fonction publique. Il suffit de se rappeler les sanctions prises à l'encontre de nombreux fonctionnaires et qui n'ont pas épargné certains membres du syndicat, comme Jéol, Ceccaldi, etc.

Terre d'asile ?

Marqué par une réflexion sur le long chemin parcouru depuis 1968, ce congrès s'est traduit par l'adoption de motions, favorables notamment à la suppression de la peine de mort, à celle de la procédure particulièrement expéditive, répressive et scandaleuse des flagrants délits, et à la fermeture du camp d'Arenc, sur le port de Marseille, où sont encore détenus des ressortissants étrangers, hors de tout contrôle judiciaire. Une motion votée à la quasi-unanimité s'est également opposée à l'éventuelle ratification par la France de la convention européenne « contre le terrorisme international », signée le 22 septembre, à Strasbourg, par le comité des ministres du Conseil de l'Europe. Celle-ci autoriserait l'extradition vers 19 pays européens de leurs ressortissants réfugiés dans notre pays, y compris pour des raisons politiques. La France n'aurait alors plus rien de la terre d'asile qu'elle prétend rester aujourd'hui.

Amené par sa pratique syndicale à se situer sur le terrain du politique et face aux importantes échéances électorales, le Syndicat de la magistrature a estimé que ses sympathies à gauche devaient aller de pair avec le maintien d'une totale indépendance. Son ancien secrétaire général, Hubert Dalle, l'a ainsi formulé : « Quant au Syndicat de la magistrature, il est évident qu'une partie de ses aspirations sont reprises en compte par le programme commun ; il n'en est pas moins évident qu'elles ne s'y réduisent pas et que les problèmes qu'il a posés publiquement à la Justice et à l'Etat ne se résolvent pas seulement par un changement de personnes aux leviers de l'Etat ».

Décidé à faire preuve de vigilance envers cette gauche dont il constate, malgré tout, qu'elle répond en partie à ses espoirs, le S.m. a jugé qu'à l'inverse « le gouvernement a montré son incapacité à répondre à ses aspirations et qu'il a même tenté de les annihiler par la répression ». L'actualité de cette répression planait sur le congrès et cela pour plusieurs raisons. L'une d'elles tenait à la proposition de loi du député R.i. Claude Gerbet. Si elle était votée par l'Assemblée nationale, cette proposition, déjà adoptée à l'unanimité par sa commission des lois, permettrait d'interdire toute action syndicale dans la magistrature. Elle prévoit notamment : « L'obligation de réserve fait obstacle à toute déclaration ou prise de position d'un magistrat ou d'un groupement de décisions du président de la République, du Conseil des ministres ou d'un membre du gouvernement et le vote de l'une ou l'autre Assemblée. Elle s'oppose également à toute déclaration ou appréciation d'un magistrat ayant concouru au délibéré d'un jugement ou d'une ordonnance à l'encontre de la décision de la juridiction d'appel ou de la Cour de cassation ou bien de la juridiction de renvoi. Est également interdite toute action concertée même dans le cadre de l'activité syndicale ou associative de nature à arrêter ou entraver le fonctionnement des juridictions. »

Ce projet inquiétant, qui vise à transformer les magistrats en dociles béni-oui-oui pourrait, dans un second temps, être étendu à la Fonction publique. Il appartient donc à l'ensemble des organisations syndicales et des partis de gauche d'y faire échec. Leur mobilisation contre lui peut être payante. Le recul de Michel Poniatowski sur ses projets de loi sur la sécurité l'a encore démontré récemment. Dans la foulée de sa campagne en faveur de la sécurité — qui ne concerne ni l'emploi ni le pouvoir d'achat, menaces pourtant beaucoup plus réelles pour les Français qu'une violente agression physique — le ministre de l'Intérieur, avec la complicité de Jean Lecanuet, alors garde des Sceaux, avait voulu faire passer quatre projets de loi sur l'association de malfaiteurs, les vérifications d'identité, les fouilles de véhicules et le port d'armes.

Immédiatement, des associations d'avocats et de magistrats s'étaient émues de ces projets, bientôt rejointes par de nombreuses organisations syndicales et judiciaires. Les dispositions législatives étant suffisamment nombreuses et diversifiées pour permettre de combattre efficacement une criminalité artificiellement gonflée et mise en avant, force était de chercher ailleurs la justification réelle de ces projets. La loi anti-casseurs, malgré les engagements pris, n'a pas été appliquée seulement en matière de droit commun, comme l'a montré la condamnation le 3 mai 1976, de 9 membres de la Fédération générale de l'Agriculture C.f.d.t., au titre de ladite loi.

Instrument d'intimidation

Comment ne pas redouter le même glissement dans l'application des projets de Poniatowski ? La transformation du contrôle d'identité par les policiers en une garde à vue prolongée et incontrôlée, comme l'instauration, à travers la notion floue d'association de malfaiteurs, du délit d'intention, présentaient de tels risques pour les libertés que le gouvernement a dû y renoncer devant l'hostilité générale de la gauche et des organisations judiciaires, comme l'a rappelé Pierre Joxe à la tribune du Palais Bourbon. Il a cependant fait voter, le 25 novembre, deux lois sur la fouille des véhicules et la répression du port d'armes, par l'ensemble de la majorité.

Au nom des députés socialistes et radicaux de gauche, Raymond Forni avait ainsi justifié son hostilité à ces « projets inacceptables » : « Ils érigent en principe les exceptions. Ils déssaisissent l'autorité judiciaire au profit de l'autorité administrative. Ils laissent la place aux abus et à l'arbitraire. Ils donnent au gouvernement un instrument de répression et d'intimidation face à une situation politique délicate... »

On doit d'ores et déjà s'inquiéter du jour où un militant politique ou syndical pourra être puni d'une peine d'emprisonnement parce qu'à l'issue d'une manifestation des policiers l'auront trouvé porteur d'un simple canif Opinel. La campagne de Poniatowski sur la sécurité et les textes qui en découlent auront alors atteint leur véritable objectif : accroître l'insécurité des opposants au régime.

JEAN-LOUP REVERIER

NOTRE ENTREPRISE POSSEDE :

- DES STRUCTURES D'ACCUEIL AYANT FAIT LEURS PREUVES
- UN PRODUIT AU DELA DE TOUTE CONCURRENCE
- UNE CLIENTELE ATTACHANTE
- UN MARCHE TRES OUVERT

NOTRE ENTREPRISE A BESOIN DE COMPETENCES NOUVELLES ! VOUS AUREZ :

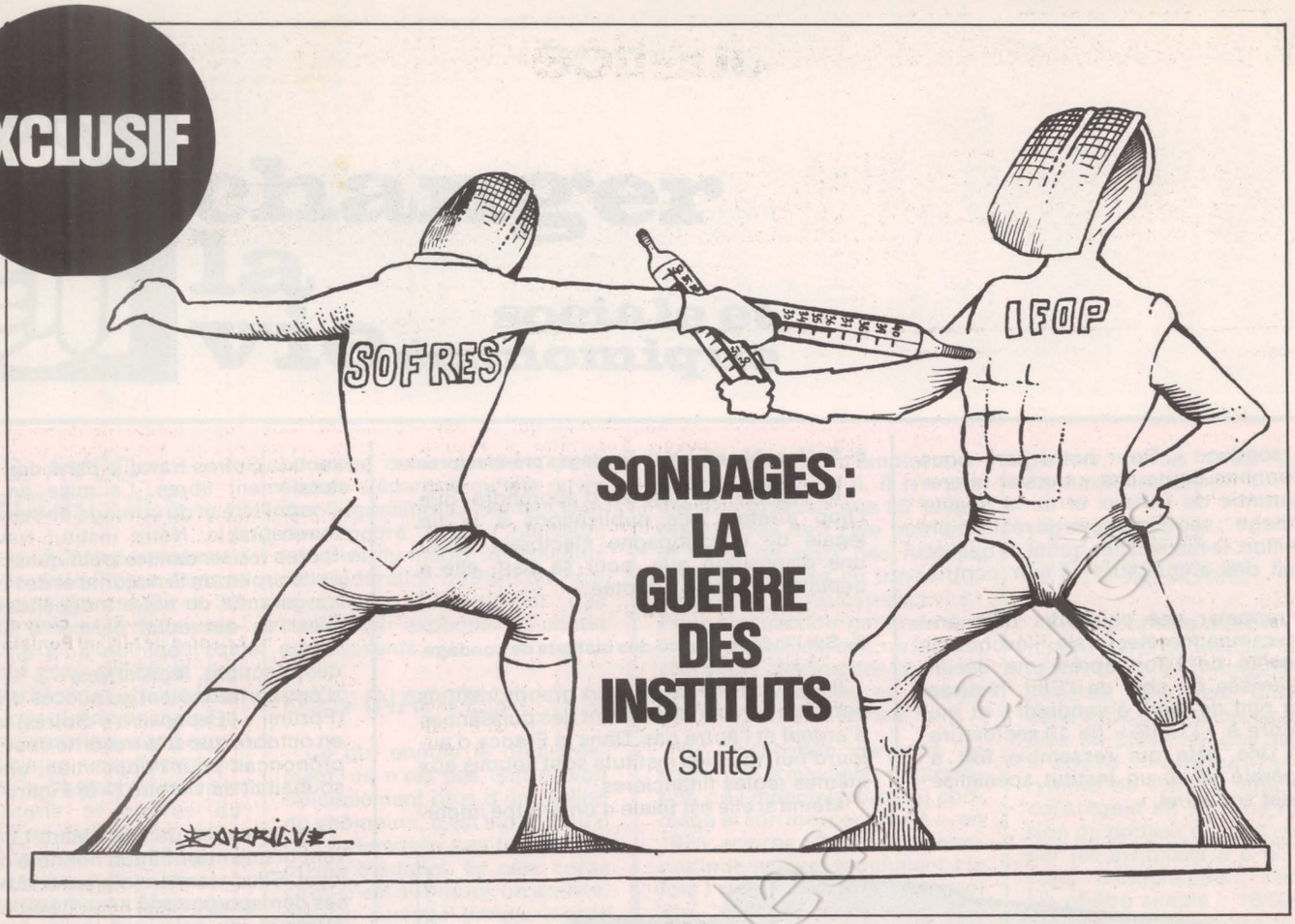
- LES AVANTAGES DU STATUT V.R.P.
- UNE REMUNERATION DE HAUT NIVEAU
- UN MINIMUM GARANTI CONTRACTUEL (3.000 F)
- L'EXCLUSIVITE D'UN SECTEUR ET DES PRODUITS
- UNE FORMATION COMMERCIALE INTERNE

VOUS AVEZ LU CETTE ANNONCE, VOUS DESIREZ DES RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SUR NOS POSTES (TOUTES REGIONS)

D'ATTACHES COMMERCIAUX

ECRIVEZ AVEC C.V. à UNIVAS (n° 1998)
2, rue de Sèze - 75009 PARIS qui transmettra
VOITURE INDISPENSABLE

EXCLUSIF



SONDAGES : LA GUERRE DES INSTITUTS (suite)

Nous avons évoqué la semaine dernière la guerre des instituts de sondages en donnant la parole à Jean-Marc Lech, directeur de l'Ifop, qui formulait un certain nombre de griefs contre la Sofres. Comme nous nous y étions engagés nous ouvrons aujourd'hui nos colonnes à Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la Sofres, qui répond à l'Ifop. Pour nous, la polémique est maintenant close.

Le premier institut de sondage français, la Sofres, n'est en guerre avec personne. Les déclarations de Jean-Marc Lech n'y suffiront pas. Elles appellent cependant une mise au point.

1 — Sur la modification du baromètre « Figaro-Sofres »

Une lecture plus attentive du « Figaro » aurait certainement permis à Jean-Marc Lech de découvrir que, contrairement à ce qu'il affirme, de nouvelles questions n'ont pas été substituées aux anciennes :

— Les questions posées depuis plusieurs années (priorités actuelles, « humeur collective » des Français, cote des personnalités et des partis) ont été maintenues.

— La question sur un nouveau Mai 1968 a été remplacée par une mesure des conflits au sein de la société française. J'observerai simplement à ce sujet qu'environ huit millions d'électeurs n'étaient pas en âge de voter en 1968.

— De nouvelles questions ont été introduites. Elles portent sur « l'humeur individuelle » des Français, l'action du président de la République et du Premier ministre, le climat social, le type de société souhaité par les Français et l'efficacité du gouvernement dans la lutte contre l'inflation.

Ces questions, est-il utile de le dire, n'appellent pas des réponses nécessairement favorables au gouvernement : 81% des personnes interrogées estimaient par exemple, en octobre, « pas très efficace » ou « pas efficace du tout » l'action gouvernementale contre l'inflation.

Tel qu'il est le baromètre « Figaro-Sofres » est l'instrument d'analyse le plus complet de l'opinion publique. Et nous ne regrettons certes pas de ne pas y faire figurer des questions de ce type que pose régulièrement l'Ifop : si M. François Mitterrand était un animal, serait-il une tortue, un renard ou un bœuf ?

2 — Sur le sondage de popularité Giscard-Barre

L'enquête portait principalement sur l'image du Premier ministre. Notons que le nombre élevé de questions permet de nuancer ce qu'a de nécessairement simpliste la mesure d'une cote de popularité. Et cela nous donne toutes raisons de croire que nos données sur ce point sont meilleures que celles de l'Ifop.

Les résultats n'ont pas été publiés « en dehors du contexte de prise d'informations ». Le délai écoulé entre l'administration du questionnaire et la diffusion des résultats a été de six jours — ce qui est tout à fait normal.

Pour m'en tenir à un seul exemple, j'ai souvenir d'une enquête d'intentions de vote réalisée par l'Ifop « fin 1974 » et publiée par un hebdomadaire en deux fois : le 27 janvier et le 24 février 1975 !

3 - Sur les conditions de publication

Voilà qui nous amène au troisième point : contrairement à ce que croit ou feint de croire Jean-Marc Lech, ce n'est pas la Sofres ou l'Ifop qui publient dans un journal les résultats de leurs travaux, mais le journal qui publie les résultats des sondages de la Sofres ou de l'Ifop. Le titre et les commentaires sont établis sous la seule responsabilité du journal.

Pour sa part, la Sofres demande que les conditions techniques de l'enquête (date et nombre d'interviews, caractéristique de l'échantillon, texte des questions, pourcentage de sans opinion) soient indiquées. Elle est favorable à l'institution d'un commentaire technique émanant de l'organisme de sondage. Sur ce point, une action commune des grands instituts — et notamment la Sofres, la Cofremca et l'Ifop — pourrait être envisagée.

Il reste que l'affirmation selon laquelle « il est nécessaire que l'institut de sondage soit associé au titre de l'article et à son contenu rédactionnel » relève, en l'état actuel, de l'inconscience ou de l'impudence. Jean-Marc Lech dira-t-il en effet qu'il a été associé au titre « Toute la France a voté » que « France-soir » donne le 21 octobre 1975 à un sondage d'intentions de vote de l'Ifop ? Reprendra-t-il à son compte la présentation qu'un journal électoral donne d'un sondage de l'Ifop sur la fusion de deux communes que connaît bien Pierre Mauroy : « Vous, personnellement, êtes-vous pour, contre, ou indifférent au principe de cette fusion ? Pour : 27 %; **contre ou indifférents :** 73 %. » L'Ifop couvre-t-elle de son autorité un tel regroupement ?

4 - Sur les conditions de réalisation

Pour Jean-Marc Lech, un sondage, c'est trois choses : « Une technique du questionnaire, des conditions de publication, l'autonomie, l'indépendance, la liberté des insti-

→

tuts de sondage ». Pour notre part, nous nous étonnons de ne pas y trouver la première garantie du sérieux et de la qualité d'un sondage : ses conditions de réalisation (l'échantillon, le respect des quota, la qualité du travail des enquêteurs et leur contrôle).

Sans rappeler des souvenirs déjà anciens de campagne électorale, j'évoquerai une enquête de l'Ifop après une déclaration télévisée du chef de l'Etat, réalisée « dans la nuit de jeudi à vendredi » et qui faisait écrire à « l'Unité » (le 19 septembre 1975) : « Une hâte qui ressemble fort à de la légèreté et où un institut spécialisé compromet son label. »

5 - Sur la publication des sondages pré-électoraux

La Sofres se réjouit d'apprendre que l'Ifop arrêtera ses publications à la fin légale de la campagne électorale. C'est une disposition que, pour sa part, elle a depuis longtemps adoptée.

6 - Sur l'indépendance des instituts de sondage

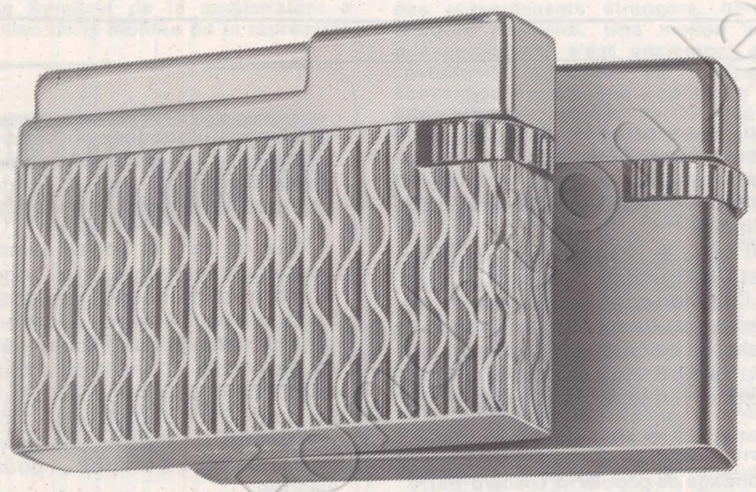
Il n'y a pas en France deux grands instituts dont l'un serait indépendant des puissances d'argent et l'autre pas. Dans la France d'aujourd'hui, tous les instituts sont soumis aux mêmes règles financières.

Même si elle est filiale d'un groupe important, la Sofres travaille dans des conditions totalement libres. La mise en cause de l'honnêteté et du courage de ses salariés est inacceptable. Notre institut travaille pour toutes les tendances politiques, de gauche et de droite, de la majorité et de l'opposition. La garantie de notre indépendance est là. C'est ce qui nous permet d'informer en même temps l'opinion qu'à dix-huit mois des élections législatives, 73 % des chefs d'entreprise croient au succès de la gauche (Forum « l'Expansion »-Sofres) ou révéler en octobre que si la majorité des Français se prononçait pour l'opposition, une minorité souhaitait sa victoire (« le Figaro »-Sofres).

Les attaques de Jean-Marc Lech ne servent ni une information honnête ni un débat loyal. Elles viennent s'ajouter aux entreprises démagogiques d'hostilité aux sondages. Aucune il est vrai ne s'apparentait jusqu'alors à la concurrence déloyale.

Les lecteurs de « l'Unité » qui ont lu l'article de Jean-Marc Lech auront du mal à y retrouver ce qui a fait la qualité de l'Ifop de Jean Stoetzel et de Roland Sadoun. Je souhaite cependant qu'ils conservent présent à l'esprit ce que les sondages depuis dix ans — ceux de la Sofres comme ceux de l'Ifop — ont apporté à la connaissance et à l'intelligence de notre société.

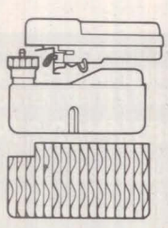
JEROME JAFFRÉ



Pub et photo - Ateliers A.B.C. - Paris

S3
le nouveau briquet
Silver Match

- service instantané
- sans réparation
- 3 éléments interchangeables



SILVER MATCH
A GARANTIE ILLIMITEE

de 49,50f à 89,50f

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Serge Richard
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Robert Butheau, Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi-Backmann, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Neiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux.

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : René Skoblinsky, 12 Cité Malesherbes - Tél. : 878.40.73
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité
Cadet Photocomposition - 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C. 76 - Yvetot

changer la vie sociale et économique

LE P.S. AVEC LES ECUREUILS

Tandis qu'à l'échelon national les salariés de la Caisse d'épargne participaient, les 25 et 26 novembre dernier, à deux journées d'action pour défendre leur statut, les grévistes des caisses parisiennes atteignaient leur 52e jour d'arrêt de travail. A cette occasion, ils avaient organisé plusieurs manifestations auprès de la Chambre patronale de l'épargne et auprès du conseil d'administration. Une délégation des grévistes a même été reçue, fort poliment, à la tour Montparnasse. Mais pour s'entendre dire toujours la même chose : ce n'est pas que nous refusons de négocier, mais nous disons non à toutes les revendications. Pourtant, parmi les 10 points de revendication adoptés par plus de 80 % du personnel, plusieurs n'entraîneraient aucune dépense pour la direction. Et pour cause, puisque ce ne sont que des atteintes répétées contre des avantages acquis de longue date qui motivent la colère du personnel.

Sous prétexte des directives anti-inflation du gouvernement, la direction se voit maintenant confrontée à un des plus longs conflits de l'histoire de la Caisse d'épargne de Paris. Bien sûr, elle compte acculer les grévistes par le manque d'argent qui, à la fin du 2e mois de grève, commence à se faire sentir. Mais, jusqu'à présent, les représentants du personnel ont toujours pu répondre à la demande des avances sur salaire. Et puis il ne faut pas oublier la solidarité : malgré l'ignominie de la campagne gouvernementale visant à discréditer ces salariés « mieux payés que dans bien d'autres secteurs », l'ensemble des travailleurs ne s'y est pas laissé prendre. Ils savent que la cause des grévistes de Paris est juste et de tous les horizons, ils ont manifesté leur soutien. Déjà 110 000 F ont été réunis grâce à eux. C'est loin d'être suffisant pour permettre de survivre aux 1 200 familles des grévistes. Mais c'est la preuve qu'ils ne sont pas isolés. De toutes parts, on exige de la direction de la Caisse d'épargne qu'elle ouvre des négociations. Samedi dernier encore, devant plusieurs bouches du métro, les militants de la fédération de Paris du Parti socialiste distribuaient des tracts pour expliquer ce conflit aux passants.

DES INAPTES !

Ce qui ennuie le gouvernement, ce n'est pas tant d'avoir officiellement plus d'un million de chômeurs, c'est surtout qu'il faut indemniser ces travailleurs privés d'emploi. Et cela coûte cher. C'est pourquoi, on assiste, depuis quelque temps, à une vaste offensive pour renforcer les contrôles dans ce domaine. Dernière en date, celle de l'inspection générale des Affaires sociales. Son directeur, Jacquelin Bardeau, n'y est pas allé par quatre chemins : « Il y a toute une catégorie de bénéficiaires qui sont en réalité plus des demandeurs de ressources que des demandeurs d'emploi véritables », affirme-t-il. Il n'a pas hésité à préciser que 50 % des prestataires de l'aide publique et 30 % de ceux des Assedic sont des inaptes au travail qui ne reprendront aucune activité ! Pour l'inspection générale des Affaires sociales, cela ne fait aucun doute, ces inaptes au travail devraient être pris en charge par... la Sécurité sociale !

Si l'inspection générale ne cache pas la mauvaise organisation de l'indemnisation du chômage et son morcellement — en 1975, environ 50 % des personnes indemnisées touchaient à la fois l'aide publique et les Assedic, 25 % ne percevaient que ces dernières et 25 % ne bénéficiaient que de l'allocation de l'Etat — elle n'a pas rappelé cependant qu'un seul chômeur sur deux perçoit une indemnité. Et, tout en dénonçant le danger d'un système d'assurance privée contre le chômage, elle propose un renforcement du contrôle des chômeurs. Réorganiser, certes, mais surtout dénoncer les abus.



LE PAPIER S'EFFILOCHE

Trois journées d'action organisées mardi dernier par la fédération C.g.t. des Industries papetières, cela veut dire que, dans cette profession, tout va de plus en plus mal. Les salaires, d'abord : augmentant au rythme de l'indice officiel, ils constituent en fait une régression du pouvoir d'achat chiffrée par les syndicats à 8 %. Autre sujet d'inquiétude : l'emploi. Un chiffre simple : 10 000 emplois ont été supprimés depuis 2 ans. Ou vont l'être incessamment.

LES SMICARDS TOUJOURS A LA TRAINE

Il va falloir augmenter le Smic : tel est le premier résultat obtenu par la politique anti-inflation de Raymond Barre. Tout cela à cause de la hausse des prix, déjà de 1,1 % en septembre et — on vient de l'apprendre — de 0,9 % en octobre.

Les smicards, par force, vont donc voir leur salaire mensuel porté à 1 550 F en décembre. Mais cela ne va pas faciliter pour autant leur vie quotidienne. En effet, en septembre et en octobre, ils ont dû faire face à une hausse des prix de 2 % avec un salaire bloqué à l'ancien niveau de l'indice. D'où une considérable baisse de leur pouvoir d'achat. Le Smic va rattraper les prix, essaie-t-on de nous faire croire. Mais ce réajustement du salaire minimal de 2 % ne tient aucun compte des nouvelles augmentations des prix auxquels les smicards vont être immédiatement confrontés en décembre et en janvier.

Les bas salaires se voient donc doublement pénalisés : parce qu'ils sont les premiers touchés par l'inflation, très forte sur les produits de première nécessité. Et parce que le rattrapage de leurs salaires se fait toujours à la traîne des prix, au lieu de se faire avant.



Mario Soares et Léopold-Sédar Senghor.



La « famille » socialiste au grand complet.

Internationale socialiste

UN CHŒUR AUX MULTIPLES VOIX

Genève m'a souvent fait songer à un décor, à un lieu bâti pour les réunions de famille. Pas tellement pour les petites, celles où l'on se retrouve peu nombreux autour d'une table, mais surtout pour les grandes, celles où les cousins sont nombreux et prolifiques. Comme, lors du dernier week-end, pour le congrès de l'Internationale socialiste.

Il y avait là tous les cousins, ceux qui se réclament du marxisme, ceux qui s'en sont éloignés, ceux qui le rejettent. Il y avait ceux qui après un long flirt souhaitaient rejoindre « la famille », ceux qui après un coup de foudre frappaient à la porte.

Il y a 110 ans, c'est aussi à Genève que la première Internationale avait tenu son premier congrès. En plus d'un siècle et d'une Internationale à l'autre, beaucoup de choses ont changé : la semaine dernière se retrouvaient mêlés aux délégués et délégués eux-mêmes, nombre de chefs d'Etat, de Premiers ministres et de ministres. Les uns et les autres représentant près de 10 millions d'adhérents. Ce qui dénote une modification profonde de l'environnement international.

Mais si le vocabulaire a changé — il est des modes, même en politique — demeurent, tout comme il y a 110 ans, les mêmes problèmes. Et, compte tenu de ce que l'on appelle les « différences de sensibilité », des formulations nouvelles des prudences acquises au cours de longues luttes ou de l'exercice du pouvoir, les mêmes questions qui alors animèrent les débats et les discussions de couloir.

Sans parler de retour aux sources, de recentrage, ce dernier congrès a montré que le mouvement socialiste véhicule toujours les mêmes interrogations, même si certains de ses éléments ont oublié bon nombre de réponses. Tout d'abord face au tiers monde. Trop longtemps, l'Internationale socialiste était restée européenne, limitant aux territoires connus l'exploitation de l'homme et les moyens de la maîtriser. Le vieux continent qui avait vu le mouvement naître, se forger une idéologie, des pratiques militantes et des espoirs était tout à la fois le centre et la périphérie d'une Internationale qui, peu à peu, ne prenait en compte que les problèmes des pays développés. L'ailleurs était trop différent, trop lointain semble-t-il pour faire irruption dans le débat. Ce temps est révolu. L'admission d'un parti africain —

(1) 14 vice-présidents ont été élus : Bettino Craxci (Italie), Bruno Kreisky (Autriche), Daniel Oduber (Costa-Rica), Olof Palme (Suède), Hélène Petry (Confédération des femmes), Itzhak Rabin (Israël), David Lewis (Canada), Léopold-Sédar Senghor (Sénégal), Mario Soares (Portugal), Anselmo Sulé (Chili), Joop den Uyl (Pays-Bas), Harold Wilson (Grande-Bretagne), Gough Witlam (Australie) et François Mitterrand.

ENTRETIEN AVEC WILLY BRANDT NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'I.S.

« L'UNITE » : Willy Brandt vous venez d'être élu à l'unanimité président de l'Internationale socialiste. Que signifie pour vous cette élection ?

WILLY BRANDT : Tout d'abord, je me réjouis que nos amis à Genève m'aient témoigné leur confiance. En même temps, je voudrais vous assurer que je m'efforcerai, en accord avec les vice-présidents, de répondre aux espérances que l'on peut placer dans l'Internationale socialiste.

— Dans votre discours, vous avez parlé d'un nouveau départ de l'Internationale. Quelle direction voulez-vous lui donner sur le plan de son organisation et sur celui du contenu « qualitatif » de la coopération entre les partis membres ?

— Le renouveau dont j'ai parlé suppose, entre autres choses, que le secrétariat général soit en mesure de pouvoir remplir judicieusement ses fonctions de coordination. En outre, j'ai demandé aux vice-présidents de se charger de secteurs importants. Plusieurs d'entre eux se sont déjà déclarés volontaires. Par ailleurs, je pense que la coopération au sein de l'Internationale ne se mesure pas à la quantité des rencontres et des documents élaborés mais à la qualité de nos activités.

— Quel rôle pourra jouer l'Internationale dans le débat Nord-Sud ? Qu'entendez-vous par l'expression « stratégie flexible » que vous avez employée et comment voyez-vous les relations avec les Etats-Unis ?

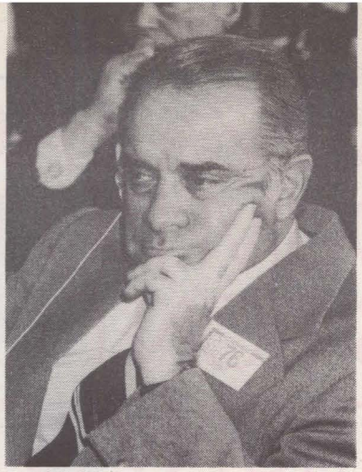
— Lors de notre rencontre à Caracas, en mai dernier, nous avons essayé, grâce à un large échange de vues entre les représentants de l'Amérique latine et de l'Europe, en dehors du cadre rituel des conférences, de trouver une voie pour élaborer les éléments d'une stratégie commune. Il va de soi que nous devons accorder une priorité absolue aux problèmes des relations entre pays industrialisés et pays fournisseurs de matières premières, en tenant compte des difficultés d'existence des pays en voie de développement les plus pauvres où des millions de personnes meurent de faim. Des partis qui ont des objectifs identiques ou voisins peuvent discuter des problèmes de cette nature plus facilement que des gouvernements dans la mesure où ils ne sont pas soumis aux mêmes exigences formelles. La dernière partie de votre question touche à un avenir plus lointain. On peut dire toutefois qu'il y a certains courants sur l'échiquier politique nord-américain dans lesquels les sociaux-démocrates européens peuvent reconnaître des idées proches des leurs, ce qui doit permettre d'arriver à un échange d'opinions fructueux.

— Comment voyez-vous l'action des partis socialistes en Europe de l'Ouest, le développement de leurs rapports et qu'attendez-vous des élections directes au Parlement européen ?

— Le domaine d'action le plus important concerne les efforts à accomplir pour assurer la paix et pour ralentir la course aux arme-



Jean Ziegler, Robert Pontillon et François Mitterrand.



Daniel Oduber.



Bruno Kreisky et Olof Palme.

l'Union progressiste sénégalaise — et l'élection, parmi les vice-présidents (1), des responsables de parti en même temps que chefs de gouvernement du Sénégal et de Costa-Rica sont, à cet égard, révélateurs.

Sur le plan politique, tout d'abord. Car ce que l'on n'a pas appelé une lutte anti-impérialiste, mais celle pour les droits de l'homme, contre l'injustice et la dictature peut, dans les années à venir, montrer aux peuples du tiers monde que le mouvement socialiste n'est pas figé dans des concepts européens, qu'il peut prendre en compte d'autres Histoires, d'autres luttes, être porteur, au centre tout comme à la périphérie, d'une espérance réalisable.

Mais l'irruption du tiers monde a d'autres conséquences. L'actualité a voulu qu'une partie des débats porte sur « le nouvel ordre économique mondial ». Sujet difficile. Car, souvent, « les raisons d'Etat », la division internationale du travail rendent difficile la discussion. Entre ceux qui ne peuvent plus vivre dans un système qui ne leur laisse que bien peu d'espoir, ceux qui réfléchissent à un modèle de développement qui ne reproduise pas le nôtre et ceux qui, par la force des choses autant que par leurs décisions, « profitent » de l'actuel rapport de forces, le dialogue est difficile. Dans d'autres enceintes, il est d'ailleurs impossible... Les rapports, les motions adoptées ont montré que le mouvement socialiste, cette famille aux voix multiples, est conscient du problème et tente de proposer des solutions.

Mais rien n'est simple. Un exemple suffira. Lors du congrès de Vienne, en 1972, un problème était au centre des débats : celui du rapport, de la collaboration avec les partis communistes. Le P.s. venait de signer le programme commun de gouvernement ce qui créait — le mot est faible — une nouveauté. Or, la pratique, l'Histoire et la situation des autres partis socialistes n'aidaient pas ceux-ci à toujours comprendre les raisons du P.s. Quatre ans ont passé. L'analyse faite à Epinay s'est trouvée confirmée. Non seulement l'Union de la gauche est devenue, en France, crédible, et, dans cette gauche, le P.s. a conquis la première place. Ce qui explique l'accueil fait à François Mitterrand à Genève. Certes, nombre de dirigeants socialistes européens demeurent « sceptiques », sur l'évolution des partis communistes, sur l'émergence de ce que l'on appelle l'eurocommunisme. Mais ce scepticisme ne donne plus lieu à débat, l'alliance avec les P.c. n'étant plus qu'une affaire de politique intérieure. L'évolution est de taille. En quatre ans, seulement, certaines des séquelles de la guerre froide, des disputes idéologiques du début du siècle et du schisme des années 20 ont disparu. Par touches successives, de discussion en discussion, une évolution a eu lieu. Comment ne pas espérer qu'il en sera de même sur d'autres problèmes ? C'est-à-dire comment ne pas espérer que ce qui est fait, dit, voulu en commun ne sera pas plus important, rendant ainsi peu à peu à l'Internationale son véritable rôle ?

Et d'abord de briser tous les silences, d'affirmer quelques principes simples du socialisme démocratique. Dénonçant les oppressions, rendant aux principes leur contenu théorique et pratique, elle pourrait élever la voix, dire l'avenir. Et être conséquente avec elle-même, être logique avec ses engagements. La nouvelle organisation du Bureau peut y aider. Tout comme y aident, ici et là, le renouveau des partis socialistes, leur mordant, leurs réflexions théoriques et leurs succès. Genève a montré que l'Internationale socialiste pouvait jouer un rôle important. Reste à traduire en actes ce qui n'est encore qu'une potentialité.

GUY PERRIMOND

En raison de l'abondance de l'actualité internationale traitée dans ce numéro, nous avons renvoyé à la semaine prochaine la suite de notre enquête « la gauche et le pouvoir en Europe » consacrée à l'Autriche avec une interview du chancelier Bruno Kreisky.



ments. A l'intérieur de nos pays, il faut arriver à réaliser plus de justice sociale et à surmonter le chômage. Ces questions sont aussi celles dont le Parlement européen devra s'occuper lorsque, comme je l'espère, les réticences existant actuellement dans certains pays contre l'élection au suffrage universel seront surmontées.

Quant à la coopération entre les partis membres en Europe, elle devrait d'abord être examinée sous l'aspect de ce qui les unit. Mais j'ai dit clairement à Genève que l'Internationale socialiste n'est pas une centrale chargée de décider et que son président n'est pas le tuteur des partis membres.

— Vous avez évoqué les changements intervenus au cours des dernières années à l'intérieur du mouvement communiste et notamment le développement de ce que l'on appelle l'« eurocommunisme » en Italie, en France et en Espagne. Quelles peuvent être pour l'Internationale socialiste les conséquences de cette évolution ?

— Le mot « eurocommunisme » n'est pas assez précis pour moi et il peut être sujet à méprise car on ne peut mettre sur le même plan tous les partis communistes de l'Europe occidentale étant donné leur représentativité fort différente suivant les pays. En outre, je ne parviens pas encore à déterminer clairement quelle est, dans cette évolution, la part de tactique en vue d'accéder au pouvoir et quelle est la part qui résulte d'un changement d'ordre idéologique. La Conférence des partis communistes tenue il y a quelques mois à Berlin-Est n'a pas apporté une clarification suffisante sur ce point. Nous avons à la fois à considérer que ces partis entendent demeurer communistes mais que certains d'entre eux semblent prêts à s'exposer aux risques de la démocratie, ce qui vaut d'être pris au sérieux. Cependant une chose est certaine : l'Internationale n'a pas à jouer en ce domaine un rôle particulier. Les responsabilités des partis qui se réclament du socialisme démocratique seront d'autant plus grandes.

Propos recueillis par
STEFAN COLLIGNON

FELIPE GONZALEZ : "FACE AU REFERENDUM DU 15 DÉCEMBRE LA SEULE POSITION COHERENTE EST L'ABSTENTION ACTIVE"

Le congrès du Parti socialiste ouvrier espagnol (Psoe), qui avait été interdit au début du mois de novembre, s'ouvre en principe ce dimanche à Madrid. Réunis au grand jour pour la première fois depuis 40 ans, les socialistes espagnols vont avoir à prendre un certain nombre de décisions particulièrement délicates dans la situation politique complexe que connaît aujourd'hui l'Espagne post-franquiste. Le gouvernement d'Adolfo Suarez vient de faire voter par les Cortes un projet constitutionnel qui sera soumis le 15 décembre au référendum et qui crée de nouvelles institutions, sans pour autant que soient réalisées toutes les conditions du passage à la démocratie. C'est pourquoi, face au projet gouvernemental, l'opposition s'est divisée entre ceux qui, voulant d'abord retenir le pas en avant, préconisent le « oui » et ceux qui, ne désirant pas cautionner un projet ambigu, font campagne pour l'abstention. Cette dernière position — difficile à tenir dans un pays où, après tant d'années de dictature, le peuple est impatient de s'exprimer — est celle du Parti communiste et du Psoe qui cependant n'envisagent pas de faire alliance autour d'un programme commun pour les élections législatives qui suivront.

A la veille du Congrès de Madrid, le secrétaire général du Psoe Felipe Gonzalez explique ici pourquoi son parti a choisi cette stratégie et ce qu'il en attend.

« L'UNITE » : En Espagne les événements vont vite. Il y a un mois le gouvernement interdisait le congrès du P.s.o.e. Or, ce congrès va maintenant pouvoir se tenir à Madrid. Pourquoi Madrid et comment ?

FELIPE GONZALEZ : Il est très difficile de définir clairement la situation actuelle en Espagne. En ce moment, le gouvernement préférerait que notre Congrès n'ait pas lieu mais, en même temps, il ne peut pas l'empêcher. S'il le faisait, il mettrait en cause toute la crédibilité démocratique qu'il essaie d'acquérir. Mais s'il admet la tenue du congrès, il doit faire face au fait que le programme du Parti socialiste va être porté à la connaissance de l'opinion publique, alors qu'il souhaitait le laisser dans l'ombre afin de donner le maximum de publicité au programme de la droite. Aujourd'hui, le gouvernement ne peut plus résoudre cette contradiction autrement qu'en autorisant la tenue du Congrès.

— Après le dernier vote des Cortes, le franquisme semble mort pour qui voit la situation espagnole de l'extérieur. Mais par quoi est-il remplacé ?

— Nous pensons effectivement que le réformisme politique du gouvernement a liquidé le franquisme tel qu'on le concevait naguère, c'est-à-dire comme une dictature de caractère personnel fondée sur un système de représentation organique du type de celle du fascisme italien. Ce système a maintenant disparu. Il y a quelques jours, le presse espagnole a publié un article significatif de l'un de nos camarades, qui était intitulé : « Premier centenaire de la mort de Franco ». Non pas premier anniversaire, mais premier centenaire. Cela est vrai. La situation actuelle résulte donc de la liquidation de l'étape antérieure, mais aussi d'un projet politique qui tente de conserver des parcelles autocratiques de pouvoir pour que celui-ci demeure aux mains des classes qui le détenaient précédemment, malgré la dynamique du changement politique.

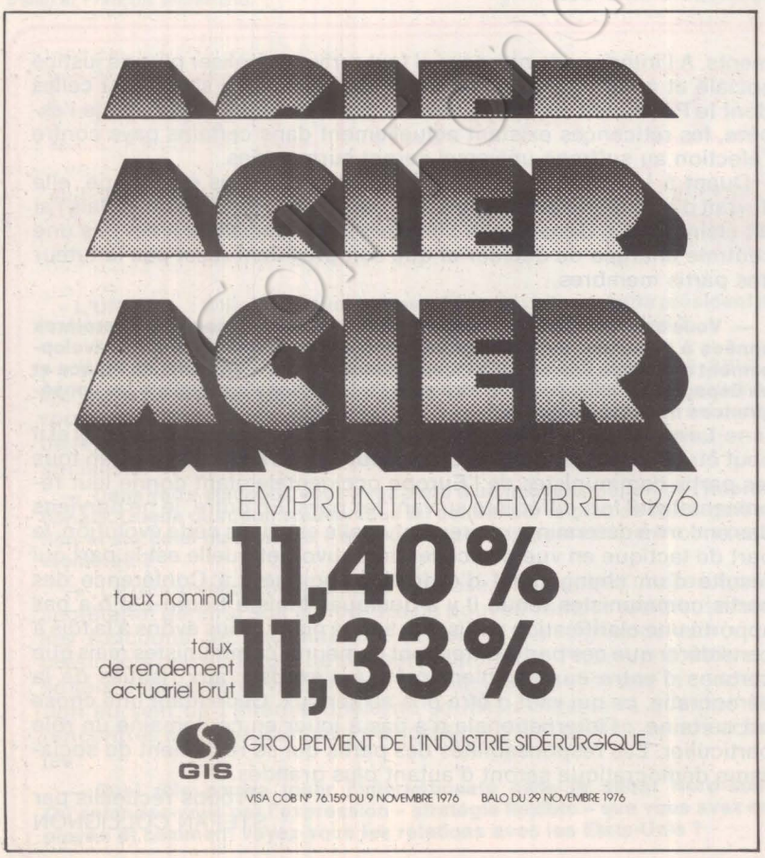
Le réformisme gouvernemental, à mon avis, souffre de trois graves défauts qui ne permettent pas de le qualifier de démocratique.

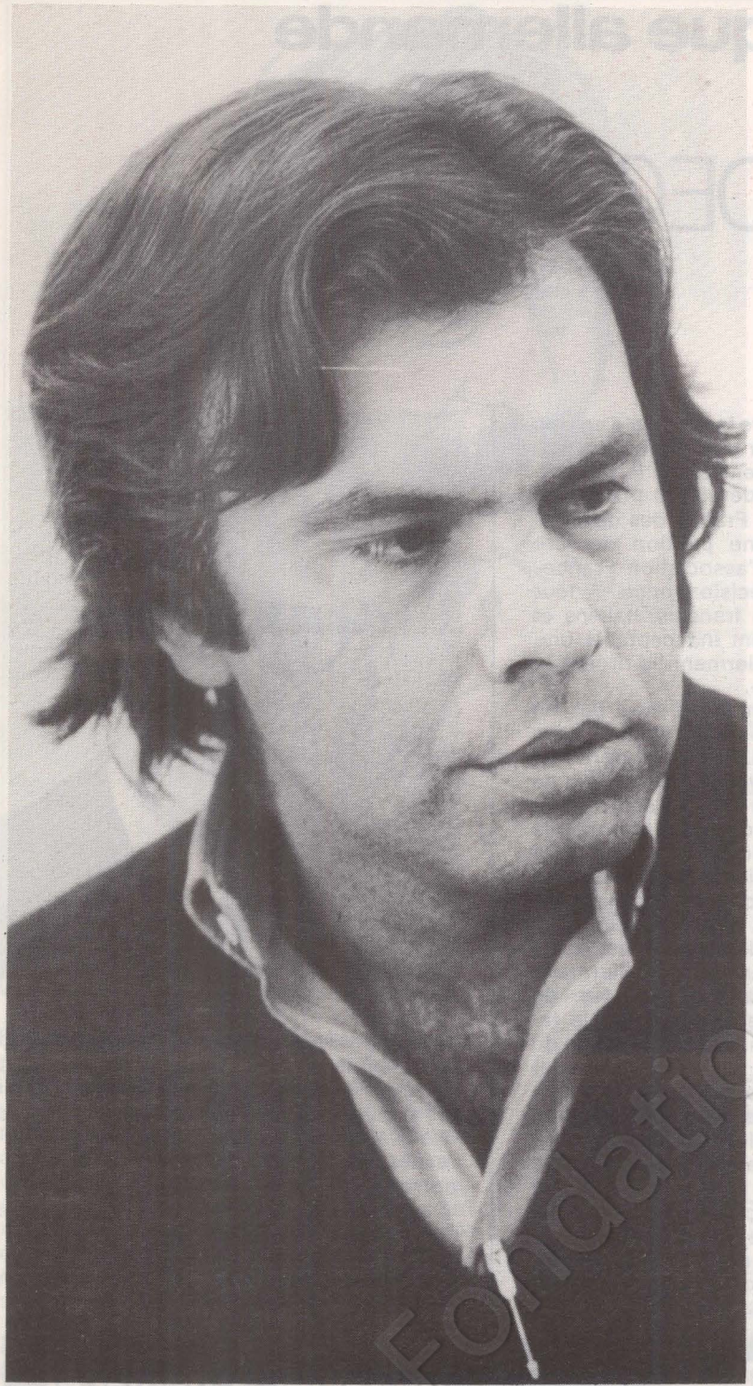
D'abord, une tentative de soustraire l'exécutif au contrôle du Parlement. En effet, le mode de désignation du président du gouvernement, et par conséquent de tout le cabinet, n'implique ni élection directe — comme ce pourrait être le cas pour un éventuel président de la République ou même pour un chef de gouvernement — ni même élection par la majorité parlementaire. Cette désignation est faite par le Conseil du Royaume, héritage de la situation antérieure, à partir d'une liste de trois noms entre lesquels le roi doit choisir le chef du gouvernement.

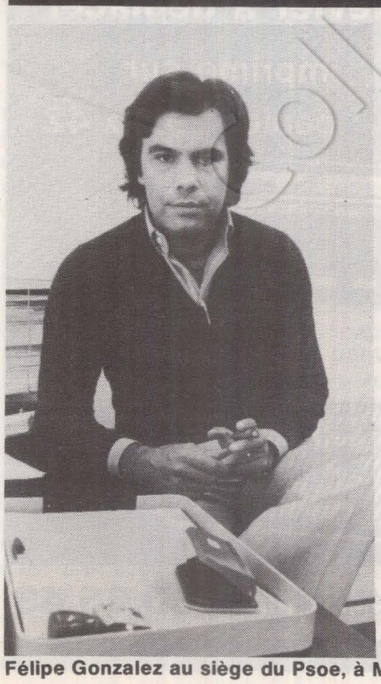
Deuxième objet de critique : le système de représentation déjà retenu pour l'élection des deux Chambres favorise nettement les partis de droite. C'est-à-dire que l'on va essayer d'installer une majorité parlementaire de droite, un peu comme le projet gaulliste l'avait fait en France en 1958, mais de façon plus grave encore. Cela peut s'expliquer brièvement. Il est prévu d'élire 245 sénateurs et 350 députés. Les 245 membres du Sénat se répartissent ainsi : 41 désignés par le roi, qui ne choisira vraisemblablement aucun représentant de la gauche ; ensuite, quatre sénateurs pour chacune des 50 provinces. Or, en Espagne, dix provinces représentent à elles seules la moitié de la population, les quarante autres représentant l'autre moitié. Les provinces rurales qui ont 100 000 ou 150 000 habitants auront quatre sièges, c'est-à-dire autant que les provinces de Madrid ou de Barcelone, zones industrielles avec un puissant mouvement ouvrier et une forte implantation de la gauche. Le déséquilibre est tout à fait évident. Pour les députés, on a retenu un système de type proportionnel, mais les pressions de la droite ont été telles que l'on a introduit des correctifs qui aboutissent à transformer ce système en système majoritaire pour les zones rurales, la proportionnelle n'étant maintenue que pour les grandes concentrations urbaines. Ce qui signifie, à notre avis, que la droite sera favorisée dans les zones rurales et qu'elle le sera aussi dans les zones industrielles.

Enfin, troisième critique grave : le projet gouvernemental établit lui-même des limitations à la souveraineté populaire dont se réclame le gouvernement. Ce projet crée, en effet, un domaine constitutionnel qui est soustrait aux délibérations du Parlement.

Telles sont les trois principales raisons qui nous font dire que ce projet ne conduit pas vraiment à la démocratie.









Félipe Gonzalez au siège du Psoe, à Madrid.

— Que va faire le P.s.o.e. en réponse à ce projet ?

— La première bataille va être celle du référendum, le 15 décembre. Les formations politiques qui ont pris clairement position contre cette forme de consultation populaire sont le P.s.o.e. et le Parti communiste, sans parler des formations d'extrême gauche. Au cours de cette première bataille, nous allons expliquer à la population qu'il n'est pas possible de parler de véritable consultation populaire sans que soient réalisées préalablement des conditions démocratiques, c'est-à-dire la liberté des partis sans exclusive, la possibilité d'accès aux moyens de communication de masse, notamment la télévision et la radio, surtout lorsqu'on se trouve en face d'un gouvernement qui va utiliser le poids de l'Etat pour appuyer ses thèses, de façon unilatérale et sectaire, et qui va dépenser 1 800 millions de pesetas dans cette campagne.

C'est le premier objectif que nous devons atteindre. Il n'y aura de possibilité de contrôle ni de l'organisation du référendum, sauf pour les forces politiques légalisées, ni des résultats de la consultation.

Mais nous sommes également contre le contenu de cette consultation. Si nous approuvions le projet du gouvernement, il n'y aurait plus d'alternative entre ce projet et ce que propose l'opposition. Par conséquent, il n'est pas possible de recommander le « oui ». Nous ne pouvons pas non plus recommander le « non » car cela reviendrait à soutenir les nostalgiques du franquisme qui ne veulent aucun changement. Nous n'avons d'autre choix que l'abstention. Mais nous nous trouvons dans une situation d'infériorité et sans avoir aucune garantie que ce qui résultera du référendum correspondra vraiment à la décision du peuple.

Il faut d'ailleurs souligner que le gouvernement a déjà déclaré illégale l'abstention, mais non pas le vote « non ». Il n'est pas préoccupé par le vote « non », mais bien par la campagne pour l'abstention.

— Mais ne peut-on penser qu'un grand nombre d'Espagnols voudront participer à ce référendum parce qu'il est le premier scrutin depuis 40 ans et parce qu'ils y verront la possibilité de dire non à tout le passé ?

— C'est un risque évident. C'est pourquoi nous ne nous contentons pas de recommander l'abstention. Nous voulons organiser une campagne civique de participation à l'abstention, c'est-à-dire une abstention active qui soit l'occasion d'une grande mobilisation du Parti. Nous ne voulons pas que les gens restent chez eux, mais qu'ils participent en dénonçant la farce de la consultation. Car il y aura effectivement un grand courant populaire qui voudra exprimer sa volonté politique. Notre position est délicate, mais c'est la seule position cohérente.

— Une dernière question : quel sera le contenu du congrès ?

— Ce congrès reflétera le fonctionnement du P.s.o.e. Nos fédérations ont reçu tous les documents du congrès depuis le mois d'août et ont travaillé sur un programme économique largement élaboré par une équipe technique à partir des propositions faites par chacune des Fédérations, un programme politique, un programme en matière d'éducation, en matière syndicale... En fin de compte, tous les aspects de la vie politique, économique et sociale de l'Espagne sont examinés dans nos documents. Le congrès aura une grande importance, car pour la première fois depuis 40 ans, le Parti pourra proposer un programme concret pour un changement de pouvoir. Le congrès va se dérouler dans un certain climat de passion, comme il est normal après un si long silence forcé mais en même temps avec une énorme capacité de réflexion sur les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles se développe le processus politique et économique en Espagne. Il sera l'un des actes les plus importants pour la vie politique du pays au cours de cette année et ses résultats impressionneront fortement l'opinion publique. Nous serons le premier parti à offrir démocratiquement une plate-forme électorale élaborée à partir d'un congrès.

Propos recueillis par GUY PERRIMOND

République démocratique allemande

L'OFFENSIVE DES "DECAPITEURS DE ROSES"

« L'affaire Bierman », vous connaissez ? C'est que vous avez l'œil et l'oreille particulièrement rapides. Car, au tout début, notre « grande presse » et la radio-télévision gouvernementale étaient partis grand train à propos des malheurs du poète et chanteur Wolf Biermann, déchu de sa nationalité par le gouvernement de la R.d.a. ; avant qu'ils s'aperçoivent que ce n'était pas un aussi croustilant aliment que prévu pour nourrir une bonne grosse offensive contre l'union de la gauche. Et Biermann n'eut plus droit qu'à dix lignes à la quatorzième page de la presse Hersant.

Elle est bien intéressante, pourtant, l'affaire Biermann. D'abord par ce qu'elle révèle de perversion bureaucratique dans un pays qui cependant, peut s'enorgueillir de grandes réussites culturelles et, surtout, de ses progrès dans cette dimension large de la culture qu'on appelle l'enseignement : il semble bien qu'on n'ait accordé à Biermann un visa pour aller chanter en Allemagne fédérale que pour mieux se débarrasser d'un critique lucide.

Il ne restait plus alors qu'à attendre l'alibi : un concert à Cologne où Biermann chanta sa « Chanson de Hölderlin » (« Dans ce pays nous vivons / Comme des étrangers dans notre propre maison »), à faire reprendre par le « Neues Deutschland » de R.d.a. les hauts cris du P.c. ouest-allemand. Et, dans un bel élan d'indignation spontanée, à bannir le chanteur de son pays pour « déclarations hostiles ».

Intéressante, l'affaire Biermann l'est aussi à un autre titre : parce que la brève exploitation qu'a tenté d'en faire la droite n'a en rien découragé de protester ceux dont on attendait le plus légitimement qu'ils le fassent. Ainsi en Allemagne fédérale du prix Nobel Heinrich Böll, ainsi en France des dizaines d'écrivains signant une pétition derrière Louis Aragon, ou de l'association France-R.d.a. déplorant la décision prise. A leur tour, les communistes français, italiens et britanniques déclarèrent inacceptable une mesure « enlevant à Biermann le droit à la parole dans sa patrie ».

« Sa patrie »... Biermann n'est-il pas né pourtant « de l'autre côté », à l'Ouest ? Sans doute. Mais qui en R.d.a. pourrait porter au débit du chanteur d'avoir, un beau jour de 1953, écouté la foi de ses dix-sept ans et quitté sa ville de Hambourg pour franchir la frontière et aller participer en R.d.a. à la construction du socialisme ? Alors, oui : sa patrie, c'est bien celle qu'il avait choisie au-delà des hasards de la naissance.

L'ennui, avec les idéalistes, c'est qu'ils prennent tout au sérieux. Ainsi fit Biermann dès qu'il se fut installé à l'Est. Tout nourri de Brecht, remarqué et encouragé par le fameux compositeur Hanns Eisler, le poète du village de Buckow — à l'est de Berlin — devint bientôt le plus grand « liedermacher » (faiseur de chansons) de langue allemande.

Il fut un temps où on le crut bien intégré au système. C'était le temps où il chantait contre le racisme, ou à la mémoire de Julian Grimau. Bien vu, tout ça. Mais on s'aperçut vite que c'est parce que ce vilain petit canard en ressentait le besoin, non parce qu'il ambitionnait le statut confortable d'auteur offi-



Erich Honecker.

ciel. La preuve : suivirent « Le dra-dra », un opéra sur le thème du pouvoir qui corrompt partout et toujours, et diverses chansons qui firent qu'« une sueur froide couvrit la trompe des éléphants bureaucratiques ». Ces bureaucrates toujours prêts à fuir leurs responsabilités :

« Ainsi vous préférez vous couper le pied.
Plutôt que de le laver ? »

Il faut lire son recueil « La harpe de barbelés », que les Editions 10-18 ont publié en

PUBLIALE

une offset professionnelle qui est aussi une machine de bureau

LA NOUVELLE **RICOH 1510** automatique

Le modèle **RICOH 1010** imprime aussi sur 29,7 x 42
Il ne coûte que 14 500 F H. T.

un levier à déplacer
imprime sur papier 29,7 x 42



Demandez une documentation à : **PLANOCOP** 9, rue de Châteaudun 75009 Paris **280.65.43**



ont porté leurs fruits : aujourd'hui, des langues se délient où l'on s'y attendait le moins. Pour la première fois dans l'Histoire de la R.d.a., dix, puis cent signatures d'intellectuels ont immédiatement paraphé une protestation publique en faveur de Biermann.

Comme on pouvait le prévoir, la police politique a aussitôt réagi : plusieurs arrestations ont suivi parmi les signataires de la pétition. Plus spectaculaire encore a été la mise en résidence surveillée, dans sa maison de Gruenheide, du physicien-chimiste Robert Havemann. Ce vieux militant communiste, jadis compagnon d'Honecker dans les cellules de la Gestapo et député, fut exclu du Parti en 1964 après avoir réclamé huit ans durant qu'on mène à fond la déstalinisation. Une phrase de son livre « L'interrogatoire » résume tout : « Sous Staline, on se débarrassait de la critique marxiste en se débarrassant du critique. Le néo-stalinisme est plus radical encore : il se débarrasse du marxisme » . Pas étonnant que, 66 ans ou pas, cet inlassable contestataire se soit jeté dans la bataille en faveur de son cadet avec un article dans l'hebdomadaire ouest-allemand « Der Spiegel » intitulé « Biermann doit rester citoyen de la R.d.a. ». Depuis, des cordons de flics entourent la maison d'Havemann...

Ce recours aux procédés policiers les plus aveugles, on voit mal où il peut conduire. Sinon à donner à penser que le gouvernement est-allemand, pour la première fois depuis la révolte ouvrière de 1953, affronte une opposition autre qu'individuelle. Sinon à donner plus de résonance aux vers de Biermann :

« ... Le meilleur moyen contre ce socialisme — je le dis tout haut — c'est d'édifier le socialisme »...

SERGE RICHARD

France il y a quatre ans — avec une remarquable présentation de Jean-Pierre Hammer — dans une belle indifférence ambiante. On y comprend tout de suite pourquoi Biermann refuse de n'être que « le cornichon aromatique » ; « un poète n'est pas un sac de bonbons », dit ce créateur qui revendique d'être « armé des coutaux de la raison ». Ce n'est pas seulement son « angoisse juive » qui parle, c'est lui qui réclame d'être un homme de doute, quitte à devoir assumer le statut d'« ennemi de l'Etat ».

Ce qu'il ne veut pas, en tout cas, c'est qu'on mette en doute sa volonté de contribuer au combat du socialisme :

« ...Impatient
Je m'élance dans les nouveaux combats de classe ».

Même s'il faut longtemps encore reprendre sa guitare et railler le procureur borné, ou le responsable de coopérative désinvolte, ou ceux qui oublient « la lutte de classe des sexes », ou ceux qui ne se sont pas aperçus que « tous les soldats se ressemblent », ou ceux qui font qu'on a « du mal à lire l'organe du Parti », tous ceux enfin qui s'exposent à la terrible question :

« Qui a décapité les roses d'Allemagne après 45 ?
Petite rose petite rose petite rose rouge... »

Voilà l'homme que le chef de l'Etat, Erich Honecker, n'a plus supporté d'entendre et qu'on a condamné à l'exil, loin de sa femme et de leur bébé, après qu'on eut interdit plusieurs de ses chansons et empêché qu'il enregistre des disques autrement que dans une sorte de clandestinité. Seulement, ce n'est pas seulement au sommet (voir ci-contre) qu'il a l'air de se passer des choses en République démocratique. La conférence des P.c. européens à Berlin-Est l'été dernier, l'évolution à l'Ouest de l'eurocommunisme

Coup d'Etat feutré ou révolution de palais ?

De notre correspondant

Récemment, Erich Honecker est devenu président du Conseil d'Etat cependant que le chef de l'Etat, Willi Stoph, qui jusque-là occupait ce poste, est devenu chef du gouvernement ; enfin Horst Sindermann, qui est connu comme quelqu'un de très capable, a été relevé de sa fonction de chef de gouvernement et a pris la place jusqu'alors insignifiante de président du Parlement. Tout cela s'est passé dans le plus parfait secret, comme dans un coup d'Etat. Les commentaires se sont multipliés en République fédérale, affirmant qu'Honecker suit les traces de Walter Ulbricht et détient les mêmes pouvoirs que ce dernier, le Conseil d'Etat devenant un instrument d'Honecker, cependant que le collectif gouvernemental verrait ses pouvoirs diminuer, les représentants de la tendance dure ayant tiré à eux le pouvoir. Voilà qui sonne de façon très dramatique. L'ennui, c'est que c'est faux.

Certains expliquent l'écartement de Sindermann parce qu'il serait devenu trop capable, trop populaire aux yeux d'Honecker. D'autres voient justement dans la popularité de son successeur Stoph la cause de sa nomination.

L'affirmation selon laquelle Honecker aurait maintenant, en tant que président du Conseil d'Etat, les mêmes pouvoirs qu'Ulbricht jadis, se révèle fausse. Cela aurait supposé, en effet, un remaniement de la Constitution. Car les fonctions du Conseil d'Etat, tel qu'il était sous Ulbricht, sont assurément très limitées par la Constitution de 1974. Cela étant valable pour le droit de représenter le peuple, qui appartient maintenant collectivement au Conseil d'Etat et non plus au seul président Honecker.

Avant tout, le Conseil d'Etat n'est plus l'organisme central du pouvoir d'Etat qu'il était sous Ulbricht. Maintenant, beaucoup plus nombreux sont ceux qui se partagent le pouvoir : le Conseil d'Etat, le Conseil des ministres (gouvernement) et, par l'intermédiaire de son président, la Chambre du peuple. Les chefs de ces trois organismes dirigeants de l'Etat sont Honecker, Stoph et Sindermann, qui appartiennent en même temps au tout-puissant Bureau politique du S.e.d., le P.c. est-allemand.

Quant à la « rétrogradation » de Sindermann, son arrivée au poste de président du Parlement a peut-être au contraire une signification autre : celle d'une revalorisation du Parlement. Ce qui serait inattendu dans un Etat communiste où seul le Parti gouverne de fait. Mais il est vrai que, déjà, la Constitution de 1974 limitait la participation du Conseil d'Etat dans l'élaboration des lois et en avait transmis le droit à la présidence de la Chambre du peuple. Le président auparavant ne servait qu'à diriger les séances ; maintenant, il a le droit de conduire l'action du Parlement, de le convoquer et de coordonner ses travaux.

Dans son exposé gouvernemental, l'autre jour, Stoph a confirmé son intention de renforcer le contrôle exercé par le Parlement sur les organismes de l'Etat. Et Honecker avait annoncé des choses semblables à la même époque. Sindermann, qu'on considère partout comme un homme avisé et capable, a l'autorité et les moyens de s'imposer. Il peut faire de ce poste jusqu'alors sans importance un véritable instrument de contrôle de l'Etat. C'est peu et c'est déjà beaucoup.

WALTER LEO

UN LIVRE CADEAU PASSIONNANT

ALAIN DECAUX



BLANQUI l'insurgé

" Alain Decaux, par sa phrase en rafales et ses réflexions de bon sens, retrouve tout au long l'heureux conteur d'histoires de la télévision. ... Il faut lire ce livre des échecs et des ardeurs, des faiblesses et des tendresses aussi."

JEAN-PIERRE RIOUX
"LES NOUVELLES LITTERAIRES"

"... un livre d'Alain Decaux est aussi passionnant à lire qu'un roman d'Alexandre Dumas."

YVAN AUDOUARD
"LE CANARD ENCHAINE"

PERRIN

VIOL: BRISER LE MUR DU SILENCE

"Ça se passait en Corse, il y a dix ans, raconte Catherine. J'avais 16 ans. Je faisais le tour de l'île avec une amie. Auto-stop et sac au dos. Arrivées à Ajaccio, nous ne savions pas très bien où coucher. En visitant la ville, nous rencontrons deux garçons avec qui nous bavardons. Ils nous proposent de dormir dans leur maison. Comme nous hésitons, ils nous disent que les chambres ferment à clé et nous font honte de notre méfiance. C'était le matin et nous allons déposer nos affaires chez eux. Rendez-vous est pris pour le soir. On dîne dans un restaurant. Puis on rentre. Il y en avait bien un qui était un peu collant, mais je n'ai pas eu de mal à lui faire comprendre que j'avais sommeil. Nous nous sommes enfermées dans la chambre. Ma copine aussi. Au matin, l'un des garçons frappe à la porte pour nous proposer du café. J'ouvre. Et alors ils entrent tous les deux, nous injurient, nous traitent de gouines, de putains et nous signifient qu'ils veulent faire l'amour avec nous. Devant notre refus, l'un d'eux sort une bouteille d'acide et en jette quelques gouttes sur un disque. Des trous apparaissent. Nous ne pouvons plus douter. L'un me prend pendant que l'autre viole ma copine. Puis ils nous ont laissé partir ». Catherine dit aussi : « Pendant ce viol je n'éprouvais que de la répugnance, une rage impuissante et la honte. Tout de suite après, j'ai eu envie de me foutre en l'air. »

Catherine n'a pas porté plainte et n'a rien osé dire à ses parents. Elle se sentait déshonorée.

Le viol de Catherine et de sa copine n'a rien d'exceptionnel, c'est un viol ordinaire. D'autres se terminent tout simplement par la mort de la victime. Entre les deux, toute une gamme de violences plus ou moins sadiques, allant de la pompe à bicyclette dans le vagin à la sodomisation, en passant par les coups, les brûlures de cigarettes sur les seins ou le sexe... Sans parler de viols collectifs qui durent des heures et où les violeurs sont jusqu'à 15. On a enregistré 1 589 plaintes pour viol en 1974. Seulement 200 à 300 violeurs sanctionnés par an. Cela semble bien peu de chose, comparé aux autres formes de délinquance. Mais pour obtenir un total approximatif des viols commis chaque année en France, il faut multiplier par 20 le nombre des plaintes. Les femmes n'osent pas porter plainte. « Car, affirme Simone Iff, directrice du Planing familial, le commissariat avec ses flics rigolards, le constat, l'enquête, le procès représentent pour la victime quatre ou cinq fois le viol ».

Alors, « ras le viol ». C'est ce qu'ont décidé les féministes qui ont senti combien ce problème touchait toutes les femmes au plus profond d'elles-mêmes. Ce sera la troisième grande bataille des féministes françaises après celle pour la contraception et celle pour l'avortement.

« Parlerait-on du viol dans les mêmes termes en France si, dans la calanque de Morgiou, la nuit du 21 au 22 août 1974, Guy Roger, Albert Mougalis et Serge Petrilli n'avaient fait irruption sous la tente de deux jeunes campeuses belges en annonçant qu'ils resteraient sur place « jusqu'à ce qu'ils aient joui tous les trois» ? », écrit Marie-Odile Fargier dans son livre « Le viol » (Grasset). C'est en effet à partir de ce procès, venu le 17 septembre 1975 devant la 6e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Marseille, que la campagne contre le viol a véritablement commencé. Des avocates des mouvements féministes, en particulier celles de la Ligue du droit des femmes et de Choisir, s'engagent dans les affaires de viol à côté de la partie civile. Leur but est que la Justice consente enfin à appeler le viol par son nom. En effet, « le code pénal français ne connaît pas le viol en tant que tel, mais seulement l'attentat « aux mœurs » dont le viol est l'une des formes ».

« Juridiquement parlant, note Marie-Odile Fargier, il n'y a viol que si un homme introduit de force son pénis dans le vagin de la victime. Sodomiser une femme ou un jeune garçon, déflorer une petite fille autrement qu'avec un phallus, ce n'est pas violer : c'est attenter à la pudeur ». Et si ces violences sont passibles des assises, sept fois sur dix les violeurs se retrouvent cependant devant les tribunaux correctionnels inculpés seulement « de coups et blessures ».

En luttant contre cette disqualification des affaires de viol, en exigeant le procès d'assises et l'abrogation du huis clos — lorsque la victime est d'accord — les femmes veulent faire des procès une tribune. « En portant ce débat au grand jour, on ne peut qu'aider les victimes à briser ce mur du silence », dit Colette de Marguerye, de la Ligue du droit des femmes.

Le silence est en effet le meilleur complice du violeur. C'est pourquoi, dans son projet de loi contre les violences sexistes, la Ligue du droit des femmes propose, indépendamment de la peine d'emprisonnement l'affichage du jugement prononcé contre le violeur à la mairie de son domicile pendant une durée de 15 jours. « Les infractions à la consommation sont bien affichées à la vitrine des commerçants ! disent les féministes. La honte rejoindra ainsi le camp de celui à qui elle revient ».

« Les femmes qui viennent nous voir nous posent tous leurs problèmes de sexualité, frigidité, mésentente sexuelle ou autres, dit une conseillère du Planing familial, mais je n'ai jamais entendu une femme poser le viol comme premier problème à sa sexualité. Le viol est tellement culpabilisant qu'elles préfèrent enfouir ce souvenir. Elles ont l'impression qu'elles auraient dû résister plus qu'elles ne l'ont fait ». Une jeune fille racontait qu'après qu'elle eut été violée à 18 ans,



par deux hommes, elle s'était dit : « Je suis une salope, je suis une putain ».

La justice fait d'ailleurs tout, en général, pour que la victime d'un viol se sente coupable. Le procureur de la 15e chambre correctionnelle de Paris ne disait-il pas, il y a quelques mois à peine, à une lycéenne de 16 ans qui avait été violée par un homme de 36 ans : « Mais il ne peut pas y avoir viol puisqu'il était seul avec vous. Pour être violée il faut au moins trois hommes : deux qui tiennent les bras et le troisième qui agit » ? Il ajoutait à l'adresse de l'adolescente : « D'ailleurs vous êtes sportive, c'est peut-être vous qui l'avez agressé ».

Ces propos ne sont que le reflet de l'opinion générale qu'un homme seul ne peut pas violer une femme sans l'avoir assommée. C'est compter sans le guet-apens, les menaces, le chantage. La menace est presque toujours la menace de mort ! « Oui, se défend le violeur, mais c'était juste pour lui faire peur ». On ne demande pas à quelqu'un qui est menacé d'être assassiné de se défendre, on l'exige presque d'une femme menacée de viol.

L'Américaine Suzan Brownmiller, auteur de « Le viol » (Stock), a recensé les mythes sur le viol et résume ainsi : « Toutes les femmes désirent être violées. Aucune femme ne peut être violée contre sa volonté. Elle le voulait. Si vous êtes sur le point d'être violée, mieux vaut vous détendre et en profiter. » Qui plus est, « ces mythes sont des convictions que partagent la plupart des hommes et la puissance masculine est d'une nature telle qu'ils ont réussi à convaincre beaucoup de femmes. »

« Depuis qu'elles sont des petites filles à qui ont fait lire « Le petit chaperon rouge », les femmes considèrent le viol comme une fatalité», dit Benoîte Groult. La femme doit, en effet, être passive dans sa sensualité ; la femme n'a pas besoin de faire l'amour alors que l'homme a des besoins sexuels irrépressibles, apprend-on aux adolescentes. Les adolescents, quant à eux, se doivent de le savoir : lorsqu'une femme dit « non », cela signifie « peut-être ». Entre le « peut-être » et le « sûrement », il n'y a qu'un pas que le violeur franchit.

Du côté des hommes, on flétrit volontiers — en paroles — les violeurs. Bien peu s'avouent comme tels et cependant on trouve des violeurs dans tous les milieux. Le violeur n'est pas toujours l'inconnu qui vous coince la nuit sous une porte cochère, c'est dans la moitié des cas le père, le frère, un parent ou un camarade. Marie-Odile Fargier, dans l'enquête qu'elle a menée auprès du Comité d'action des prisonniers, n'a pas trouvé parmi les délinquants ou anciens délinquants que regroupe cette association un seul qui reconnaisse l'avoir été. En juin dernier, la cour d'assises de Paris condamnait à des peines de réclusion quatre jeunes gens qui avaient violé pendant 12 heures une jeune fille de 19 ans. La police n'avait guère eu de mal à les retrouver puisque, en la libérant, ils lui avaient donné leur adresse, persuadés qu'ils étaient de ne pas lui avoir fait de mal.

La société peut, en effet, laisser croire aux violeurs qu'ils ne sont pas coupables, puisque c'est à la victime qu'on demande d'apporter la preuve du crime. Depuis le constat médical qui déterminera la présence de sperme dans le vagin jusqu'à l'enquête de moralité — et pourtant aucun texte n'exige que l'on fasse cette enquête — que l'on mène sur la victime : tout est fait pour minimiser la culpabilité du violeur. « Les filles qui portent plainte ont un courage fou », dit une psychologue. Ajoutez à cela qu'une femme violée est toujours soupçonnée d'avoir provoqué le viol. Par sa tenue : portait-elle une jupe très courte ? Avait-elle un soutien-gorge ? Voilà des questions qu'on entend poser aux victimes dans les tribunaux. Gare aux auto-stoppeuses, gare aux campeuses, gare aux femmes qui rentrent après minuit, gare à celles qui habitent des quartiers réputés dangereux ou des banlieues désertes. Ces tenues, cette topographie constituent, pour les tribunaux — composés d'hommes — une provocation. « Mais il n'y a pas d'autre provocation pour le violeur que le fait d'être une femme», dit une militante de Choisir.

Cette campagne contre le viol va-t-elle remettre les choses en place ? Non, conviennent les féministes, car on s'attaque là à un problème aussi vieux que le monde, tout au moins aussi vieux que la société patriarcale. La femme est considérée comme une propriété, hier comme aujourd'hui. Les hommes qui écrivent à Choisir pour soutenir moralement et financièrement l'action menée contre le viol par cette association ont tous cette phrase : « Pour qu'il n'arrive pas cette chose à ma fille, à ma sœur, à ma femme... » S'ils se sentent concernés, c'est parce que le viol constitue une atteinte à leur propriété », affirme une psychologue de Choisir.

Or, aujourd'hui, les femmes refusent d'être la propriété de quiconque, elles veulent pouvoir ne plus avoir peur. Aussi elles parlent et elles témoignent et c'est le grand mérite des mouvements féministes que d'avoir fait s'écrouler ce mur du silence. Mais il ne faudrait pas être trop optimiste : cette action seule ne suffira malheureusement pas à changer la mentalité collective. Et les femmes ne doivent pas se croire plus protégées qu'elles ne l'étaient il y a quelques mois.

Il y a à peine trois jours, on apprenait qu'une jeune Havraise âgée de 16 ans, était hospitalisée dans un état désespéré, après avoir tenté de s'empoisonner et avoir été violée par deux hommes.

La jeune fille était allée chez une amie où elle avait absorbé, à l'insu de celle-ci des barbituriques. S'apercevant du drame l'amie veut immédiatement conduire la malade à l'hôpital. Pas de taxi. En revanche une voiture dans laquelle se trouvaient deux hommes, s'arrête. Ils proposent de conduire les deux amies à l'hôpital. Comprenant rapidement leurs intentions, l'adolescente valide saute de la voiture à un feu rouge et donne tout de suite l'alarme. Ce n'est que cinq heures après que la police retrouve la voiture. La jeune fille est inanimée. Elle a été violée.

Alors, malgré la toute nouvelle sévérité des magistrats contre les violeurs, on peut bien dire, avec Simone Iff, que ce n'est pas la Justice qui réglera ce problème, mais une solidarité de femmes et une réprobation générale.

EMMANUELE PLAS

changer la vie culturelle

Télévision

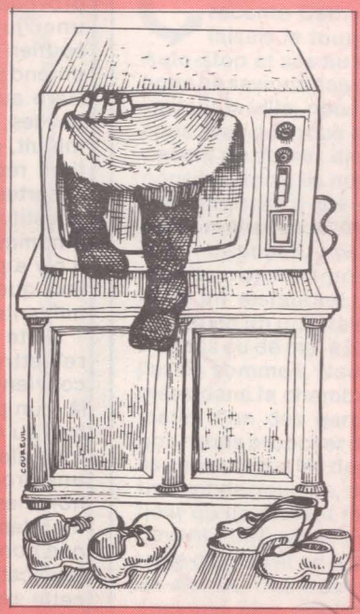
LES LAMPIONS DE LA FETE

Quel menu sur les trois chaînes de télévision pour les prochaines fêtes de fin d'année ? Certains lampions seront éclatants, d'autres un peu vieillots.

Sur T.f.1, d'abord. Côté alléchant on trouve : « Les lumières de la ville » de Chaplin ; un concert Rostropovitch ; un festival Gary Cooper avec notamment ses « Aventures de Marco Polo » ; une coproduction franco-hongroise de Jean Delannoy avec Georges Wilson et Mathieu Carrière : « Charlemagne, le jeune homme et le lion » qui est une dramatique signée Jean Anouilh ; un volet de la série de Jean-Marie Drot sur « Le Musée Imaginaire » d'André Malraux. Côté réchauffé citons : Johnny Hallyday, Sylvie Vartan et le feuilleton « Chapeau melon et bottes de cuir »

Sur Antenne 2, Jacques Chancel propose de nombreuses visites au Musée du Louvre qui alterneront avec « L'Ame des poètes » chantée par Juliette Gréco, Monique Morelli, Cora Vaucaire et quelques autres. Des rétrospectives aussi, qui permettront de revoir « Les gouverneurs de la rosée » de Maurice Failevic et « Le Père Amable » de Claude Santelli. Un grand feuilleton : « Les Beaux-Messieurs de Bois-Doré » adapté de George Sand. Deux créations de poids : « Le château des Carpathes » de Jules Verne dans une réalisation de Jean-Christophe Averty et « Des souris et des hommes » de Steinbeck dans une mise en scène de Marcel Bluwal. A noter une heureuse initiative pendant les fêtes, les programmes de l'A2 seront ininterrompus de 10 heures du matin à minuit. On parle aussi de la rentrée de Jacques Martin à Noël... sur l'A2.

Rien de très nouveau ni de très excitant sur F.r.3. Des films et des reprises surtout. Les seules créations sont « Chanteclair » réalisé par Averty et une comédie musicale de Jean-Paul Alexandri : « Bonne année, Messieurs les administrés. »



Cinéma

UN HOMME, DEUX FEMMES

« Le coup de grâce », dit l'affiche, un film de Volker Schlöndorff. Là-dessus, on peut broder sur les sinuosités de l'œuvre d'un cinéaste allemand qui nous donne, après le didactique réquisitoire anti-Springer de « L'honneur perdu de Katharina Blum », cette superbe méditation en noir et blanc sur tout autre chose : l'histoire d'un désarroi moral, les aventures exacerbées du cœur au milieu de l'écroulement boueux d'un monde, celui des junkers et des soldats perdus de la Courlande balte de 1919 où le peuple, encouragé par la Russie nouvellement soviétique, se révolte à son tour.

On peut. Mais Schlöndorff lui-même s'en offusquerait. Car « Le coup de grâce », c'est aussi l'affaire de deux femmes. La première : Marguerite Yourcenar, auteur du roman qu'a adapté le cinéaste ; à elle le mérite originel du tableau de la passion exigeante et mal contenue sous la demi-teinte subtile des apparences. La seconde femme, c'est Margarethe von Trotta, qui prête son visage au personnage principal en même temps qu'elle signe le scénario. Telle qu'on peut la connaître depuis sa coréalisation avec Schlöndorff du très féministe « Feu de paille », on peut parier sans risque qu'elle a largement contribué à politiser au maximum l'adaptation. Et aidé à mieux dégager cette dialectique de l'action et de la passion, du goût de la vie et du sens de la mort qui fait beaucoup du prix de ce « Coup de grâce ».

S.R.

Théâtre

LE T.N.P. A L'ASSAUT DE PARIS

Le T.n.p. installé à Villeurbanne, que dirigent Patrice Chéreau et Roger Planchon, monte à l'assaut de Paris. Il s'installe dans deux théâtres (le Théâtre national de Chaillot et le Théâtre de la Porte Saint-Martin) et y présente six spectacles entre décembre 1976 et mai 1977. A partir du 7 décembre, à la porte Saint-Martin, Chéreau reprend sa mise en scène de « La dispute » de Marivaux. A dater du 11 décembre, à Chaillot, Planchon présente « A.A., Théâtres d'Arthur Adamov ». Le 15 février, à la porte Saint-Martin, ce sera « Loin d'Hagondange » de Jean-Paul Wenzel dans une mise en scène de Chéreau. Le 2 mars, Chaillot accueillera une pièce de Planchon montée par l'auteur : « Gilles de Rais ». Le 19 avril, les « Folies bourgeoises », un collage théâtral burlesque de Roger Planchon sur le « boulevard » d'avant 1914, seront reprises au Théâtre de la porte Saint-Martin. Enfin, le « Tartuffe » de Molière, devenu un classique de Planchon, clôturera la saison du T.n.p. à Paris.

Expositions

BANNIERES ET FRONT POPULAIRE

Le « Syndicat d'initiative des trois passages » est à l'origine d'une exposition particulièrement insolite : du 10 décembre 1976 au 7 février 1977, des bannières seront suspendues aux verrières des passages Verdeau, Jouffroy et des Panoramas, à Paris. Elles sont signées Humair, Arnal, Bonnier, Taillandier, Maglione, Bellegarde, etc. Au total, plus de 80 artistes présents. Le but de cette manifestation est évidemment d'animer, de mettre en valeur et de protéger ces lieux que d'aucuns voudraient bien faire raser pour les livrer aux promoteurs.

Dans les passages, il s'agit de sauver des sites, de conserver des traces de notre passé architectural. A la bibliothèque Beaugrenelle (36, rue Emeriau, Paris 15e), il s'agit plutôt de tirer de l'oubli les lambeaux de notre Histoire ; ce qui est fait par le biais d'une exposition réalisée par des historiens : « Le Front populaire à travers la caricature et l'affiche ».

Musique

FONTAINE, BUVONS DE TON EAU

Tous les jours de semaine à 18 h 30, le théâtre Fontaine à Paris poursuit avec Asa la série de concerts qui, loin des bluffs publicitaires, fait mieux connaître les bons groupes de rock et de pop français : c'est le tour ces vendredi et samedi de Nouvelle Lune, après quoi viendront — tirant plus vers le jazz moderne — X tet (jusqu'au 11 décembre) et Dharma (du 12 au 17). De son côté, Zao, qui vient de sortir son nouveau disque, « Kawana » (Balance FPL 1.0178) est à Aix ce vendredi, à Besançon le 6, à Clermont le 8, à Lyon le 9. Quant à Transit-

Express, il est remarquable en accompagnateur-partenaire du chanteur Yves Simon dans l'enregistrement que celui-ci publie chez R.c.a., « Macadam ».

Le Club socialiste du disque-Unitélédis n'est pas en reste. A côté des grands frères américains et anglais de son catalogue (Chuck Berry, Frank Zappa, le « Gimme Shelter » des Rolling Stones, Bill Haley, le « Foxtrot » de Genesis), il a fait place à ceux qui sont allés le plus loin dans le mariage avec la musique pop de textes français originaux : le groupe Ange mérite une écoute attentive.

Action culturelle

INAUGURATION A SURESNES

Le Théâtre Jean-Vilar de Suresnes inaugurera sa grande salle, entièrement rénovée, le 16 décembre avec « La vie offerte » par Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault. Un spectacle où le couple dira Beckett, Rabelais, Lorca, Prévert et quelques autres. Ce même 16 décembre sera le jour du vernissage de l'exposition : « Le Théâtre Jean-Vilar a 10 ans ». Dans sa nouvelle salle le Théâtre de Suresnes présentera une saison riche et diversifiée : Nougaro, Fellini, Truffaut, le guitariste Marcel Dadi, le Ballet-Théâtre contemporain, Ionesco et Labiche sont à l'affiche en 1976-77.

CENSURE A REIMS

Alain Guy, directeur de la Maison de la Culture de Reims, explique : « Depuis 5 ans, en collaboration étroite avec les maîtres et les professeurs, nous avons entrepris une action en profondeur auprès du jeune public. L'ampleur et l'efficacité de cette action sont essentiellement basées sur notre collaboration avec la Compagnie Jean et Colette Roche qui nous a fourni spectacles et animations. »

Malheureusement, ce travail vient d'être brusquement interrompu. De la manière la plus brutale : par un acte de censure émanant du rectorat de Reims. La pièce « Hop-là TV ! » ou « Sept jours de rêve », coproduite par la M.c. de Reims et la Compagnie Jean et Colette Roche, vient en effet de se voir frappée d'interdit par une commission d'agrément et d'habilitation rectorale. Ni les élèves des écoles élémentaires ni ceux du secondaire ne pourront voir ce spectacle. Ainsi en a décidé une commission présidée par un certain Ehret, inspecteur d'académie à Troyes.

En soi, la décision est scandaleuse. Ce qui l'est plus encore c'est que ladite commission et ledit inspecteur d'académie n'ont notifié aucun motif ni à Jean et Colette Roche, ni au directeur de la M.c. de Reims ; c'est aussi que l'interdit porte sur la durée d'une année. L'an dernier, les spectacles de Jean et Colette Roche avaient été vus par 45 000 jeunes spectateurs à Reims et dans la région. C'est donc non seulement une équipe de créateurs, mais surtout plusieurs dizaines de milliers de jeunes qui sont frappés par l'arbitraire.

J.P.L.

Télévision

DANS LE FOURRE-TOUT DES CLASSES MOYENNES

Quelque part, à mi-chemin de l'échelle sociale, s'étend cette classe fourre-tout que, faute de mieux, l'on qualifie de moyenne. Allez-vous-en la définir, la chapeauter d'un dénominateur commun, l'étayer de critères qui lui permettent de tenir debout ! Poreuse, élastique, malléable, elle vous glisse entre les doigts. On croit la tenir par ses cadres, elle vous oppose ses artisans. On invoque Pierre Poujade et c'est Jean Royer qui répond. Voilà pourquoi la double émission consacrée par F.r. 3 au phénomène, les vendredi 3 et 10 décembre à 20 h 30, ressemble à ces voyages au forfait qui vous invitent à « faire l'Asie » en huit jours.

Dieu sait pourtant qu'Alain Taïeb et Michel Galan, les responsables de l'aventure, ne manquent ni de courage ni de malice ! Et qu'ils avaient recruté des alliés de poids pour affronter le monstre aux mille visages. Du président de la République à Georges Marchais, d'Albin Chalandon au sénateur Caillavet, chacun tentait de reconnaître les siens dans un marais qu'Alain Duhamel hérissait de statistiques. Gaston Bonheur, l'ex-directeur de « Paris-Match », surgissait enttre ses vignes pour chanter la gloire des écoles primaires et, sur l'air du « Veau d'or », le milliardaire Louis Ducatel célébrait les spéculateurs heureux.

Que restera-t-il de ce pot-pourri dans la mémoire des téléspectateurs ? Quelques images ou quelques phrases, mais d'une telle puissance d'humour, d'émotion ou de vérité qu'elles transforment le demi-échec en demi-victoire. C'est l'épicière-restauratrice ruinée par le fisc et par sa propre générosité et qui répète, d'une toute petite voix : « On ne peut tout de même pas refuser à manger à ceux qui ont faim ». Ce sont les cadres s'efforçant de maigrir au golf ou au tennis, pour se conformer au sacro-saint « profil » qui leur évitera, peut-être, le chômage. C'est le petit patron étouffé par les géants multinationaux et partageant soudain l'angoisse de ses ouvriers. Ce sont les « huiles » du Rotary Club agitant l'épouvantail collectiviste entre la poire et le fromage. C'est Jacques Delors ou Michel Rocard dégonflant les supercheries officielles. C'est enfin, grâce à nos camarades de Châtenay-Malabry, l'apparition de « l'Unité » sur l'écran.

Ah ! j'oubliais : on nous promet d'ajouter un numéro de Raymond Marcellin pour rétablir l'équilibre. Qu'il se méfie ! On veut s'asseoir sur le centre et on se retrouve entre deux chaises.

GABRIELLE ROLIN

Salon

L'ANTIQUITE A PARIS

En janvier 1976, au Palais des congrès, le premier Salon européen de l'Antiquité avait groupé 80 exposants et attiré 30 000 visiteurs. Le deuxième Salon se tient, à nouveau au Palais des congrès, du 9 au 20 décembre. Au-delà de l'aspect élitaire d'une telle manifestation — combien de Français peuvent-ils acheter de « l'antiquaille » ? — un large public pourra voir, en projection permanente, des films sur les techniques de restauration ; ou bien assister à des conférences données par des spécialistes de la peinture, des étains, des tapis, de la tapisserie, etc. Mieux : certains stands seront transformés en ateliers où les différents artisans qui vivent de l'antiquité expliqueront leurs techniques de travail. Pour ceux qui ne pourront se rendre au Salon, signalons que le 13 décembre, sur T.f.1, au cours de « Restez donc avec nous le lundi », Marc Briones et Claudine Kirjener présenteront, entre 16 et 17 h, dans la série C'est un métier, une émission intitulée « La restauration d'art ». Les artisans présents au deuxième Salon européen de l'antiquité y participeront.

Chanson

UNE CAVE A TOULOUSE

Depuis neuf ans, la Cave-Poésie de Toulouse (71, rue du Taur) accueille des créateurs régionaux, poètes ou chanteurs. C'est là que l'Occitan Claude Marti ou la Catalane Teresa Rebull ont fait leurs premiers pas. La Cave-Poésie mène un véritable travail de promotion, elle impulse et soutient la création et permet au patrimoine régional de vivre et de se développer. La Cave-Poésie fait donc fonction, depuis des années, de service public. Malheureusement ce service rendu n'est pas reconnu par les autorités de tutelle, et la Cave-Poésie risque de devoir fermer ses portes. Pour protester contre cette iniquité, pour sensibiliser l'opinion et réclamer les subventions qui lui reviennent, la Cave-Poésie organisera lundi une soirée de soutien au Théâtre du Taur (69, rue du Taur) : Teresa Rebull, Claude Marti et Danièle Catala sont à l'affiche.

HELENE ET PIERRE-JEAN OSWALD: "AUJOURD'HUI SARTRE DEBUTANT NE TROUVERAIT PAS D'EDITEUR"

A être éditeur en étant militant progressiste, on n'en connaît pas moins les affres du petit commerce. François Maspero le sait bien qui, à éditer des textes importants — mais peu rentables en regard des productions de Gérard de Villiers ou de Guy des Cars — n'a connu que des retours de fortune et des coups de bâton venus des ministres de l'Intérieur de la Ve République. Contre les monstres industriels de l'édition la bonne volonté ne suffit en rien. Il faut une sacrée ténacité pour encaisser les gifles, regarder s'écrouler ce qui avait été bâti et repartir de zéro. Sans quitter le champ de bataille. Connu pour être « l'éditeur des minoritaires littéraires et politiques », Pierre-Jean Oswald est de la trempe de ceux qui ne renoncent jamais. A chaque événement contraire il fait un pas en arrière... pour refaire aussitôt deux pas en avant. Les éditions P.j.o. étaient menacées de disparition en novembre 1975. Aujourd'hui Oswald repart à l'offensive. En créant un Club du Combat Culturel (1) qui réunit éditeurs et journaux littéraires, qui entend distribuer les « livres littéraires » malgré le mercantilisme ambiant qui préfère le best-seller préfabriqué à la poésie, au théâtre ou au roman. Longtemps Oswald n'a eu pour lui que la rage du solitaire, l'amour de la littérature et les fins de mois délicates. Aujourd'hui chacun voit qu'il avait raison : si rien n'est fait la littérature va crever au pays de Rabelais ! Bien sûr Oswald a pu faire parfois fausse route, hésiter sur les moyens à employer. Mais qui peut lui jeter la pierre ? Qui, en France, a cherché des astuces pour publier les poètes, les hommes de théâtre et les romanciers du tiers monde, des pays scandinaves, des pays socialistes ? Qui s'est « mouillé» à faire paraître les Occitans, les Bretons et les Alsaciens ? Sans lui qui connaîtrait Paol Keineg ou André Benedetto ? Qui a fait connaître en France l'Espagnol Alberti, l'Allemand Biermann et l'Argentin Yupanqui ? Las ! malgré les victoires successives, malgré les livres arrachés au néant, rien n'est gagné définitivement : les lecteurs potentiels n'ont plus le choix qu'entre les « polars » standardisés et les faux livres de mémoires, les libraires doivent vendre « du cul et du débile » ou fermer. Les « succès de l'été » ont remplacé Balzac et Camus dans les boîtes des bouquinistes. Alors, pour comprendre le danger qui menace — la mort de toute littérature — il faut écouter Hélène et Pierre-Jean Oswald faire le bilan de 25 ans d'édition au service de la littérature.

« L'UNITE » : Les éditions Oswald ont bien failli disparaître à la fin de 1975. Mais ce n'était pas la première fois...

PIERRE-JEAN OSWALD : Comme tout le monde j'avais commencé par écrire. Ce n'était pas très bon. J'ai donc pensé que je serais plus utile en publiant les autres ! Je n'avais pas un sou en poche : pour être éditeur, je me suis fait imprimeur. C'est en 1951 que j'ai édité mon premier livre, dans une cave de la mairie du 4e arrondissement de Paris, sous un commissariat de police : j'ai composé, imprimé à la main et tiré avec une presse à bras « Antilles à main armée ». L'auteur était un Martiniquais qui avait trouvé lui-même la somme nécessaire (60 000 A.F.) pour rassembler le matériel, acheter les caractères, le papier et la presse. Ce premier livre donne le ton de ce qui a toujours caractérisé les éditions P.j.o. : faire paraître des œuvres littérairement et politiquement minoritaires dans la plus totale pauvreté. J'ai commencé au stade artisanal en 1951. En 1976, je suis encore loin du stade industriel de mes « gros » confrères. Ce n'est pas parce que j'ai été un mauvais gestionnaire. C'est parce que la littérature et certains choix politiques ne risquent pas d'enrichir leur homme dans le système éditorial actuel. C'est parce que j'ai tout perdu plusieurs fois.

La première, c'était en 1961, J'avais tenu bon, à un rythme de publication modeste, jusqu'à cette date : une dizaine d'auteurs importants en dix ans, une cinquantaine de livres parus, Juste de quoi attirer l'attention, surtout en publiant dès 1957 les poètes de la Révolution algérienne. Ce qui me valut rapidement des propositions d'un autre ordre, venues celles-là de la Fédération de France du F.l.n. et de certaines personnes « mal famées » du genre de Francis Jeanson : l'éditeur Oswald publiait les poètes algériens, l'imprimeur Oswald ne devait-il pas aider tout le peuple algérien ? Ce que je fis en imprimant des tracts du F.l.n., des revues comme « Vérité-Liberté » et « Vérité Pour ». La police finit par s'en apercevoir. Plutôt que de passer des années en taule — quand allait se terminer la guerre d'Algérie ? — je passai la frontière. Tout fut perdu : le local, le bail, le matériel et presque tout le stock. Seul François Maspero réussit à sauver quelques centaines de mes livres et une pile de manuscrits. Mais tout le reste des bouquins et des archives fut saisi par la police. Ils doivent encore se trouver dans les sous-sols de la préfecture de police : une bonne adresse pour les bibliophiles !

Retour en France en 1964. Il m'a fallu de nouveau tout recommencer... Après 1968, malgré la création de nouvelles collections, malgré une production accrue, ce fut un autre moment difficile : François Maspero distribuait nos livres depuis 1965 ; pour des raisons économiques il dut abandonner son réseau de diffusion.

Or qu'est-ce qu'un éditeur ? Ce n'est rien d'autre qu'un intermédiaire entre un auteur et un lecteur. Pour que la jonction se fasse, il faut que quelqu'un fabrique le livre et qu'il soit diffusé. Ce sont les deux gros problèmes que j'ai toujours eu à régler dans mon existence d'éditeur : trouver de l'argent pour faire le livre, ensuite un moyen de le distribuer.

— On a pu contester certaines de vos méthodes pour trouver de l'argent. Par exemple la pratique de l'édition à compte d'auteur...

HELENE OSWALD : Nous ne faisons plus d'édition à compte d'auteur. Nous en avons fait. Ce n'était qu'un moyen. Nous n'avons aucune fortune personnelle. Or on ne prête qu'aux riches... Quant à croire que la B.n.p. ou le Crédit lyonnais vont engager de l'argent sur la littérature... Au début le compte d'auteur nous assurait une existence et nous permettait de publier, à côté, des œuvres que nous n'aurions jamais pu prendre en charge sans trésorerie. Nous n'avions que deux possibilités : ou disparaître ou nous tourner vers les premiers concernés, les écrivains. Ce n'est peut-être pas « moral »... Mais n'est-ce pas le système économique et social qui nous conduit à de telles issues qui n'est pas moral ?

Nous nous sommes vite aperçus que le compte d'auteur était un piège financier. Du moins le compte d'auteur tel que nous le pratiquions : la participation financière de l'auteur ne concernait en fait que les frais de fabrication. Résultat : entre la signature du contrat et la sortie du livre les coûts de fabrication — on connaît aussi cela dans l'impri-

Hélène et Pierre-Jean Oswald avec Jean-Paul Liégeois





merie — avaient considérablement augmenté. Et nous nous retrouvions avec une perte sèche non prévue. Alors que, quand on assume complètement l'édition d'une œuvre, on est pessimiste par nature : on prévoit d'avance les pires pertes.

Autre inconvénient du compte d'auteur : on se retrouve vite devant une inflation de livres qui n'existent pas vraiment si on ne trouve pas un système de diffusion efficace... Certes, par le biais du compte d'auteur, nous évitions la sélection, nous donnions la parole à des gens qui ne l'auraient jamais eu. Mais n'était-ce pas entretenir des illusions ? Nous touchons là une question fondamentale : si l'on considère que tout ce qui est écrit a le droit d'exister, comment un éditeur peut-il répondre à des besoins aussi énormes ? C'est là une question à poser au niveau de l'Etat. Mais notre plus grand tort a peut-être été d'être optimiste sur la diffusion.

— Que voulez-vous dire ? Que vous éditez trop ? Qu'il n'y a pas assez de lecteurs ? Que les libraires ne font pas leur travail ?

— PIERRE-JEAN OSWALD : Les lecteurs et les libraires ne sont pas plus en cause que les auteurs. Si la littérature n'est pas leur pain quotidien la faute ne leur en incombe pas. C'est l'industrialisation de l'édition qui est en cause.

Qu'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas de lecteurs potentiels pour la littérature. Nous avons fait la preuve du contraire. En 1975 nous traversions une crise de trésorerie. Comme les banques ne voulaient rien nous prêter — elles considéraient que nos 200 000 livres ne représentaient en valeur marchande rien d'autre qu'un gros tas de papier à jeter ! — nous nous sommes dit : il y a bien des gens qui reconnaissent la valeur des bouquins, les lecteurs. Nous avons lancé une campagne de vente directe, faisant bénéficier les acheteurs d'une réduction de 50 %. L'opération a démarré en novembre 1975. « L'Unité » a été le premier journal à nous aider. D'autres ont suivi. En quelques mois nous avons vendu 75 000 livres. Ce n'est donc pas le lecteur qui est à mettre sur le grill.

Les libraires aussi ont leurs difficultés : ils subissent le système de l'Office. Il faut expliquer le processus. Dès qu'un livre paraît, par l'intermédiaire d'un distributeur l'éditeur l'envoie systématiquement au libraire : c'est l'Office. Le libraire paie immédiatement le distributeur par une traite à 90 jours. Le distributeur dépose la traite à sa banque pour la convertir en argent frais. Pour le libraire c'est plus tragique : s'il ne vend pas le livre dans les trois mois, il en est pour sa poche. Or un livre de littérature ne s'arrache pas dans les jours qui suivent sa sortie : sa seule publicité vient de la presse. Il suffit que les articles tardent à paraître et le livre traîne désespérément dans les rayons... Alors les libraires ont tendance à renvoyer systématiquement les livres de littérature avant 90 jours. Le libraire est coincé : s'il se bat avec acharnement il enrichit le diffuseur mais met son magasin en faillite. Ce qui explique certains chiffres : il y a environ 6 000 points de vente en librairie en France ; sur ce total 100 libraires tiennent bon, défendent la littérature et 200 font un effort. Inutile de dire que c'est insuffisant.

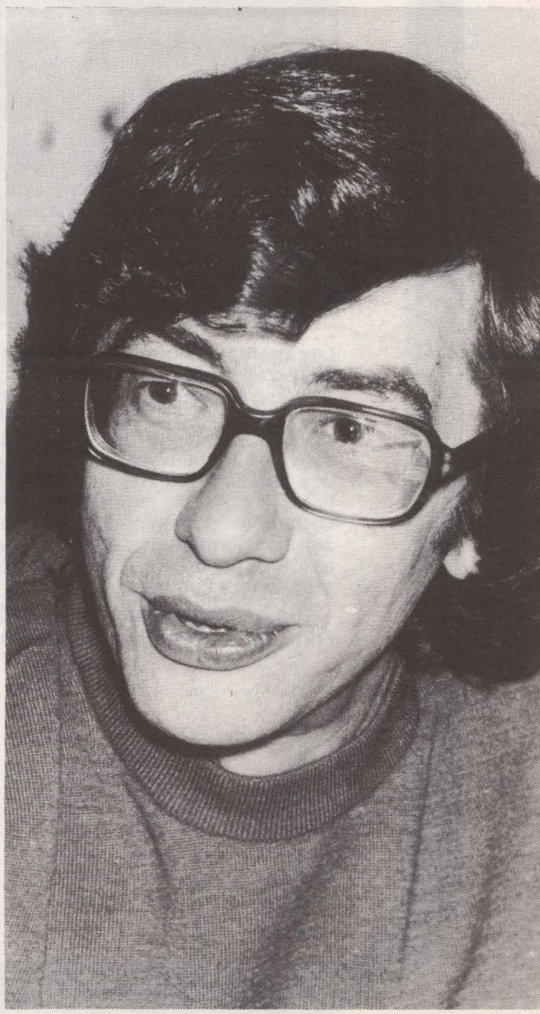
A qui la faute ? A l'évolution industrielle de l'édition, c'est évident. Qu'est-ce qu'un livre ? Est-ce une simple marchandise comme une boîte de petits pois ? Non, c'est à la fois un produit et une œuvre. Un produit peut être testé dans son rapport qualité-prix par « Que Choisir » ou « 50 millions de consommateurs ». Mais comment tester un roman de Balzac ou un recueil de René Char ? En ces temps de rentabilisation, les éditeurs se sont mis à fabriquer uniquement des boîtes de petits pois, des livres qu'on peut tester. Je n'ai rien contre. Je ne dis pas qu'un bon code de la route ou un guide pour l'entretien des chats sont sans intérêt. Je dis que la surproduction de ce genre de livres a été choisi parce qu'elle permet de faire de la plus-value. Dans le temps les éditeurs avaient une écurie de course, un jardin secret : la littérature. Ils faisaient « d'autres livres » pour éditer des œuvres. Maintenant ils trouvent que l'écurie de course ne rapporte rien et ils passent leur temps à améliorer leur « usine ». Ils font des best-sellers. Ils ont des recettes prêtes : un soupçon de sentiment, un peu de sexe, une pincée de politique de couloirs et en avant ! Certains maintiennent encore l'alibi littéraire, mais à condition que ça rapporte, à condition qu'un prix littéraire vienne rentabiliser la publication d'une dizaine d'autres œuvres. Les prix littéraires ne servent plus qu'à cela : arrondir les pécules déjà bien pourvus de marchands repus. Et les éditeurs qui se targuent encore de littérature ne jouent plus leur rôle de découvreur : ils n'éditent que des valeurs confirmées, ils achètent des signatures. S'il débutait aujourd'hui un petit professeur de philosophie havrais nommé Sartre n'aurait aucune chance d'être publié !

— En quoi la création de votre Club du Combat Culturel peut-elle parer à ce désastre ?

HELENE OSWALD : Tout au long de notre aventure d'éditeurs nous avons appris la solidarité. Peu à peu, au fil des ans, nous avons compris l'importance respective de l'auteur, du lecteur et du libraire. Puisque la distribution est aux mains d'industriels qui se foutent de la littérature, il faut bien essayer de la sauver sans eux. En réunissant les principaux intéressés : écrivains, lecteurs, éditeurs et libraires. Pour ce faire nous avons pensé au système du Club de vente par correspondance. Il sert habituellement à vendre de belles reliures ou à augmenter le profit déjà obtenu sur un best-seller. Il s'agit pour nous de combattre l'ennemi sur son propre terrain, d'utiliser un système existant pour diffuser au maximum la littérature. Le slogan du Club résume aussi bien le but que nous nous fixons : « Défendre la création littéraire par sa diffusion ».

(1) Pour tous renseignements, s'adresser : Club du Combat Culturel, 7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris, téléphone : 033.90.07.



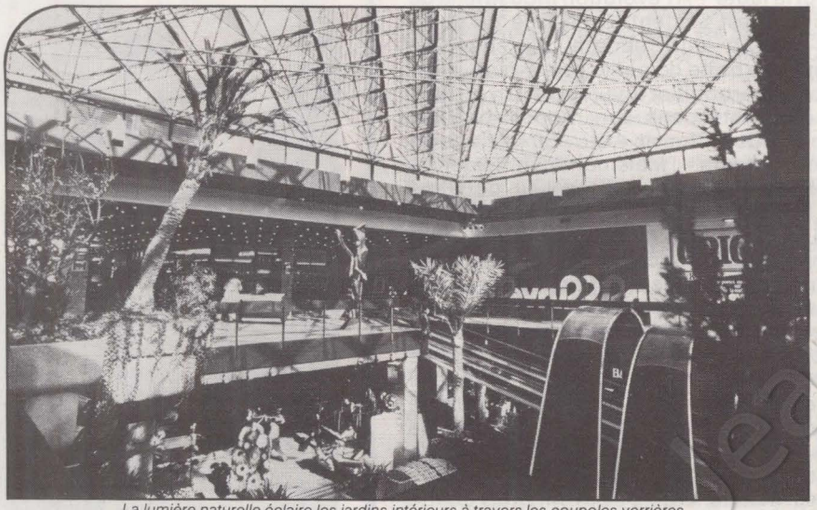


Deux exemples de collaborati

Les deux grands centres commerciaux urbains

Evry 2 Centre :

ouvert sur l'Agora, c'est la grand'rue de l'Essonne.



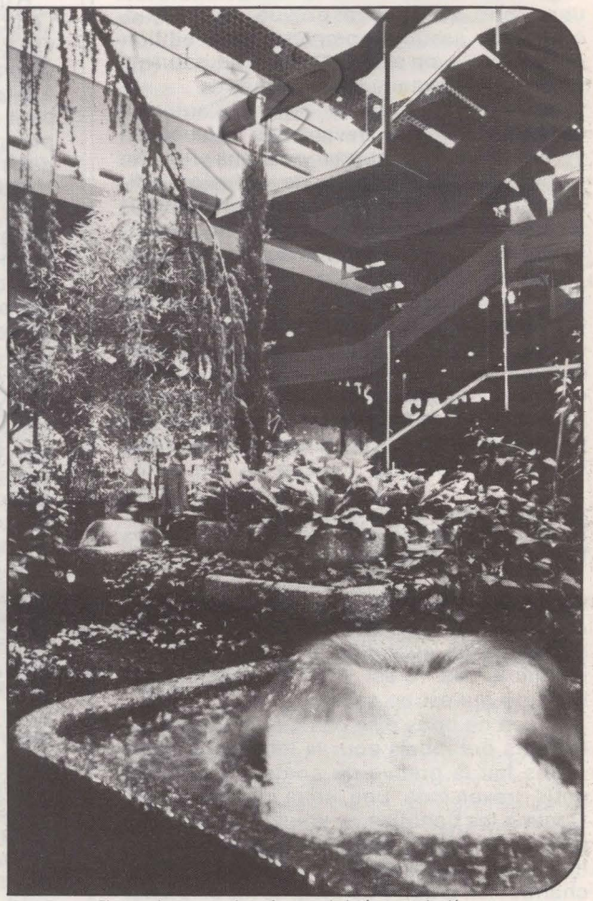
La lumière naturelle éclaire les jardins intérieurs à travers les coupoles verrières.



Le premier centre commercial intégré à une Agora.



Les mails sont reliés par des translators.



Fleurs, plantes et arbres font partie intégrante du décor.

Les agoras grecques avaient leurs marchés, celle d'Evry a son centre commercial.
Traversé par deux rues, Evry 2 Centre ouvre en effet directement sur l'Agora, place vitale de la Ville Nouvelle rassemblant la synthèse active de toute la vie culturelle et collective des habitants de l'Essonne (théâtres, patinoire, 5 salles de cinéma, bibliothèque-discothèque, équipements sportifs). Il participe ainsi en permanence à la vie de la communauté urbaine bien au-delà de son activité proprement commerciale.

Le huitième fleuron de la S.C.C.

Forte de l'expérience de ses sept premiers centres : Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Grigny 2, Ulis 2, Bobigny 2 et La Part-Dieu, la Société des Centres Commerciaux s'est voulue ici plus créative encore.

Elle a tout mis en œuvre pour combler les aspirations d'une population qui connaît l'expansion démographique la plus forte de France.
Pour précéder même ses exigences prochaines : insertion directe au cœur même de la Ville Nouvelle. Excellente jonction avec tous les moyens de communications. Décoration harmonieuse inspirée de l'environnement naturel. Complémentarité des plans de commercialisation.

Ainsi, sur 71.000 m² Evry 2 Centre réunit : un grand magasin (les Nouvelles Galeries), un hypermarché (Euromarché) et 117 boutiques.
Accessible et vivant jour et nuit, il est devenu en un an le prolongement, la grand'rue, et le principal pôle d'attraction de la Ville Nouvelle. Aujourd'hui, 1.850 personnes travaillent à Evry 2 Centre.

Depuis son ouverture, le 20 mars 1975, Evry 2 Centre reçoit environ 720.000 visiteurs par mois et son chiffre d'affaires a atteint 300 millions de francs en 1975 (après neuf mois d'activité).

Une source de v

L'implantation d'un centre commercial crée un grand nombre d'emplois, en particulier pour un personnel féminin à mi-temps.
A cet égard, la Société des Centres Commerciaux intervient directement

En pleine expansion, la Société des Centres Commerciaux diversifie ses activités en construisant également des bureaux, hôtels et dépôts :

- Rosny 2 (25.000 m²) en cours de livraison.
- Evry 2 (12.000 m²) en cours de livraison.
- La Part-Dieu (Lyon) 40.500 m² et le 25e hôtel Frantel, livraison fin 1976.

n secteur public, secteur privé.

réalisés par la SCC sont aujourd'hui sur orbite.

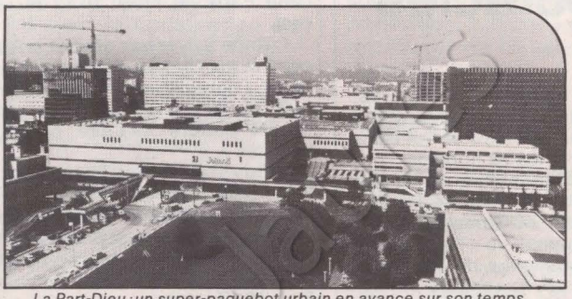
La Part-Dieu à Lyon :

un nouveau centre de vie pour la seconde métropole française.

CHRISTIAN CHASSIN



Le centre offre une architecture intérieure verticale et un décor raffiné.



La Part-Dieu : un super-paquebot urbain en avance sur son temps.



La Part-Dieu : le plus grand centre commercial régional d'Europe...



... et le plus grand du monde en rénovation de centre-ville.

110.000 m². 169 magasins. 2 grands magasins (les Galeries Lafayette et le Grand Passage). 3 grandes surfaces : c'est le plus grand centre commercial d'Europe.
Construit au cœur du nouveau quartier de La Part-Dieu, premier Centre Régional de Décision créé en France, il offre l'éventail le plus complet de commerces, de loisirs, de services et emploie 2.500 personnes.

L'équation idéale : Emploi + habitat + commerces + loisirs

Cette intégration directe permet une meilleure utilisation des équipements communs et une parfaite adéquation avec les zones d'activités tertiaires. Chaque activité renvoie sur les autres ses propres visiteurs et l'ensemble vit ainsi 24 heures sur 24.

Des résultats qui parlent d'eux-mêmes

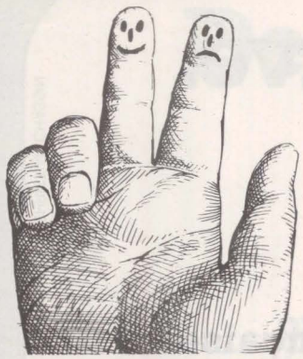
Depuis son ouverture, le 9 septembre 1975, La Part-Dieu accueille en moyenne 28.000 visiteurs par jour : 13.200 pour les achats et 10.000 pour les loisirs. 4.000 personnes viennent même d'au-delà du département du Rhône.
Au cours des six premiers mois d'activité, le centre a réalisé un chiffre d'affaires de 262 millions de francs. Et ceci, malgré une conjoncture économique peu favorable puisqu'il s'est ouvert au moment où la crise touchait le plus fortement la région Rhône-Alpes. On est donc fondé à évaluer le chiffre d'affaires 1976 à 510 millions de francs.
Ainsi, La Part-Dieu a pris, dès sa première année, une place à sa dimension sans nuire pour autant au reste du commerce lyonnais. C'est un succès évident lorsqu'on sait qu'un centre commercial met de deux à quatre ans, dans le monde entier, pour atteindre son orbite. Et c'est surtout une preuve éclatante de la vitalité de Lyon.

our la région
avec l'aide de l'Agence Nationale pour l'Emploi, en communiquant
aux commerçants du centre le potentiel de main-d'œuvre
disponible à moins d'un quart ou une demi-heure de transport.

La meilleure image du commerce régional et urbain

Renseignements pour la location
des magasins et des bureaux :
S.C.C. 20 place Vendôme, 75001 Paris
Tél. 260.32.56

Au risque de vous plaire



Spectacles

PARIS

* Théâtre des Deux-Portes (46, rue Louis Lumière, 20e) : Marathon du « Théâtre sec » les 3 et 4 décembre. Avec le Théâtre libre de Touraine, le Théâtre Goblune, le Théâtre en miettes de Bordeaux, le Théâtre de la Gronde, la Compagnie des Quatre chemins, le Théâtre de l'Unité, le Tybenchus de Toulouse, le Théâtre Os et Azerthiope.

* Hôtel de Sully (62, rue Saint-Antoine, 4e) : « La nuit et le moment » de Crébillon fils, par la compagnie Jean-Marie Lehec. Pour la première fois, l'intérieur du superbe hôtel du Marais ouvert au théâtre (à partir du 12 décembre).

* Téléthèque de Chaillot : « Max Ernst » de Gérard Patris et Rosamond Bernier, « Adamov » de Lucile de Guyencourt et « De la belle ouvrage » de Maurice Failevic, les 3 et 4 décembre. « La chambre » de Jean-Paul Sartre et « Pablo Neruda l'indivisible » d'André Camp, du 7 au 11 décembre.

BANLIEUE :

* Maison de la Culture de Nanterre : Cirque (jusqu'au 18 décembre). Avec des tigres, des poneys, des dromadaires, des trapézistes, des jongleurs, des perchistes, des équilibristes et des clowns.

* Maison des Jeunes et de la Culture de Colombes : « Jacques Prévert à livres ouverts ». Un poète dit, mis en musique et chanté ; le 3 décembre.

PROVINCE :

* Théâtre de l'Est lyonnais (31, rue Vaillant-Couturier, Vénissieux) : « Chansons 1900 » et « La belle époque, pour qui ? », du 7 au 23 décembre.

* Mini-Théâtre de Marseille (4, place de Lenche) : « Ah Dieu ! que la guerre est jolie » par la compagnie Art nouveau.

OU SONT-ILS ?

* Joan-Manuel Serrat : A Bobino, à 18 h 30, du 26 novembre au 4 décembre. Chanteur catalan, interdit ces deux dernières années en Espagne, il vient de connaître un retour triomphal à Barcelone. Il sort également un disque en France : « Para piel de manzana » (Polydor 2393 138).

* Gilles Elbaz : A la Vieille Grille (1, rue Puits de l'Ermite, Paris 5e) à 20 h 30, du 30 novembre au 12 décembre. Avec Siegfried Kessler, il présente son nouveau tour de chant « Les mots sont de la musique ».

* Yvan Labéjof : A la Vieille Grille, à 22 h 30, du 30 novembre au 12 décembre. La musique, le chant et le geste pour rire et pleurer des Antilles.

* Catherine Derain : chez Georges (11, rue des Canettes, Paris 6e), à 22 h 30, depuis le 25 novembre jusqu'au 9 décembre. Femme, elle chante sa condition sans complexes ni rancœurs.

* Julos Beaucarne : il chante le 5 décembre à Tournai, le 14 à Sedan, le 16 à Mulhouse et le 19 à Jalmioux.

* Bernard Lavilliers : après une semaine au Théâtre de la Ville, il est au Théâtre Fontaine (10, rue Fontaine, Paris 9e), jusqu'au 12 décembre).

* Anne Sylvestre : elle est le 9 décembre au Théâtre de l'Est parisien pour l'enregistrement de l'émisque réalise Eve Griliquez pour France-Culture : « Libre parcours Variétés ».

* Guy Bedos : au Théâtre de la Renaissance avec ses dix nouveaux sketches, jusqu'à la fin décembre.

* Bernard Haller : présente son spectacle renouvelé au Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis, du 7 au 18 décembre.



Disques

★ **Trabunche : Terre chilienne (Canto libre, Le Chant du monde LDX 746 16).**

Trabunche réunit cinq musiciens-chanteurs. En langue mapuche, dialecte indien, Trabunche veut dire « peuple uni ». Et les dix morceaux de cet enregistrement ne disent rien d'autre que « el pueblo unido jamas sera vincido ». Il y a notamment là la dernière chanson écrite par Victor Jara : « Stade Chile ».

★ **Osvaldo Rodriguez : Les oiseaux sans mer (Canto libre, Le Chant du monde LDX 746 15).**

« Gitano » — c'est son surnom — est né à Valparaiso, où il finit par fonder un jour une « peña », sœur de celle des Parra à Santiago. Comme beaucoup de ses camarades, il vit aujourd'hui à Paris. Il chante ses propres textes : « Valparaiso », « Laura », « La chanson de Paris », « Chanson pour Vera », « Chanson pour mon fils », « Santiago du Chili », etc. Il interprète aussi Violeta Parra : « Je maudis ».

★ **Marcel Khalifé : Promesses de la tempête (Le Chant du monde LDX 746 26).**

Du Liban en cendres s'échappe une voix de paix et d'espoir. Pour que ne soit pas oublié le peuple palestinien.

★ **Mathe Samba : Timboyo ! (Le Chant du monde LDX 74596).**

Des chants et rythmes d'Afrique qui sont autant d'échos des terres du Congo, du Mali, de la Guinée, de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal, du Gabon, du Dahomey, du Niger.

★ **Robert Charlebois, Yvon Deschamps, Jean-Pierre Ferland, Claude Léveillée, Gilles Vigneault : 1 fois 5 (R.c.a. Kebec Disc KD 2 8009).**

Cet été, au Québec, devant 150 000 personnes, ils se sont réunis à cinq pour célébrer la fête de leur peuple. De quoi faire un double album (deux 33 tours) et renouveler le « coup » de la « superfrancofête » de l'an dernier où Charlebois, Vigneault et Leclerc avaient chanté « Quand les hommes vivront d'amour ». L'enregistrement n'est pas très bon, les chansons presque toutes anciennes. Mais l'ambiance est là, l'ambiance qui annonce le 15 novembre 1976.

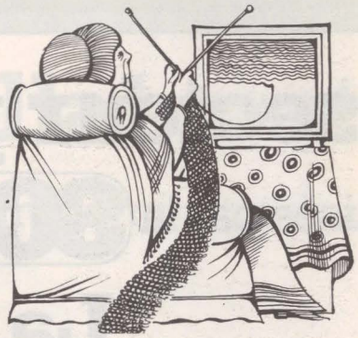
* **Babel (Philips 9101 060).**

« A écouter fort ! Invitez vos voisins » dit la pochette. Qui a fait ce disque, cette merveille ? On sait seulement que des « poètes et musiciens anonymes et nomades » ont enregistré des chants anglais à résonances arabes dans l'église d'un village isolé des Pays-Bas : « Nous sommes esclaves, venez nous libérer ».

A ne pas manquer

ROGER SIFFER ET SON « ELSASS »

Nous pensons Alsace et des clichés énormes nous viennent à l'esprit : choucroute, bière, schnapps, etc. Quand ce n'est pas nettement plus trivial : « L'Alzaze, ach za z'est franzais ! » Heureusement, il y a Roger Siffer. Qui arrive et s'installe à la Cour des Miracles (23, avenue du Maine, Paris 14e), avec son spectacle : « Que notre Elsass est belle ! » Siffer n'est pas à Paris pour distribuer des cartes postales garnies de cigognes, « Je préfère, dit-il, parler de mon Alsace, la plus belle, la plus verte, où la musique ne se limite pas à « Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine » jouée par des fanfares tchéco-bavaroises à gilets rouges... Je veux jouer les danses et les chansons d'avant. D'avant 1648, premier jour de notre Histoire, des chansons de nos « minnesanger » (troubadours) dont on ne trouve pas trace dans l'Histoire de France, car ils ont vécu avant... Je veux également raconter mon Alsace d'aujourd'hui, celle des 60 000 travailleurs frontaliers et du mark à 2 francs ; cette Alsace à vendre où nos cousins allemands et suisses rachètent terrains, fermes, objets d'art et vin ; cette Alsace à industrialiser à tout prix après 200 ans de zone militaire, où centrales nucléaires et grand canal poussent comme la mauvaise herbe... Je veux chanter la grande braderie. Mais je veux aussi chanter notre insolence, notre humour si bizarre, notre fête perpétuelle... Je veux aussi chanter notre espoir et danser ; danser pour croire que tout est encore possible ».



Télévision

VENDREDI 3 DECEMBRE.

Les classes moyennes — voir en page 25 de ce numéro (20 h 30, F.r.3).

Les prix littéraires du magazine Apostrophes (21 h 30, A2).

« Le blanc et le noir », une curiosité de 1930 : le premier Raimu parlant, une bizarre comédie de mœurs de Guitry sur le thème d'un bébé noir surgissant dans une famille « bien parisienne »... (22 h 45, A2).

SAMEDI 4.

Guy Bedos en Numéro Un, avec aussi Zouc, Nougaro et les Jeanne (20 h 30, T.f.1).

La reprise d'un conte en forme de téléfilm d'Alexandre Rivemale et Jean Prat, « L'envolée belle » (20 h 30, F.r.3).

DIMANCHE 5.

« L'homme en question » : le cinéaste italien Marco Ferreri (20 h 30, F.r.3).

Le petit peuple d'un quartier populaire de Paris menacé par la rénovation-bulldozer : « Place de la Réunion », documentaire de Geneviève Bastid (22 h Tf.1.).

Le plus émouvant peut-être des films fantastiques : « La fiancée de Frankenstein », de James Whale (22 h 30, F.r.3).

LUNDI 6.

« Piège au grisbi » : dans un bon « policier » de Burt Kennedy, le rôle du fric et de la corruption... (20 h 30, T.f.1).

Alain Decaux — est-ce pour saluer le Chirac de la porte de Versailles ? — raconte : le général Boulanger (21 h 55, A 2).

MARDI 7.

Tribune libre : les Gam (19 h 40, F.r.3).

Le socialiste Marcel Champeix, Edgar Faure, Robert Ballanger (P.c.f.), etc., débattent de l'institution parlementaire après le merveilleux film idéaliste de Frank Capra, « Monsieur Smith au Sénat (20 h 30, A 2).

La deuxième partie de « Nés natifs de Vendée », enquête-chronique de Bringuier et Knapp (21 h 30, T.f.1).

JEUDI 9.

Tribune libre : la Joc (19 h 40, F.r.3.).

Une soirée cinéma où il faudra choisir entre la violente beauté du film de Minnelli sur le cinéma « Les ensorcelés » (20 h 30, A 2), suivi d'un classique de Carré où Gabin était le jouet du destin à travers un meurtre passionnel : « Le jour se lève » (21 h).

Au magazine L'Evénement : « Dans les couloirs de la mort », reportage chez les condamnés des prisons américaines (21 h20, T.f.1.).

changer la vie avec le Parti socialiste

CONTRIBUTIONS POUR UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE

Le secrétariat national aux Etudes organise une série de journées nationales d'études qui se dérouleront les samedi 11 et 18 décembre et 8 janvier.

Ces journées seront consacrées aux thèmes suivants :

- ▶ énergie, automobile, aéronautique, construction navale, composants électroniques (samedi 11 décembre de 9 à 18 heures) ;
- ▶ pharmacie, bâtiment, travaux publics (samedi 18 décembre de 9 à 18 heures) ;
- ▶ industries agro-alimentaires, textile, machine-outil, distribution (samedi 8 janvier de 9 à 18 heures).

Ces journées prépareront le colloque public sur la politique industrielle qui sera présidé par François Mitterrand (la date n'en est pas encore fixée).

Purement internes au Parti, ces journées sont réservées aux adhérents à qui les cartes seront demandées à l'entrée. Pour inscription et renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat national aux Etudes, 7 bis place du Palais-Bourbon, 75007 Paris (tél. 551.97.53).

LA GAUCHE ET LES MUNICIPALES

Le Comité directeur du P.s. a fait le point au cours d'une réunion exceptionnelle, mercredi, des négociations avec le Parti communiste pour les élections municipales. Bien avancées dans un grand nombre de villes de plus de 30 000 habitants, ces négociations sont bloquées ailleurs, l'accord n'ayant encore pu se faire sur la répartition des sièges entre les différentes formations de la gauche. C'est le cas notamment à Paris, où les négociations se poursuivent cependant à la fois sur la composition des listes et sur le programme municipal. Nul doute que l'accord interviendra finalement pour la constitution de listes d'union dans les 18 circonscriptions parisiennes. La majorité n'est pas encore assurée de parvenir au même résultat surtout depuis que, poussé par l'U.d.r., Christian de La Malène a officiellement posé sa candidature à la mairie de Paris promise par Giscard d'Estaing à son ami d'Ornano.

JOUET DANS LA DROME

La municipalité socialiste de Beaumont - lès - Valence (Drôme) organise du 27 novembre au 19 décembre un mois du jouet artisanal. Point fort de l'animation, une Foire aux jouets aura lieu les 11 et 12 décembre avec la participation d'artisans venus de plusieurs départements, d'écrivains pour enfants et sera clôturée par une exposition de jouets et d'affiches de Pologne. Durant tout le mois, une animation en milieu scolaire avec des mimes et des musiciens, accompagnera cette initiative de Beaumont-lès-Valence.

SANTE A MASSY

Y a-t-il une politique socialiste spécifique de la santé ? Un débat organisé dans le cadre de la campagne « Changeons la vie ensemble » est organisé par la section de Massy. Ce débat sera animé par Jean Terquem, ancien chef de clinique à la Faculté de Médecine de Paris et chirurgien de l'hôpital-école de la Croix-Rouge, et Clément Michel, ancien directeur de la Fédération nationale de la Sécurité sociale.

Claude Germon, maire de Massy, présidera la réunion qui se tiendra ce samedi à 17 heures à la Bourse du travail de Massy (91). Une navette attendra les participants à la gare de Massy-Palaiseau.

SEMINAIRE MUNICIPAL

Le secrétariat national à la Formation organise, dans le cadre du Centre national de formation, un séminaire consacré au thème « Economie régionale et campagne des municipales ». Animé par Jean-Michel Belorgey (qui fut récemment candidat à Vichy), ce séminaire a pour objet de fournir aux futurs candidats aux municipales les informations techniques et statistiques de base sur l'évolution économique de leur région et la manière de la diagnostiquer, pour s'en servir dans l'élaboration d'un plan de gestion municipale.

Le séminaire aura lieu du 10 au 12 décembre à Paris. Les inscriptions se prennent au secrétariat national à la Formation (12, cité Malesherbes, 75009 Paris, tél. 878.40.73).

ALLO P.S.

Tous les jours de 20 heures à 9 heures le lendemain matin, vous pouvez écouter les informations téléphonées du Parti socialiste en appelant le 555.91.92.

BULLETIN D'ABONNEMENT A RETOURNER 41 BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

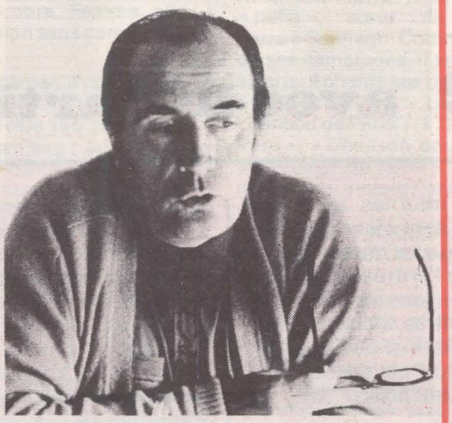
désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

- ▶ abonnement d'un an (130 F) **avec en cadeau le livre de Piem** ☐
- ▶ abonnement de six mois (75 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐
par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date Signature

MA PART DE VERITE



PAR FRANÇOIS MITTERRAND

MARDI 30 NOVEMBRE

Le parti de Jacques Chirac n'a pas perdu de temps pour commettre un premier abus : celui des mots. Rassemblement, il divise la droite sans entraîner la gauche. Nouveau, ses dirigeants sont au pouvoir depuis bientôt vingt ans. Gaulliste, il séduit les groupuscules fascistes, s'appuie sur Robert Hersant, réveille Tixier-Vignancour. Et quand il en appelle à la République, la vieille Action française royaliste applaudit. Entrer dans le détail de son « manifeste » réserve le même étonnement. On y apprend que M. Chirac veut abolir les privilèges de l'argent (Cher M. Dassault ! Tristes plus-values !), qu'il entend combattre la bureaucratie (« Ce sabre est le plus beau jour de ma vie », éternité de Joseph Prudhomme), qu'il invite les Français à participer davantage aux affaires qui les concernent (participation, Plan, région, décentralisation n'ont fourni à son gouvernement que l'alibi du dirigisme). Pauvre langage usé, fripé, décoloré, qui sert encore, qui sert toujours. Trouvera-t-il des foules pour s'en bercer une fois de plus ? Assurément. Mais pour combien de temps et pour quels lendemains ?

Déjà certains rêvent de 1958. Parmi eux Jean Dutourd qui, dans « France-Soir » de ce jour, s'exalte à la pensée des recommencements. J'admets que l'aventure naissante du Rassemblement des Français pour la République, ou pour la liberté, ou pour autre chose (à l'heure où j'écris, on ignore le verdict de l'ordinateur) ressemble sur un point à celle qui aboutit à la restauration du général de Gaulle : l'horreur du vide (l'expression n'est pas de moi), la hâte d'en finir avec un Pouvoir faible. Là s'arrête la comparaison. Chirac ? Un de Gaulle sans 18 Juin, mais disponible pour un 13 Mai : il faut chercher ailleurs les précédents. On touchera plus juste si l'on rapproche la situation actuelle de la crise des années trente quand la prolétarisation des classes moyennes ajoutée au chômage ouvrier entraîna vers les fausses mystiques nationales et socialistes, vite contractées et confondues dans un tragique raccourci, des masses coincées par la misère et fouaillées par le désespoir. La droite musclée n'est jamais si forte et si prospère que dans les drames de la patrie. Au besoin, elle les fabrique. Attendons-nous, selon les termes à la mode, à la dramatisation du débat politique. Face aux professionnels du pire, comme il paraît tendre, soudain, ce Valéry Giscard d'Estaing qui rêvait d'une Histoire douillette où les révolutions s'accompliraient les pieds au chaud sous l'édredon!

Je ne sais qui, parodiant Jean-François Kahn, parlait récemment de complot. En vérité, il n'y a pas grand mystère. L'U.d.r., que l'on croirait sanctifiée par la double onction de l'échec et de la rapine, mais qui se grime, trop prudente pour prendre le risque d'être reconnue avant les trois coups du spectacle, ne cache pas vraiment son jeu. Réapparaissent avec elle les réseaux de sac et de corde qui lui sont consubstantiels, comme la semelle au soulier. Quant au troisième partenaire, le patronat de choc, que vouliez-vous qu'il fît ? Qu'il payât. Donc, il paie. Il sera intéressant, quand nous en posséderons les éléments avec assez de précision, de rendre publique la liste des bienfaiteurs, de donner une idée de la somme de millions lourds engagés dans l'affaire, de révéler les voies par où passe l'argent, notamment (ah ! ces patriotes) celui qui vient ou qui transite par l'étranger. On constatera qu'entre 1934 et 1976, entre les Ligues et le Rassemblement d'aujourd'hui, entre les deux cents familles d'avant la guerre et les vingt-cinq magnats d'aujourd'hui, la filiation est directe. Le patronat en question pousse ses pions avec vigueur du côté de la presse écrite. Inutile de revenir sur les étranges arrangements du couple Hersant-Dassault. Un récent et remarquable article de Denis Périer-Daville dans « le Quotidien de Paris » dit tout sur le sujet. Parallèlement, Francis Fabre des Chargeurs réunis, Michelin, la Fédération patronale des industries métallurgiques jettent dans la cagnotte du futur quotidien du soir chargé de concurrencer « le Monde » près de vingt millions de francs. Comme l'écrit Xavier Marchetti, éditorialiste du « Figaro » : « L'évidence s'est établie qu'il n'était plus temps de déambuler dans le paysage politique et qu'il convenait de l'occuper, au maximum, solidement, en s'y créant partout des points d'appui et des centres d'offensive. »

MERCREDI 1er DECEMBRE

Depuis plusieurs semaines, les contribuables reçoivent leurs avertissements d'impôts locaux directs pour 1976. Ils constatent :

1) que si dans les grandes villes les taxes d'habitation (l'ex-mobilière) progressent de façon modérée, voire régressent, les impositions augmentent de façon très importante dans les communes rurales (entre 50 et 300 %, mais on a relevé des taux supérieurs à 1 500 %, dans les Bouches-du-Rhône, par exemple) ;

2) que si les plus petits d'entre eux, soumis naguère à la patente, sont désormais dégrevés ou bénéficient d'un allégement, les autres devront supporter une taxe professionnelle qui alourdira considérablement leurs charges.

Ces phénomènes trouvent leur origine dans les dispositions de la loi du 29 juillet 1975 portant suppression de la patente et créant la taxe professionnelle. Et c'est là que commence la comédie parlementaire qui éclairera mes réflexions d'hier.

Vous avez bien noté la date du 29 juillet 1975 : pas de doute, c'est Jacques Chirac qui gouvernait. Le projet de loi portait la signature de MM. Chirac, Poniatowski, Fourcade et Poncelet. Ces deux derniers l'ont défendu à l'Assemblée nationale, tandis que le député U.d.r. du Bas-Rhin Jean-Claude Burcker rapportait au nom de la commission des Lois que préside M. Jean Foyer, U.d.r. Là-dessus, tirons ce dialogue du « Journal officiel » du 26 novembre dernier. C'est un certain Marc Lauriol, dont la notoriété remonte aux jours noirs de l'O.a.s., qui parle : « Ma question, dit-il, s'adresse à M. le Premier ministre et je la pose non seulement en mon nom personnel, mais aussi au nom du groupe U.d.r. Elle concerne une fois de plus la répartition départementale de la taxe professionnelle. » (Exclamations sur les bancs de l'opposition.) Et de proposer que l'augmentation de l'impôt n'excède en aucun cas 50 %. Jusqu'ici, intervention banale d'un parlementaire hautement ordinaire, rien de plus? Si. Car ce monsieur Lauriol, mué soudain en Démosthène (de Parly II), conclut, à la stupeur de l'auditoire : « J'espère, monsieur le Premier ministre, que vous ne nous obligerez pas à vous poser une dernière question — ce que nous ne faisons pas encore : qu'avez-vous fait de la République ? » (Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République.) M. Barre se lève. L'indignation, peut-être l'écœurement, altère sa voix : « Je vous fais d'abord observer, répond-il, que ce n'est certainement pas à ce gouvernement ni à moi-même que vous devez donner des leçons de politique à propos de la loi sur la taxe professionnelle. » (Protestations sur de nombreux bancs de l'Union des démocrates pour la République.) Les mots restent académiques. Mais le ton ne l'est pas. Raymond Barre vient d'apprendre que la bassesse existe. L'avouerai-je ? Je n'ai pas eu envie de rire.

Dernière remarque : le manifeste du Rassemblement pour quelque chose place au plus haut le sens de la responsabilité, cette vertu. Vive M. Lauriol !

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325